

WARBURG INSTITUTE

F.H. 450

125
H 24 473

UNIVERSITY OF LONDON
WARBURG INSTITUTE

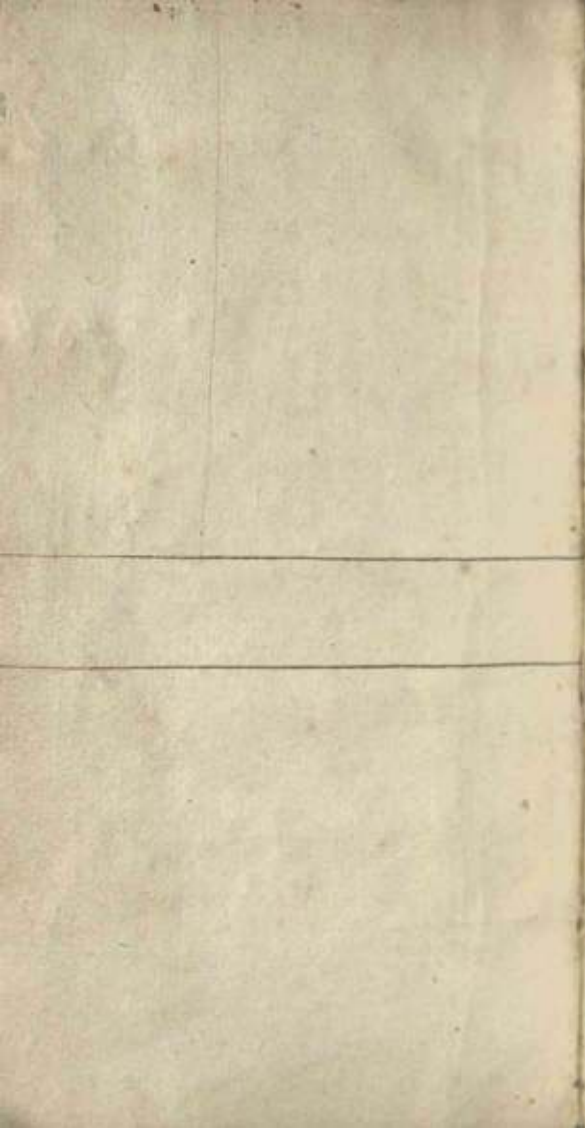
WARBURG



18 0151932 8

f
h
h

450



41156
PRÉSAGES
DE LA
DECADENCE
DES
EMPIRES,

h
h
450

Où sont mêlées plusieurs Observations curieuses touchant la Religion & les Affaires du Temps.
[By Pierre Jurieu]



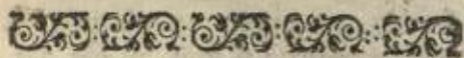
A MEKELBOURG,
Chez RODOLPHE MAKELCKAUW.

M. DC. LXXXVIII.

MEMOIRS
OF
BENJAMIN
FRANKLIN
BY
JOHN BARTRAM
M.D. 1791

UNIVERSITY OF LONDON
WARBURG INSTITUTE

A MEMOIR
OF
BENJAMIN
FRANKLIN
BY
JOHN BARTRAM
M.D. 1791



P R E F A C E.

IL n'est pas impossible qu'on trouve qu'en m'étendant comme j'ai fait sur la durée des Empires, je devois avoir égard au nouveau système de ceux qui font le Monde plus vieux qu'il n'est de quelques milliers d'années. C'est pourquoi je remarquerai ici en peu de mots ce qui m'empêche d'entrer dans ce sentiment particulier: le lieu ne me permettant pas d'y faire de longues observations sur cette matière. Il me semble donc que ce système est sujet à de grands inconvéniens.

Le premier, c'est qu'il tend à nous ôter la consolation d'avoir quelque chose que nous puissions appeler certainement la parole de Dieu. C'est à quoi l'on voit aujourd'hui travailler bien des gens: & il

* 2

semble

P R E F A C E.

semble que jamais on n'a poussé cette entreprise si loin, ni par des artifices aussi cachez & aussi dangereux, qu'on l'a fait depuis quelques années. Or c'est le malheur du système qui vieillit le Monde que de servir à ce pernicieux dessein. Je n'accuse pas ceux qui l'ont formé les premiers d'avoir eu cette intention : mais d'autres s'en prévalent ; & sont bien-aïses que de grands hommes leur aient fourni un si bon expédient, pour rendre l'Écriture Sainte suspecte, & par conséquent inutile à la consolation des hommes. Nous ne pouvons trouver aujourd'hui la Parole de Dieu ou que dans le Texte Hebreu ou que dans l'Édition Gréque. On ruine l'autorité de l'Hebreu, en voulant qu'il ait souffert des altérations si considérables, qu'on n'y puisse pas même trouver les fondemens d'une bonne Chronologie, pour entendre les histoires qui y
sont

P R E F A C E.

font écrites. On la ruine outrageusement en voulant que les défauts prétendus de ce Texte ne puissent être mieux appercûs ni corrigez, qu'en prenant pour règle de ces corrections ou Josephe, Historien tout pareil à ceux de nôtre temps, qui écrivent pour de l'argent ; & de qui toutes les paroles respirent la vanité, la prévarication & la flatterie : ou les Septante, de la Version de qui nous ne sçavons pas s'il nous reste une période. Il y a tant de choses indignes d'un Juif honnête homme dans les écrits de Josephe, que je ne sçai comment on peut conter sur le moindre de ses témoignages. Il y a tant d'incertitude dans ce que l'on nous a conté des Septante, que je ne sçai s'il y a une seule circonstance de leur histoire, sur quoi il n'y ait pas une dispute entre les Sçavans : mais j'ose bien avancer que tout ce que l'on en peut dire ne passera jamais

P R E F A C E.

le degré d'une probabilité douteuse : & qu'il demeurera toujours des difficultez , que l'on n'applanira que par des solutions vagues, qui ne plaisent point au Lecteur , & dont l'Auteur même est plutôt entêté que persuadé. Que l'on juge après cela ce qui nous restera de certain touchant la Parole de Dieu, si nous ne la connoissons que par une règle qui ne nous conduit qu'à des doutes & à des scrupules.

Le second inconvénient , c'est que je trouve que les mêmes difficultez , que l'on objecte au Texte Hebreu , se rencontrent dans tous les moyens dont on se veut servir pour le corriger. Que dit-on contre ce Texte ? Les Juifs l'ont corrompu ; les Copistes l'ont altéré ; le temps y a fait glisser des fautes, &c. Quoi n'y a-t-il que le Texte Hebreu qui ait été sujet à ces accidens ? N'y a-t-il que Josephe ou Manethon qui ayent écrit sans passion

sion

P R E F A C E.

sion & sans intérêt ? N'y a-t-il eu
 que leurs Ouvrages qui n'ayent
 point passé par les mains ou de Co-
 pistes négligens, ou de corrupteurs
 volontaires : & pour qui le temps
 ait eu tant de respect qu'il n'ait osé
 y faire entrer de considérables
 changemens ? J'aimerois autant di-
 re que de tous ceux qui parlent
 d'un même fait, il n'y a que Dieu
 qui n'en parle pas avec certitude :
 & que des faiseurs de Roman, com-
 me Joseph, Manethon, Berosé,
 Sanchoniathon & autres ; & leurs
 Compilateurs, en sont plus croya-
 bles que lui : parce qu'il est arrivé
 bien plus de changemens dans ce
 qu'il a dicté lui-même ; que dans
 les Ouvrages inaltérables de ces
 Auteurs. Qu'il soit des Juifs ce que
 l'on voudra. Pour moi je trouve
 que les Chrétiens les ont regardez
 en tout tems, & les regardent enco-
 re avec une passion trop peu Chrê-
 tienne ; & je ne puis souffrir sans in-

P R E F A C E.

indignation le plaisir que l'on prend
 à charger de calomnies cette Na-
 tion, assez malheureuse d'ailleurs
 pour faire pitié. Que ne diroit-on
 point, s'il étoit arrivé aux Juifs de
 mettre au jour autant de Livres
 supposez, depuis qu'ils ont eu l'u-
 sage de l'Écriture, que les premiers
 Chrétiens en ont supposé dans l'es-
 pace de 150 ans après la mort des
 Apôtres ! Cependant ce seroit un
 crime capital, que de penser que
 quelqu'un de ces supposeurs de Li-
 vres eût altéré la Chronologie dans
 Joseph ou dans les Septante : mais
 les Juifs, parce qu'ils sont Juifs ; &
 quoi qu'on ne les puisse convaincre
 d'avoir jamais rien supposé, ne lais-
 sent pas d'être légitimement accu-
 sez de tout ce que l'on voudra :
 même d'avoir falsifié le Texte He-
 breu, qu'ils respectent jusqu'à la
 superstition. Au fond il me semble
 que le moins qu'on puisse dire, c'est
 qu'il y a autant de sujet de douter si
les

P R E F A C E.

les Livres par lesquels on veut corriger le Texte Hebreu n'ont point été altérez, par la fraude, par la négligence, ou par le temps, que de s'imaginer que l'Hebreu ait été corrompu par les mêmes voies. De forte qu'on n'a rien de plus certain de l'un que de l'autre : ce qui est agréable à penser , quand il s'agit d'un Livre dont le contenu est la base de toute la Religion. Pour moi ce sont là des inconvéniens dont je ne puis m'accommoder.

Le troisiéme ; c'est que l'on ne veut point que ce qui est regardé comme un caractère de certitude dans l'Histoire de la Chine , par exemple , & dans les Antiquitez Egyptiennes , ait la même force pour l'honneur du Texte Hebreu. Il y a, dit-on , dans ces Histoires un enchaînement d'événemens , qui prouve la verité du recit. Ne trouve-t-on point donc cet enchaînement dans l'Histoire Hebraïque?

P R E F A C E.

Où : mais il est interrompu par des difficultez inexplicables. N'y a-t-il donc point de semblables difficultez dans les Antiquitez Egyptiennes, dont on ne sçauroit se tirer ? L'on n'a trouvé que deux voies pour en sortir. L'une, c'est de falsifier ; l'autre, c'est de deviner. La première a plû à Jules Africain, à Eusebe, à George Syncelle, & à quelques autres : la seconde, est celle de trois ou quatre Modernes ; qui ont rangé les Dynasties d'Egypte comme ils en ont eu besoin ; & qui y ont réüssi, comme s'ils avoient tiré au sort, plutôt que consulté la verité ou la raison. Voilà de solides principes pour rectifier la Chronologie sacrée. L'Histoire de la Chine est connue par un Jesuite qui l'a écrite. Voilà un bon garand de sa verité. Qui nous répond que ces vénérables Peres ne nous donnent point une Histoire aussi fidèle de ce Pais-là, qu'ils ont

ont

P R E F A C E.

ont porté en ce Pais-là une fidèle Histoire de l'Evangile ? Si nous avons en original une Histoire du Pais, nous verrions ce qu'il en faudroit juger : mais qui nous assure que le Jesuite n'y a pas trouvé des difficultez, qu'il a applanies comme il a voulu, pour nous donner un recit continu, dont la lecture ne fut point embarrassée d'épines & d'incertitudes ? Et enfin pour faire trouver un grand ordre dans un recit, que faut-il autre chose qu'un esprit à systême, qui sçache bien dresser un plan, & lier les événemens dont un Roman se compose ? Nous rions en Europe quand nous voyons des Historiens qui conservent le nom, & qui racontent les faits & gestes de ceux qui avoient peuplé l'Irlande avant le Deluge ; ou qui nous font trouver les Isles fortunées sous les frimats & les glaces du Septentrion. Mais si ces Histories nous étoient apportées du

P R E F A C E.

Japon ou des Terres Australes, les Critiques feroient scrupule d'en douter. Tant on a de vénération pour les choses qui viennent de loin ! Tout ce que l'on apporte de deux ou trois mille lieuës s'appelle richesse : & les fables même qui en arrivent, sous le passe-port des Jesuites, deviennent la règle de la verité.

Le quatriéme inconvénient, c'est qu'en faisant le monde si vieux, on fait long-temps durer l'ignorance & la brutalité des hommes. Qu'on regarde le progrès que la politesse a fait dans le monde, depuis qu'elle a commencé à y entrer ; on verra que le cours en a été assez rapide : & l'on s'étonnera que la plupart des Peuples de nôtre hémisphère ayent été presque sans autre métier que le brigandage, avant que les Romains les eussent domptez. Mais il y aura bien plus de quoi s'étonner, si l'on ajoûte encore plus de
deux

P R E F A C E.

deux mille ans à la durée du Monde : & l'on aura de la peine à concevoir comment ce long espace de temps n'auroit pas produit quelqu'un qui eût ramené les Peuples de sa Patrie à des mœurs un peu plus humaines. Il en sera de même si l'on regarde l'état des Peuples de l'Amérique, parmi lesquels il y en a qui n'ont presque pas la teinture de l'humanité. Et cette considération se fortifiera si l'on y ajoute, qu'à peine est-il imaginable qu'il ait fallu deux mille ans plus qu'on ne pense, pour profiter de la Navigation, & de tant d'autres Arts; qui sont venus bien tard au monde, s'il est vrai qu'il ait tant duré.

Le cinquième ; c'est que si l'on remplit l'Histoire de certains Peuples, en donnant au Monde un âge si avancé, on laisse d'autre côté bien du vuide dans l'Histoire des autres: comme par exemple dans celle des Juifs, qu'il faut étendre & allonger,
pour

P R E F A C E.

pour la faire convenir avec l'Histoire étrangère. Il est vrai qu'on y supplée, en inventant des Anarchies, dont les temps sont oubliez dans le recit des événemens : & comme il est juste que les Anarchies dépendent de leurs Auteurs, on les fait courtes ou longues, comme on le trouve à propos. Mais cette invention n'étant dûë qu'à la fertilité de l'imagination, je ne crois pas qu'on soit obligé de les accepter, si l'on ne veut. On peut aisément s'en passer. Il ne faut que juger des événemens anciens sur le pied des modernes. Les grands changemens des Etats n'arrivent pas tout d'un coup. Il y a des commencemens secrets, & des progrès imperceptibles dans toutes les grandes choses. Ainsi quand il est dit que Dieu suscite un Juge à son Peuple, il ne faut pas s'imaginer que cela se fasse toujourns miraculeusement, comme quand ils'agit de Gedeon. Quelquefois les cho-

P R E F A C E.

ses arrivent humainement, & par un enchainement d'accidens. Un homme est illustre & connu dans sa famille, avant que de l'être dans sa Ville; & dans sa Ville avant que de l'être dans sa Tribu; & dans sa Tribu, avant que de l'être dans toutes les autres. Jephthé commande en Galaad, avant que tout Israël le reconnoisse. De sorte qu'il se peut bien qu'un Juge se prépare, & pour ainsi dire se meurit, pendant que l'autre est dans sa vigueur; ce qui fait qu'on n'a pas besoin de supposer une Anarchie entre l'un & l'autre. D'ailleurs il ne faut pas s'imaginer que l'idolatrie du Peuple se trouve parfaite en un jour: qu'à la mort du Juge il serve Dieu, & qu'après son enterrement il passe tout d'un coup au service d'une Idole. Ce n'est pas ainsi que les hommes se corrompent. Il y a plus d'un pas à faire de l'extrême pureté dans le culte à l'extrême impureté. La délivrance met le Peuple dans le re-

P R E F A C E.

POS : du repos il passe dans l'aïse, & l'aïse peu à peu le corrompt & l'amollit. De là suit facilement l'oubli de la Religion & des Loix divines. Cela commence secrettement sous le Juge ; & s'accroît insensiblement jusques à sa mort ; au temps de laquelle le mal s'augmente & attire les jugemens de Dieu. Il ne faut point encore supposer d'Anarchie pour cela. Les Etrangers assujettissent le Peuple. Cela se fait avec le même progrès : & il ne faut pas s'imaginer que la servitude soit complète dès le premier jour. Elle n'est pas même toujours générale. C'est tantôt une Tribu qui est attaquée, & tantôt une autre. Mais on conte la servitude du jour que l'Ennemi attaque le Peuple, jusques au jour de la delivrance ; comme c'est l'ordinaire de l'Histoire. On conte la durée de l'Empire de Rome du jour que l'on traça l'enceinte de cette Ville : & l'Empire François, depuis la première entreprise de

P R E F A C E.

Pharamond. De même l'on prend l'Empire des Moabites sur les Israélites, par exemple, de la première course de ces Barbares, qui a pû se faire environ la mort d'un Juge, sans qu'il soit besoin de s'imaginer une Anarchie entre deux. Il est vrai que l'Histoire dit que le Peuple ser voit Dieu pendant la vie du Juge, & qu'après sa mort il se corrompoit : mais il ne faut pas donner à ces paroles un sens ridicule. Elles signifient que l'autorité du Juge empêchoit le mal d'éclatter, mais non pas de naître : & que sa mort levant l'obstacle, donnoit un temps propre à la corruption pour devenir publique ; l'autorité d'un Juge nouveau n'étant pas suffisante pour l'empêcher. Mais ceci passe les bornes d'une Préface, & devient Dissertation. C'en est assez pour servir d'ouverture à ceux qui voudront étendre plus loin ces réflexions.

J'ai seulement à dire de plus, que si j'ai pris Sesostris pour Sçesçac,

P R E F A C E.

dont il est parlé au temps de Ro-
 boam, c'est par une suite du système
 de Chronologie que j'ai crû moins
 absurde qu'un autre. Car au fonds
 je n'y vois pas grande certitude.
 Mais si on le plaçoit cinq cens ans
 plutôt, comme font quelques Mo-
 dernes, il seroit mal-aisé de bien
 entendre comment on accorderoit
 son Histoire avec celle des Israéli-
 tes de ce temps-là. Quelle figure
 faisoit ce Conquérant, pendant que
 les Cananéens ou les Madianites
 pilloient la Terre d'Israël; ou que
 Barac & Gedeon chassoient ces
 troupes de brigands? Comment
 Sesostris souffroit-il que des Peu-
 ples ses sujets se fissent la guerre
 sous ses yeux; & que les uns rédui-
 sissent les autres à l'esclavage? Ces
 servitudes & ces guerres durent as-
 sez long-temps pour faire que l'on
 s'étonne que Sesostris n'y paroisse
 point: & que ni devant ni après on
 ne voye point de traces de l'Empi-
 re qu'il avoit fondé. De là il suit

P R E F A C E.

clairement ou que ce Prince est mal placé en ce temps-là ; ce que je crois vrai-semblable : ou que sa prospérité avoit été suivie d'une décadence, puis qu'il se passoit des choses si importantes dans son voisinage, sans que l'on y parlât de lui.

Je finis en avertissant, que si quelqu'un pense qu'en disant que l'on ne doit point tolérer les Religions blasphématoires, je retombe dans l'inconvénient que je prétens éviter : & qu'il s'ensuit que l'on n'aura jamais de tolérance mutuelle, parce qu'un parti accusera toujours ses adversaires de blasphémer, en niant ce qu'il affirme : si, dis-je, quelqu'un est dans cette pensée, il se trompe. Je renferme le blasphème, que je tiens intolérable, dans les sujets à quoi j'ai appliqué cette remarque : & s'il y a une Secte qui appelle blasphémateurs ceux qui traitent d'Idole ce qu'elle tient pour son Dieu, on peut assez voir, par la peinture que je fais d'el-

P R E F A C E.

le, & par la part que je lui donne à la tolérance, qu'elle ne pouroit jamais abuser de mon principe, & qu'on lui ôteroit de bonne heure les moyens d'opprimer tous ceux qui lui contredisent. D'ailleurs ceux qui vivent dans les lieux où elle domine, s'ils sont assez heureux pour y être tolérez, peuvent éviter les expressions dont elle est capable de s'offenser. Que si l'on vouloit établir des principes de tolérance qui lui fussent communs avec le reste du Christianisme, ce seroit autant que si l'on pensoit que l'on pût établir des maximes qui fussent également à l'usage de Christ & de Belial; & un lien de communion entre la lumière & les ténébres. Mais, à dire le vrai, je tiens cette Secte si séparée d'intérêts d'avec le reste des Chrêtiens, que je ne crois pas être obligé à chercher des conditions sous lesquelles il fût possible de la tolérer.

TABLE

DES MATIERES.

D <i>Essein de l'Ouvrage.</i>	pag. 1
<i>De la nature des présages célestes.</i>	3
<i>Que ces Phénomènes peuvent être causes Physiques des évènements.</i>	4
<i>Que les persécutions qui se renouvellent de toutes parts en Europe peuvent venir de quelque cause pareille.</i>	9
<i>Objection 1. que les influences étant matérielles ne peuvent agir sur l'ame.</i>	11
<i>Solution.</i>	12
<i>Objection 2. qu'il est incroyable que les influences soient toujours mauvaises.</i>	14
<i>Réponse.</i>	15
<i>Qu'encore que les Phénomènes puissent causer les évènements, ils ne suffisent pas pour les prévoir.</i>	17
<i>Faute ordinaire de ceux qui prédisent l'avenir.</i>	18
<i>Si ce que les malheurs qui suivent ces présages ne sont pas universels suffit pour en rendre la signification douteuse.</i>	20
<i>Si le retardement de l'effet diminue la force du présage.</i>	23
<i>I. Présage de la décadence des Empires. La longue durée: incertitude de celle des premières Monarchies.</i>	26
<i>De la durée de l'Empire Egyptien.</i>	28
<i>De l'Etat des Moabites, Ammonites, Iduméens,</i>	

TABLE DES MATIERES.

<i>méens, &c.</i>	40
<i>De l'Empire d'Assyrie.</i>	42
<i>De l'Empire Romain, de celui de Constantinople, & de celui de Venise.</i>	46
<i>Détermination de la plus longue durée des Empires.</i>	49
II. Présage. La longue prospérité. Décadence de la Monarchie Egyptienne après Joseph.	
<i>51. Après Sesostris.</i>	53
<i>Décadence des Israélites.</i>	54
<i>Décadence des Babyloniens.</i>	56
<i>Des Perses après Cyrus.</i>	ibid.
<i>Des Macedoniens après Alexandre.</i>	ibid.
<i>Des divers Etats qui se leverent après sa mort.</i>	57
<i>Des Epirotes après Pyrrhus.</i>	59
<i>De Syracuse, d'Heraclée & du Pont.</i>	ibid.
<i>De Crete & de Troie.</i>	60
<i>Des Républiques d'Athenes, &c.</i>	61
<i>Des périodes de l'Empire Romain.</i>	64
<i>De l'Angleterre.</i>	67
<i>De l'Espagne & Maison d'Autriche.</i>	68
<i>De la France.</i>	70
<i>Remarques sur ce présage.</i>	72
III. Présage. Des vices de la prospérité & premièrement de l'orgueil.	
<i>Du titre de Grand.</i>	75
<i>2. Vice. La perfidie.</i>	86
<i>3. Vice. Oppression des faibles.</i>	89
<i>4. De la terreur donnée aux Etrangers.</i>	93
<i>5. Vices du Peuple & de la flaterie.</i>	96
IV. Présage. De l'esprit de persécution.	108
<i>Inclination des hommes à persécuter.</i>	110
<i>Des droits de la Conscience.</i>	117
<i>De la liberté de Conscience.</i>	128

Quand

TABLE DES MATIERES.

<i>Quand la tolérance est due.</i>	132
<i>Quand elle n'est point due.</i>	135
<i>Difference entre ne tolerer point & persecuter.</i>	141
<i>De l'autorité de la Conscience.</i>	143
<i>Comparaison de la Conscience errante ou éclairée, & de leurs droits envers Dieu.</i>	146
<i>Ce qu'elles ont de commun envers les hommes.</i>	154
<i>Que cette doctrine n'induit point la tolérance des crimes.</i>	173
<i>Si la servitude des Israélites étoit une persécution.</i>	175
<i>Décadence d'Antiochus Persecuteur.</i>	179
<i>Du traité de la mort des persecuteurs.</i>	181
<i>Des Ariens persecuteurs.</i>	182
<i>Des Donatistes & des Orthodoxes.</i>	183
<i>Pourquoi le culte des Images a prévalu.</i>	194
<i>De la persécution exercée contre les Juifs en Espagne.</i>	199
<i>Chûte de la famille de Philippe le Bel.</i>	201
<i>Sarrasins & Espagnols Persecuteurs.</i>	206
<i>Décadence de la Maison de Charlemagne.</i>	209
<i>De la Maison de Guise.</i>	211
<i>De la famille de Valois.</i>	212
<i>De Sigismond Roi de Suède & de Pologne; & de Démétrius en Moscovie.</i>	214
<i>Pourquoi Dieu laisse subsister l'Eglise Romaine mere des persécutions.</i>	215
<i>V. Présage de l'Idolatrie.</i>	218
<i>VI. Présage de la puissance du Clergé.</i>	224
<i>Troubles de l'Etat après la conversion des Empereurs.</i>	225
<i>Entreprises du Clergé & querelle des Investitures.</i>	229
<i>Actions</i>	

TABLE DES MATIERES.

<i>Actions du Clergé d'Espagne sous les Rois des Wisigoths & autres.</i>	232
<i>Costume remarquable du Pais de Biscaye où un Evêque n'osoit entrer.</i>	235
<i>Actions du Clergé en Angleterre & en France.</i>	238
<i>Sentimens presens du Clergé de France.</i>	243
<i>Des Moines & sur tout des Jesuites.</i>	247
<i>Conclusion de l'Ouvrage. Qu'il faut prendre ces présages en semble.</i>	250
<i>Qu'il y a des lieux que ces présages menacent plus que les autres.</i>	252
<i>Que plusieurs causes peuvent concourir à une même décadence.</i>	256
<i>Si ces présages confirment l'espérance de la délivrance de l'Eglise.</i>	257
<i>Nécessité de la conversion & de l'amendement pour appuyer l'espérance de la délivrance.</i>	260

Fin de la Table des Matières.

Page 103. l. 18. tours : délicats, lisez tours délicats. Page 185. ligne 19. conduite, lisez contrainte.

PRESAGES
DE LA
DECADENCE
DES
EMPIRES.

QUE le Lecteur ne s'effraye point. Il ne trouvera point ici de nouvelles Prophéties. Ce ne sont que de simples conjectures que je debite. Il est vrai que je vais traiter le même sujet sur lequel on voit aujourd'hui paroître tant de Prédications : mais je m'y prendrai d'une autre manière ; & laissant aux autres le soin de voir des Visions & de songer des Songes, je suivrai une route dans laquelle il sera mal-aisé que je me rencontre avec eux. Il n'y aura rien de décisif dans cet Ouvrage. On y verra seulement des réflexions Historiques & Politiques, qu'il ne sera pas difficile

A

d'ap-

d'appliquer à l'état présent de l'Europe. Je ne sçai pas si l'événement les vérifiera. Car encore que j'espère les confirmer par beaucoup d'exemples de choses arrivées dans le même cas, je ne laisse pas de croire qu'il n'y a pas de nécessité absoluë qu'il arrive aujourd'hui ce que l'on a vû arriver dans des rencontres à peu près pareilles. Les symptômes de la décadence ou de l'accroissement des Etats, ressemblent à ceux sur lesquels on fonde le prognostic du succès d'une maladie. Ce sont des signes équivoques, & de qui la signification peut varier par les diverses combinaisons d'un grand nombre de circonstances. Souvent la Nature se moque du Médecin, & appelle de ses arrêts. Souvent aussi les Etats reçoivent des secousses imprévûës, lors que tout sembloit favoriser leur grandeur; & de même ils trouvent des ressourcés inespérées, quand il ne paroît plus rien qui ne concoure à leur ruine. Mais puis que je ne donne mes réflexions que comme des conjectures, il ne seroit pas juste que l'on me rendît responsable de l'événement; ou que l'on s'en prît à moi, de ce qu'il seroit arrivé
dans

dans l'Europe des choses capables d'empêcher les changemens à quoi l'on voit les affaires disposées.

Je n'ai pas dessein de m'étendre ici sur les présages célestes ; ni d'appuyer mes réflexions sur l'apparition des Comètes, qui sont devenues fort à la mode depuis cinquante ans: ni sur les Eclipses des Luminaires ; ni sur les grandes conjonctions qui arrivent de temps en temps entre les Planètes. Ce n'est pas que je méprise tout à fait les présages de cette nature. Je ne suis ni du nombre de ces esprits forts qui doutent de tout, seulement parce qu'ils croient que cela est beau, de ne croire pas ce que le vulgaire croit ; quoi que souvent ils n'ayent point de raison à rendre de leur incrédulité affectée : ni du nombre de ces esprits crédules, qui trouvent des mystères dans tous les événemens, & qui ont toujours une application toute prête à faire de l'Eclipse ou de la Comète, au sujet qui leur tient le plus au cœur. Je n'ai garde aussi de donner dans les visions des Astrologues, qui se persuadent qu'ils peuvent trouver des règles, pour juger à coup sûr de la signification de ces Phénomènes. Mais

je ne laisse pas de croire que ces Phénomènes peuvent signifier quelque chose. Ne peuvent-ils pas bien être les présages de quelques événemens, puis qu'ils en peuvent être les causes physiques? Il ne seroit pas digne de ceux qui ont un peu de Philosophie de nier que quand les Luminaires s'éclipsent il y a une grande masse de matière qui s'altère considérablement. La matière de la Lune, par exemple, peut-elle garder, pendant qu'elle est enlevée dans l'ombre de la terre, les mêmes mouvemens qu'elle avoit pendant qu'elle recevoit à plein la lumière du Soleil? Ou les rayons du Soleil, arrêtés par la Lune qui le couvre, peuvent-ils apporter jusques à la terre la même force qu'ils ont, quand ils s'y répandent avec liberté? Pour moi je conçois fort aisément, & ce me semble, fort distinctement, que dans cette vaste étendue de matière qui ne reçoit plus de la lumière les mêmes impressions qu'auparavant, il arrive des changemens proportionnez à la grandeur de la cause. Les parties de la matière reçoivent d'autres situations; leur mouvement a d'autres déterminations; il s'y fait des fermentations ex-

traordinaires : & tout cela peut recevoir plus ou moins de force de la partie du Ciel où se trouve alors cette matière altérée, parce que les mouvemens, & les propriétés de la matière qui l'environne, peuvent favoriser ou empêcher, avancer ou retarder, augmenter ou diminuer l'effet de ces changemens.

Je dis la même chose des Comètes, qui occupant une si vaste partie du Ciel, ne sçauroient sans doute y passer, ni y porter leurs rayons, sans communiquer à la matière qu'elles rencontrent des mouvemens & des situations fort différentes de celles qui s'y trouvoient auparavant. Cela étant, ce me semble, fort possible, je comprends bien que cette matière autrement mûe, & autrement fermentée qu'elle n'étoit, ne peut passer dans nôtre Ciel sans y apporter aussi du changement, à proportion de celui qu'elle a reçu elle-même. D'où je conclus qu'il peut fort bien arriver dans le monde des agitations & des altérations que ces influences produisent : & qu'à la vûe de ces Phénomènes on peut présager qu'il arrivera quelque chose de nouveau. H

n'importe que l'on ne sente point comment ces changemens se préparent ou s'achèvent. La subtilité de la matière ne permet pas que nous nous appercevions ni de la manière dont elle entre, ni de celle dont elle se répand dans la partie du monde où nous habitons. Peut-être même que nous n'avons pas des organes capables de sentir tout : & qu'il se passe bien des choses dans la nature, qui ne laissent pas d'être bien réelles, quoi que nous n'en ayons aucune perception. Nous voyons tous les jours que les prochains changemens de temps excitent dans de certains animaux des mouvemens à quoi nous ne sentons rien qui nous excite nous-mêmes. Il peut donc arriver aussi que nous ne nous appercevions pas des altérations que ces Phénomènes apportent à tout ce qui est autour de nous, quoi que ces altérations soient, au reste, très-réelles & très-effectives. Nous ne sentons pas même comment, après un accès d'une fièvre périodique, la matière d'un nouvel accès se prépare au dedans de nous. Si donc ces changemens intérieurs ne nous sont pas sensibles, quant à la matière qui les cause, & à la manière dont elle

elle se prépare : si nous ne connoissons cette cause que par l'effet qu'elle produit, faut-il s'étonner que nous ne nous appercevions pas de la manière dont les Eclipses, & les Comètes, & choses semblables produisent de certains événemens ? Elles peuvent porter leur vertu jusques dans nôtre sang & dans nos esprits, sans que nous le remarquions ; de même que nous recevons, sans y prendre garde, le venin d'un air infecté : ou que le desir de certaines actions naturelles se communique, en les voyant faire à d'autres, sans que nous appercevions par quelle impression cette communication se peut faire.

Je dis donc que, selon l'abondance ou la force de cette influence, les choses terrestres peuvent en être tellement affectées, qu'il en doit nécessairement naître quelque effet, à quoi elles ne seroient pas disposées, si elles n'avoient été mues extraordinairement par le Phénomène : & comme les alimens que nous prenons, l'air que nous respirons, toutes les choses qui sont autour de nous sont imprégnées des levains ou des mouvemens de l'influence, il ne faut pas douter qu'elles ne puissent les com-

muniquer à nôtre sang & à nos esprits, & nous donner par conséquent des penchans & des inclinations pour les nouveautez que l'on voit arriver quelquefois après ces signes extraordinaires. Un sang échauffé par le mélange de cette matière étrangère, donne plus d'impatience, plus d'inquiétude, plus d'activité, plus de hardiesse : de sorte que quand cette disposition se trouve commune à une grande multitude, qui d'ailleurs se trouve invitée à la nouveauté par des mécontentemens, & par les injures qu'elle a reçûes, il est comme inévitable qu'il arrive des Conspirations, des Soulévemens, des Guerres. Les mécontentemens seuls n'iroient pas quelquefois jusques-là ; & de là vient qu'on voit si souvent des gens qui souffrent des extrêmités cruelles, aussi tranquillement que s'ils étoient insensibles : parce qu'il n'y a rien d'étranger qui anime la douleur, ou qui encourage le mécontent. Mais s'il survient une influence inquiète, & qui communique au sang & aux esprits son mouvement impétueux, les gens sortiront de cette patience stupide qu'ils témoignent, & chercheront à le tirer

rer d'affaire par les remèdes les plus violens. J'en dis autant de certaines influences qui répandent par tout des semences de débauche, ou d'autres qui peuvent tourner les esprits du côté de l'irreligion & de l'impiété. Comme les altérations que ces accidens célestes produisent dans la matière sont diverses, elles peuvent aussi produire des effets divers, selon leur nature: & porter quelquefois à l'inquiétude, quelquefois à la violence, quelquefois à la crainte, ou choses semblables: & quelquefois aussi ne produire que des stérilitez, des maladies, des tempêtes.

Je pourrois expliquer par là les causes de la Persécution qui est allumée dans toute l'Europe depuis quelques années: & qui semble être devenuë la maladie universelle de tous les Princes Catholiques. On sçait les dégâts qu'elle a faits dans la Hongrie; & dans plusieurs Pais de l'Allemagne, dont les Souverains ont de la complaisance pour les Jesuites. On sçait que l'esprit de persécution s'est réveillé en Espagne, & en Portugal, & que l'Inquisition, qui avoit laissé passer quelques années sans *Actes de Foi*, est sortie de cette lé-

targie si contraire à sa nature, & a réparé cette faute par de sanglantes exécutions. On sçait ce que l'on médite, & ce que l'on pousse assez vivement en Angleterre sur ce sujet. On parle dans toute l'Europe de ce qui est arrivé en France contre les Protestans; & il n'y a peut-être point d'Etat, dans cette Partie du Monde, où les nouvelles n'en soient portées par les Ministres bannis, par les Officiers échappés, par des Réfugiez de toutes les conditions. Personne n'ignore ce qui s'est passé en Savoye à la même occasion, & ce que l'on y a fait souffrir à tant de milliers de familles, qui n'avoient point fait d'autre faute que celle de se fier à la parole de leur Prince: grand crime aujourd'hui; & péché mortel des Peuples qui ont des Souverains gouvernez par les Jesuites. Car comme cette confiance fait négliger aux Sujets les précautions nécessaires à leur conservation, il arrive infailliblement qu'on les opprime; & que quand ils s'apperçoivent de leur faute, ils ne trouvent plus lieu de repentance, & l'on ne leur permet pas de la réparer. Je ne trouve pas impossible que cette générale disposition des esprits

esprits à l'injustice, à la perfidie, à la cruauté, soit un effet de quelque influence maligne, qui a tourné toutes les inclinations de ce côté là; & il n'y a pas encore long-temps que l'on a vû dans le Ciel tous les signes, que l'on croit ordinairement qui présagent de semblables choses.

On pourroit me faire sur cela plusieurs objections, à quoi je n'ai pas dessein de répondre, parce que ce n'est pas de ces sortes de Présages que je veux tirer mes principales conséquences. J'en toucherai seulement deux, qui méritent plus de considération que les autres. La première, c'est que toutes les influences étant matérielles, il est évident qu'elles ne peuvent agir que sur les corps: d'où il s'ensuit qu'elles ne peuvent ni présager, ni produire des événemens qui dépendent de l'ame; & qui sont des suites & des effets de la manière dont l'esprit conçoit les choses, & se détermine à les rechercher. En un mot, on pourroit bien accorder aux influences Physiques la force de mouvoir les corps, & d'y produire des maladies, ou des agitations irrégulières: mais on ne peut leur accorder d'agir

sur les volontez, & de gouverner la raison. L'on fait valoir extrêmement cette objection pour l'ordinaire : mais il faut que j'avouë qu'elle m'a toujours paru foible, & presque indigne d'arrêter un homme qui n'a pas perdu le sens commun. Car on sçait bien que l'action d'une influence corporelle ne peut pas opérer immédiatement sur l'ame, qui est un esprit : mais il faut bien ignorer la nature de l'ame, pour ne sçavoir pas comment elle reçoit par le moyen de son corps, l'impression des choses extérieures. Elle se ressent des moindres mouvemens du corps qu'elle anime ; & elle trouve sa tristesse & sa joye dans l'approche des choses sensibles, selon qu'elles excitent dans le corps des mouvemens fâcheux ou agréables. L'ame exerce dans une même personne, en divers temps, ses fonctions avec tant de diversité, qu'on ne peut presque s'imaginer comment des effets si differens peuvent venir d'une même cause : tantôt triste, tantôt enjouée : quelquefois vive, & quelquefois paresseuse : aujourd'hui emportée, demain languissante. L'on ne trouvera point la raison de cette diversité, si

on la cherche dans la nature de l'ame ; mais on la peut comprendre aisément , si l'on considère qu'elle ressent ces changemens à proportion de ceux qui arrivent dans le corps , dont l'état peut varier à toute heure. Ceux qui veulent sçavoir combien la disposition du corps a de pouvoir sur l'esprit, n'ont qu'à considérer comment l'ame voit les choses, comment elle les arrange, comment elle les assemble & les divise, quand les fumées d'une débauche ont démonté le cerveau. Il sera convaincu que les seuls changemens qui arrivent dans le corps ne laissent pas de se communiquer aux fonctions de l'esprit. C'est un effet naturel de l'étroite union de l'un & de l'autre , & de la manière dont la Loi souveraine les a joints , il est impossible qu'ils n'ayent pas les mêmes affections , & qu'ils n'entrent pas mutuellement dans les dispositions l'un de l'autre. Sur tout depuis la corruption de l'homme , le corps a pris un si grand empire sur l'ame , qu'elle n'est plus entraînée que par les passions corporelles , & qu'elle ne pense & ne veut que dépendamment du corps. La vraie Théologie , la raison & l'expérience le démon-

démontrent également. C'est le grand malheur de l'ame, que de Reine elle est devenueë esclave : & qu'elle reçoit les loix du corps à qui elle en devoit donner. Or il paroît de là clairement que, si les influences peuvent exciter dans le corps des mouvemens extraordinaires, il est impossible qu'elles ne portent par le corps jusques à l'ame, de semblables altérations : & qu'ainsi selon qu'elles impriment au corps plus de violence, ou plus d'inégalité, il est nécessaire que l'ame, gouvernée par le corps, proportionne les jugemens, ses desleins, ses volonteiz aux passions inférieures, qui sont alors dominantes.

La seconde objection, c'est qu'on ne scauroit comprendre comment ces influences ne porteroient jamais qu'au mal. Est-il possible que toutes les influences soient malignes ? Ne peut-il arriver que ces grands Phénomènes donnent à la matière quelques dispositions meilleures que les précédentes ? Le monde est ordinairement si enclin au mal, qu'il semble que les influences qui changent l'ordre & le cours de la matière dévoient par conséquent rendre les hommes meilleurs : & comme
celui

celui à qui l'on disoit que tout alloit
ç'en dessus dessous, trouvoit en cela
une raison d'espérer une heureuse Ré-
formation de toutes choses, parce qu'el-
les étoient de son temps, dans la plus
grande confusion où elles pouvoient
jamais être : ne pourroit-on pas dire
aussi que tous les changemens qui arri-
vent dans la nature dévoient la remet-
tre en meilleur état, puis qu'elle est si
corrompue, qu'il semble que ne pou-
vant devenir pire, elle ne peut changer
que pour devenir meilleure ? Cepen-
dant on regarde tous les présages com-
me des Messagers de mauvaises nouvel-
les ; & aussi-tôt qu'il arrive ce que l'on
ne voit pas arriver chaque jour, on s'at-
tend à voir encore le monde troublé par
de nouvelles infortunes. Mais il est aisé
de répondre à cette difficulté. De quel-
que nature que soient les influences,
elles ne peuvent agir sur les corps infé-
rieurs que selon la disposition où ils se
trouvent. Elles ne leur donnent pas de
nouveaux mouvemens & de nouvelles
inclinations. Elles aident seulement à
leur penchant : & le rendent plus vio-
lent & plus invincible. Comme un coup
que reçoit d'ailleurs un corps qui tom-
be

de n'est pas ce qui le fait tomber ; mais seulement un accident étranger , qui rend sa chute plus impétueuse : de même l'influence ne porte pas par force à un certain mouvement ce qui n'y auroit point de penchant ; mais en suivant son penchant, elle fait qu'il se meut plus vite & avec plus de violence. Or les hommes sont dans un état où il n'y a que de mauvais penchans, soit à l'égard du corps , soit à l'égard du cœur. Il est bien plus aisé de troubler l'œconomie d'un corps fragile comme le nôtre ; qui panche de lui-même vers sa ruine ; que de la conserver & de l'affermir : c'est pourquoi les influences y causent plutôt des maladies & des infirmités , que des rétablissmens & des guérisons. Il est bien plus aisé de pousser au vice des passions comme les nôtres , naturellement corrompues , que de les ramener sous les Loix d'une raison éclairée , dont elles ont une peine incroyable à reconnoître la Souveraineté. De là vient que toutes choses ayant déjà de mauvaises dispositions , les secousses qu'elles reçoivent par les influences extraordinaires doivent plutôt augmenter le mal que de le guérir ; & l'on

à raison d'attendre que les choses empirerent, quand on voit paroître les causes d'où ces influences descendent, plutôt que d'espérer qu'il arrive dans le Monde des changemens agréables.

Mais quoi que je sois plus de demi-persuadé que ces Phénomènes dont je parle sont des signes presque assurés de quelque révolution considérable, je ne crois pas néanmoins qu'un homme sage doive fonder ses conjectures sur de semblables principes : ou s'il veut y avoir égard, je lui conseille de ne sortir jamais des généralitez ; parce que c'est tout ce que l'on peut tirer avec probabilité de la considération de ces présages. Qu'il dise s'il veut, *cela menace quelque partie de la terre de quelque misère nouvelle* : mais qu'il ne s'imagine jamais qu'il lui soit permis d'entrer dans le détail ou de la chose, ou des lieux, ou des personnes que le Phénomène regarde. Il n'y a point de caractère dans ces signes qui marque où doit tomber l'influence. Je ne vois point écrit sur la queue d'une Comète, ou sur le disque d'une Lune éclipsée si elle menace le Turc, ou la Maison d'Autriche ou la France. Il n'y a point de raisonnement qui me puisse déter-

déterminer sur cela ; & je n'en sçaurai la vérité que par l'événement. Je sçai donc bien que ces accidens celestes altéreront quelque partie de la matière : mais je ne sçai pas si cette matière altérée se mêlera plutôt en Europe qu'en Amérique à la matière de nôtre tourbillon : je ne sçai pas si cette masse extraordinairement fermentée inondera l'Angleterre ou les Philippines.

Cela me donne occasion de remarquer deux choses en passant. La première, c'est le préjugé de ceux qui s'appliquent à l'intelligence des Prophéties ; & qui supposent toujours qu'elles ne regardent que leur Pais ou leur Parti : quoi qu'il y ait aussi peu de certitude qu'une prédiction regarde une certaine partie de l'Eglise à l'exclusion des autres, que quand on veut borner à l'étendue de l'Europe la signification d'un Phénomène, qui ne regarde, peut-être, que les terres Antarctiques, qui ne sont pas encore connuës. C'est pourquoi il arrive si souvent que l'on s'attend à voir des vicissitudes dans les affaires du monde, dont l'espérance console, pendant qu'on peut les regarder comme prochaines ; mais dont le retardement desef-

désespère , quand on voit passer tous les termes dans lesquels on s'étoit promis l'accomplissement de ses pensées. Les gens d'esprit se tirent de là fort aisément. On en est quitte pour confesser une erreur de calcul, qui peut échapper au plus habile homme. Cardan, que l'on croyoit assisté d'un esprit familier , ne laissa pas de faire une bévue , quand il promit une longue vie à Edouïard VI. La mort de ce Prince lui donna un cruel démenti : mais après avoir calculé une seconde fois , il trouva que le Prince avoit eu raison de mourir comme il avoit fait , & qu'un moment plutôt ou plus tard , sa mort n'auroit pas été dans les règles. Ainsi l'aveu d'une faute de calcul met un honnête homme hors d'intérest ; & comme un Théologien n'est pas obligé à scavoir toutes les minuties d'Arithmétique , il ne faut qu'avoir mal divisé ou multiplié , pour avoir anticipé la delivrance que l'on espère de quelques centaines d'années. Si , par exemple , on avançoit , sans y prendre garde , que le nombre de douze est un nombre quarré , dont tous les côtez sont égaux , & que l'on eût besoin que
cela

cela fût vrai, pour faire valoir de certaines conséquences, il pourroit arriver qu'on se tromperoit ; & que les conséquences ne réüffiroient pas ; mais c'est un malheur dont on se relève en confessant une faute d'Arithmétique. Douze n'est pas un nombre quarré : c'est seulement un moyen proportionnel entre deux quarez, sçavoir neuf & seize : car neuf est à douze, ce que douze est à seize.

La seconde chose à remarquer, c'est que l'on n'a pas raison de contester la force de ces Présages, sous prétexte que les malheurs que le vulgaire prétend qui en dépendent ne sont pas universels ; & que s'ils tombent sur quelque Peuple qui en est desolé, cela tourne au profit de ses Voisins, qui pour l'ordinaire en tirent des accroissemens de leur puissance & de leur grandeur. Ainsi, dit-on, si la décadence de l'Empire Ottoman a été présagée par les signes célestes qu'on a vû paroître depuis quelques années, les mêmes signes ont été pour la Maison d'Autriche des présages d'une prospérité, dont elle étoit desaccoutumée. Pourquoi donc regarder ces Phénomènes comme des
 Pré-

présages de malheur, puis qu'il n'arrive jamais de mal à quelqu'un qui ne serve en même temps au bonheur d'un autre ? Ou même pourquoi les prend-on pour des présages, puis qu'il n'arrive rien, quand ils ont parû, que ce qui arrive assez constamment dans la nature ; sçavoir, que l'un gagne ce que l'autre perd ; & que chacun profite de la ruine de son Compagnon ? Je répons que cela ne doit pas étonner ; puis que c'est mal comprendre la nature & l'opération des influences, que de croire qu'elles enveloppent le monde entier dans une même destinée. Il en est comme des orages, dont la violence ne se fait sentir qu'à une petite étendue de Pais, pendant qu'il ne tombe dans le voisinage que de douces pluyes ; ou que l'on y jouit même d'une parfaite sérénité. Quel miracle donc si l'effet d'un Présage n'est pas funeste à tous les Peuples du monde ? Auroit-on raison de dire que les signes qui devancent ordinairement les tempêtes ne présagent rien, parce que si ces terribles agitations de l'air font du mal à ceux dont elles desolent les maisons & les terres, elles font du bien à ceux qui exercent

des

des métiers profitables dans de telles conjonctures ? Ou n'est-il pas vrai que les signes avant-coureurs de l'orage ont présagé à un tel la ruine de sa maison, parce que ce malheur profite aux Ouvriers qui la rebâtissent ? De même il n'est pas raisonnable de dire que les Phénomènes passés n'ont point présagé, par exemple, les pertes de la Maison Ottomane en Hongrie, sous prétexte que l'Empereur en a profité. C'est une loi générale qui fait que quand quelqu'un perd un autre le gagne : mais cela n'empêche pas que le Phénomène n'ait premièrement signifié le mal qui arrive à quelqu'un, & dont l'autre profite par accident, parce qu'il se trouve avec le malheureux dans une situation avantageuse pour lui ; & qui lui donne lieu de profiter de la disgrâce d'autrui.

Je pourrois ajouter encore que, si l'on examine la chose de près, ceux qui profitent des tristes affaires de leurs voisins n'y gagnent pas tant qu'on le pense. La Hongrie n'en est guères plus heureuse pour avoir changé de Maître : & je croi que les Peuples de l'Allemagne achètent assez cher les Conquêtes
de

de leur Souverain , pour s'appercevoir qu'il tombe sur eux une partie de la mauvaise influence. Si les François disoient ce qu'ils pensent , il y en auroit peu qui ne confessassent qu'ils ont autant perdu en général aux guerres passées , que leur Prince a gagné en particulier ; & qu'à comparer l'état des vaincus & des vainqueurs, on ne sçait sur qui les Phénomènes ont répandu plus de misère.

Au reste l'on ne doit pas encore me repliquer que ces prétendus présages ne regardent point les événemens qui altèrent si souvent la face du monde ; puis que l'on ne voit souvent commencer les maux que l'on prétend qu'ils signifient , que plusieurs années après que les Phénomènes ont cessé. Car au fond le retardement de l'effet n'empêche pas que ces signes extraordinaires ne le prédissent ; & que ces mouvemens étranges n'en soient peut-être la véritable cause. Mais il ne faut pas s'étonner que l'effet ne paroisse pas sur la terre, aussi-tôt que le signe a parû au Ciel : parce qu'il faut du temps , afin que la matière qui a reçu de nouvelles impressions , dans une partie du Ciel si loin de nous ,

nous, descende jusques sur la terre. Je conçois qu'elle peut rouler long-temps au dessus de nos têtes, avant que de se mêler à l'air que nous respirons; & qu'elle a fait quelquefois bien du chemin dans l'Univers, avant que de fondre sur une certaine partie du genre humain: comme ces tonnerres qui paroissent faire le tour d'un certain lieu, avant que l'orage y tombe; & qui avant que d'éclater, semblent former l'enceinte où se doit renfermer le ravage dont ils menacent. Mais c'est trop parler de ces présages auxquels je n'ai pas dessein de m'arrêter; & je ne sçai même comment je me suis laissé engager si avant dans cette matière. J'en sortirai donc après avoir fait encore une seule remarque, pour en faire connoître l'incertitude.

J'ai dit qu'on ne peut sçavoir sur quel lieu tomberont les influences de ces funestes Phénomènes: J'ajoute qu'on ne peut sçavoir quel en sera l'effet; & qu'il n'y a point d'argument tant soit peu probable qui puisse donner lieu de conclurre que ce sera une guerre, plutôt qu'une famine; ou une mortalité plutôt qu'une corruption de mœurs; ou un malheur du Prince, plutôt que celui

celui du Peuple ; ou une sécheresse plutôt qu'un déluge ; & ainsi du reste. Les principes sur lesquels on fonde ses conjectures en ce cas sont si incertains , & si peu liez avec les conséquences qu'on en tire , qu'il n'y a point de personne de bon sens qui doive se préoccuper de ces illusions. Ce qui étant vrai , il est évident que ce n'est pas sur la seule vûë de ces Phénomènes qu'il faut s'appuyer pour prévoir ce qui arrivera dans le monde. On peut dire en général qu'il arrivera quelque chose : mais il n'y a point de pénétration humaine qui puisse découvrir ce qui arrivera. Car comme la diversité des effets doit être proportionnée à la diversité des causes , il s'ensuit qu'il peut arriver une infinité de choses , puis que les mouvemens de la matière d'où ils dépendent peuvent être diversifiez par une infinité de combinaisons , de configurations , de rencontres , de mélanges , &c. dont l'éloignement ou la subtilité empêche que la difference ne nous soit sensible. Ce seroit donc un grand hazard , si , dans cette variété infinie , la conjecture alloit rencontrer juste ce qui doit arriver ; & il n'y a personne qui ne puisse bien

comprendre que le Prophète en ce cas seroit plus obligé de la verité de sa vision à sa bonne fortune qu'à son jugement. Cherchons donc à fonder nos conjectures sur d'autres principes ; & ne pouvant trouver nôtre compte aux Phénomènes célestes , tâchons de le trouver dans la constitution même & dans la nature des choses humaines.

La première considération qui se presente à mon esprit , c'est celle de la durée des Etats , qui semble donner lieu de juger si leur décadence est prochaine ou éloignée. Les Empires ne font pas d'une autre nature que le reste des choses terrestres ; & il n'y en a jamais eu qui ait été exempt de la Loi commune , qui assujettit toutes les choses sublunaires au changement. C'est le destin de la souveraine puissance que de n'être pas éternelle. Il s'est élevé dans le monde un grand nombre de Républiques ou de Monarchies, dont les unes ont été bien-tôt détruites ou opprimées : mais il n'y en a point qui ait passé un certain nombre de siècles. Je ne conte pour rien les fables que l'on debite touchant l'origine de certains Etats, qui ont été les premiers connus
après

après le Deluge. On leur attribué une durée qui passe toute probabilité ; & ce qu'il y a d'admirable , c'est que tous ceux qui traitent la Chronologie recevant également pour principe que tous ces commencemens sont enveloppez de fables , au travers desquelles il est impossible de trouver la vérité ; néanmoins ils s'accordent tous à vouloir fixer ces origines fugitives & inconnuës, & les attacher à de certaines époques. En quoi j'avouë que je plains la peine que tant de grands Hommes se sont donnée, pour établir des principes mal-assûrez , & qui ne peuvent jamais satisfaire l'esprit par une suffisante certitude. Je mets en ce rang toutes les belles découvertes que l'on prétend avoir faites sur les antiquitez des Egyptiens. Les plus modestes donnent près de 1700. ans de durée à leur Monarchie : mais il y en a qui la portent bien plus loin ; & qui la font commencer plusieurs milliers d'années avant la création du monde. Pour trouver son compte dans cette diversité , on se sert d'un Auteur Egyptien qui n'est connu en nôtre siècle que sur le rapport de trois ou quatre corrupteurs de ses Ecrits ;

qui n'ont rien pris ni de lui, ni les uns des autres, que ce qu'ils ont crû qui pouvoit servir à leur dessein. Mais au reste ils ont retranché, ajouté, tronqué, falsifié tout ce qui leur est venu dans la fantaisie. Joseph est le premier, qui ne cite Manetho presque dans nulle autre vûë que celle d'en abuser. Africanus à son exemple a pris ou rejeté dans cet Auteur ce qu'il a voulu, afin de faire convenir son Histoire avec celle des Livres Sacrez. Eusebe a crû avec raison qu'il avoit le même droit qu'Africanus de traiter Manetho selon son besoin; & de le suivre ou le quitter selon l'exigence des cas; ne s'attachant pas même à Africanus plus religieusement qu'à leur Auteur commun. George surnommé Syncellus n'en a pas moins fait: & quoi que, selon le jugement des plus habiles Critiques, il n'ait jamais vû Manetho ailleurs que dans les extraits qu'Africanus & Eusebe en ont rapportez, il a crû pouvoir traiter également ces trois Auteurs; & prendre une nouvelle route, pour accorder la Chronologie sacrée & la profane.

C'est sur la foi de ces Ecrivains, qui ont eux-mêmes forgé leurs principes,

en dépit même des Auteurs qu'ils ont pris pour guides, que nous connoissons la durée des premières Monarchies; & que nous sommes obligez de croire que la Monarchie des Egyptiens a duré près de dix-sept siècles. Il est vrai qu'il en est parlé long-temps avant Moïse; puis qu'Abraham même a eu des aventures avec des Rois de ce Pais: mais il ne paroît par rien de certain, ni que ces Rois ayent commencé long-temps avant Abraham; ni que ces Rois fussent plus grands & plus puissans que plusieurs autres dont il est parlé dans le même temps, & dont tout l'Empire étoit renfermé dans la banlieuë d'une bicoque. Il paroît seulement qu'au temps de Jacob les Rois d'Egypte étoient puissans: mais il ne faut pas s'imaginer pour cela qu'ils fussent Maîtres de tout le Pais que l'on a depuis connu sous ce nom. Il est certain que cette vaste Province étoit partagée alors en plusieurs Seigneuries, indépendantes les unes des autres; & qui étoient sujettes à changer souvent de condition, selon le succès des guerres qu'elles avoient les unes contre les autres, ou avec les Etrangers. Ainsi les Hycsos

que Joseph a pris mal à propos pour les Israélites ; à peu près aussi raisonnablement que si l'on s'avisait de prendre aujourd'hui les Sarrasins pour les Vandales, parce qu'ils ont habité le même País en divers temps : les Hycsos, dis-je, qui étoient ou Pheniciens ou Arabes, avoient opprimé divers Seigneurs particuliers ; après quoi ils furent chassés par d'autres à leur tour ; après avoir été fort affoiblis par les vengeances que Dieu exerça sur eux à cause qu'ils avoient persécuté les Israélites. C'est-là au moins la pensée de quelques Chronologues, qui n'a de preuve que sa vrai-semblance. Mais cela fait voir que la Monarchie traversée par de semblables révolutions n'a pas eu une durée assez uniforme, pour dire qu'elle a été toujours la même. Que si quelquefois l'Histoire Sainte parle de *toute l'Égypte*, ce terme universel ne tire pas plus à conséquence, que quand elle rapporte à *toute la terre* des choses qui constamment n'appartenoient qu'à une petite étendue de País. Comme la dernière expression s'entend de toute la terre connue à ceux qui parlent ; la première doit s'entendre aussi de tout ce qu'ils

con-

connoissoient de l'Egypte ; c'est à dire, de ce qui en étoit possédé par les Princes qui leur avoient permis de s'y établir.

Il est vrai que le nom du País & du Peuple n'a point changé ; mais il ne s'ensuit pas de là que la même Monarchie ait toujours subsisté : si ce n'est que l'on dise que la Monarchie d'Espagne est encore aujourd'hui la même qu'elle étoit du temps que les Romains & les Carthaginois y faisoient la guerre, parce qu'elle conserve encore aujourd'hui son nom : quoi que dans cet espace de temps elle ait plusieurs fois changé de Maître. Les Romains en chassèrent ceux de Carthage ; & achevèrent sous Auguste de la subjuguier. Les Vandales en déposèrent les Romains. Les Wisigoths y entrèrent après les Vandales, qui passèrent en Afrique. Les Sarasins & les Maures la conquièrent presque toute sur les Wisigoths : & enfin les Rois de Galice & de Leon & autres la reprirent sur ces Usurpateurs. Cela suffit pour dire que ce n'est pas une même Monarchie, quoi que ce soit le même País. Ainsi quoi que l'Egypte en général ait été le Théâtre de

diverses vicissitudes, qui ont fait passer la souveraine puissance d'un Peuple à l'autre, il ne s'ensuit pas que l'on doive conter pour un même Empire l'autorité de tant de divers Princes qui l'ont conquise les uns sur les autres.

J'appelle donc un même Empire celui qui se continuë sans interruption, en sorte que l'autorité ne passe point d'un Peuple à l'autre par voye de Conquête: & que s'il y arrive quelque changement, il ne vient point de dehors, par une attaque étrangère: comme l'Empire Romain, par exemple: qui n'a point reçu de changement par les guerres extérieures, quoi que la forme du Gouvernement ait souffert au dedans de grandes révolutions: ou comme le Royaume de France, qui, depuis sa fondation n'a point été conquis par les Etrangers; quoi que la Couronne ait passé d'une Famille dans l'autre. L'Angleterre, si l'on veut, sera l'exemple du contraire. Elle a été subjuguée diverses fois par les Etrangers. Les Anglo-Saxons s'en rendirent Maîtres, sur les Bretons, ses anciens Habitans. Les Normands la conquirent sur ces Usurpateurs; mais en donnant des Loix aux
Peu-

Peuples, ils prirent le nom des vaincus ; & se sont toujours depuis appellez Anglois. Ce sont trois Monarchies dont l'une a été fondée sur les ruines de l'autre ; & dont on ne doit pas confondre la suite dans une même durée. C'est en ce sens au moins que je parle ici de la durée des Empires : & si l'on en juge par là , il se trouvera , sans doute , que la durée des Etats qui ont le plus long-temps subsisté sera réduite à d'étroites bornes : & il y aura bien des Siècles à rabattre de celle qu'on attribué à la Monarchie des Egyptiens. Mais j'ai encore à faire une autre remarque touchant l'époque où l'on commence ordinairement à compter la durée des Etats. On ne devoit en marquer l'origine , que par le temps où la Monarchie a eu quelque chose de formé. Cependant on remonte fort souvent jusqu'à la naissance de celui qui a donné son nom à un Peuple ou à un Pais : quoi qu'il ait pû fort bien arriver qu'il ne s'y soit formé un Etat que long-temps après la mort de ce prétendu Fondateur. Il n'est pas toujours arrivé que les Peuples ou les Pais aient pris le nom d'un homme , parce que c'est lui qui y a régné le premier ;

mais parce qu'il en a été le premier occupant ; & qu'il y a fondé une famille qui s'en est approprié la possession. De sorte que l'on ne doit pas conter la durée de l'Etat qui s'y est formé dans la suite, du temps de la naissance de celui qui a été le Chef de la famille : mais du temps que les branches de cette famille se sont associées, & ont commencé à vivre sous les mêmes loix. Autrement il faudroit conter la durée de la Monarchie des Juifs du temps de la naissance d'Abraham, souche de leur nation : ce qui seroit manifestement ridicule ; puisqu'il s'est passé plusieurs siècles depuis ce temps-là, jusques à celui où le Peuple d'Israël a commencé à prendre une forme de République.

J'appuie cette remarque de ce que l'Histoire Sainte, quand elle raconte les Origines des premiers Empires, distingue assez soigneusement les noms qu'elle donne à ceux qui ont été les plus illustres dans un certain Peuple. Car elle parle souvent des Ducs d'une Nation, avant que de parler de ses Rois ; les premiers n'étant que des Chefs sans conséquence ; ou que les Peres de certaines familles, que l'autorité des Rois

recueillies dans la suite, & soumises à une même autorité. Suivant cela il faut rabattre quelques siècles de la durée que l'on donne à la Monarchie d'Égypte. Car il ne faut pas la compter du temps que Mizraïm l'a occupée. Il n'a fait alors qu'y planter une famille, qui ne s'est pas divisée en plusieurs branches du soir au matin; & qui a eu besoin de quelques générations, avant qu'elle se soit assez multipliée pour mériter qu'on l'appellât un Etat: après quoi il est vrai-semblable encore qu'il a fallu quelque temps pour confédérer ces familles; ou pour les assujettir par la force: & ceux qui se souviendront combien la vie des hommes étoit farouche en ce temps-là; combien ils aimoient les Cavernes & les Bois; combien les plus civilisez & les plus polis étoient de véritables Nomades, qui n'avoient que des tentes pour demeure, ils comprendront bien que des États ne se formoient pas alors en un jour: & qu'un país étoit long-temps désordre & confusion, avant que d'être République ou Monarchie. Si l'on joint à cette déduction les interruptions & les changemens que les guerres & les

conquêtes y ont causez , on abrégera encore cette longue durée ; & l'on ne trouvera pas que cet Empire ait , peut-être , conservé mille ans durant la forme d'un Etat continué & non interrompu. Que si l'on me répond que ces changemens ne peuvent avoir interrompu la durée de l'Empire , parce que ce n'étoit que la posterité d'un même Mitzraïm qui régnoit toujours ; & que l'autorité ne faisoit que passer d'une famille à l'autre : comme en France la Couronne n'a fait que passer de la famille de Meroüée dans celle de Charlemagne ; & de celle de Charlemagne dans celle de Hugues Capet , qui étoient tous également François : je répons à mon tour que ce n'est pas la même chose. Ces trois diverses familles étoient sujettes , avant que de venir à la Couronne. De sorte que les changemens qui sont arrivez à leur égard ont été tirez du sein même de la Monarchie : dont le sujet n'étant pas moins François que son Souverain , l'on ne peut dire que l'Empire ait cessé d'être François , quand l'un a détroné l'autre. Mais il n'en est pas de même de l'Egypte. Les Dynasties dans lesquelles cette vaste

ste

ste Province étoit divisée , n'étoient pas sujettes les unes des autres. C'étoient de petits Etats distincts & indépendans, comme il paroît par la diversité de leurs Loix , de leurs Cérémonies , de leur Religion : mais elles s'agrandissoient aux dépens les unes des autres. Si donc le Pharaon de Joseph , ou son successeur fut chassé par les Hycsos Peuple étranger qui se rendit Maître de quelques Cantons opprimez , il est évident que l'Empire qu'ils fondoient apportoit un réel changement à l'état des Peuples ; & qu'on doit le considérer comme une Monarchie nouvelle , qui se bâtissoit sur les ruines de la précédente.

On prend pour prouvé que toutes ces Dynasties , qui ont régné tour à tour , n'ont fait que continuer un même Empire , comme si l'on avoit une démonstration certaine & évidente , qu'elles ne faisoient toutes qu'un même Peuple : & qu'ainsi l'on ne voyoit usurper la Souveraineté qu'aux membres d'une même société l'un après l'autre. Cependant on n'en peut avoir tout au plus qu'un simple soupçon : fondé sur ce que toutes ces Dynasties ne nous sont connues que sous un nom

général. Or il n'y a rien de plus foible que ce soupçon. Car premièrement on ne sçait point si ceux qui ont compris, sous un même nom, tous les habitans de ces vastes contrées, les connoissoient assez, pour ne pouvoir se tromper: & au contraire, il y a bien de l'apparence que ceux qui ont écrit les Antiquitez Egyptiennes tant de siècles après la première habitation de ce pais, en ont jugé ou avec la passion ordinaire de tous les Auteurs, de donner à leur pais de glorieuses origines: ou par l'état où ils voyoient les affaires de leur temps. D'ailleurs quoi que les Hebreux mêmes, plus voisins des lieux & des temps, aient parlé long-temps de ce pais sous le nom général de Mizraïm, cela ne tire point a conséquence: & ces noms généraux ne concluent pas que le pais ne fût pas habité par des familles indépendantes les unes des autres: comme ce que les Hebreux connoissoient les pais maritimes sous le nom général d'Isles, & la Grèce sous le nom commun de Javan, & l'Italie sous le nom de Kittim, & l'Espagne sous le nom de Tarsis, & la Gaule sous le nom de Rhodanim, ne donne pas lieu de conclure qu'il

qu'il n'y eût dans tous ces pais qu'une seule Communauté, dont toutes les autres dépendissent. Car l'expérience y est contraire; & nous sçavons qu'il y avoit dans tous ces lieux autant d'Etats: que de Villes. Comme donc on ne peut prendre pour un même Empire les diverses révolutions de la Grèce, qui ont élevé au dessus des autres tantôt les Atheniens, tantôt les Lacedemoniens, tantôt les Thebains, tantôt les Macedoniens; & comme l'on ne peut dire que l'Empire de la Grèce a duré autant de siècles qu'il s'en est passé depuis la première autorité des Atheniens jusques à la décadence des Macedoniens; mais seulement que dans la Grèce il y a eu divers Empires, chaque Peuple l'aiant usurpé à son tour: de même le pais de Mizraim partagé en Cantons indépendans a vû tantôt l'un puissant tantôt l'autre; & a été le Siège de divers Empires, dont l'un a succédé à l'autre: mais dont les diverses durées ne doivent pas être contées pour celles d'une même Monarchie. C'est donc une pauvre raison, que de dire que ce ne sont que des Enfans de Mizraim qui ont régné tour à tour sur la posterité
du

du même Pere : & qu'ainsi la Monarchie à changé de mains , mais qu'elle a été au fonds la même chose : car à ce prix on pourroit dire que depuis la division de la terre entre les Enfans de Noé , il n'y a eu qu'un même Empire dans toute l'Europe , parce que dans toutes les révolutions que l'on y a vû arriver , ce sont toujourns des Enfans de Japhet qui ont été le jouiet de ces diverses vicissitudes. Je conclus de là que l'on donne une trop longue durée à la Monarchie des Egyptiens ; & qu'à peine trouvera-t-on qu'elle ait conservé mille ans le caractère d'une seule & même Monarchie.

Tout cela peut s'appliquer à la durée de l'Empire des Moabites , des Ammonites , des Iduméens , & des autres dont il semble que la durée a passé treize ou quatorze siècles. On commence leur Monarchie de trop bonne heure. On a tort de la conter dès la naissance de Moab , ou de Benammi. Le moins que l'on puisse faire , c'est de donner aux Enfans le temps de croître ; & de devenir Chefs de quelque Compagnie de voleurs , afin de conter de là le commencement de leur Monarchie.

chie. Je crois qu'il est à peu près arrivé aux uns la même chose qu'aux autres ; & que l'on peut juger d'Ismaël & de Moab sur le pied des progrès que fit Esau, en fondant le Royaume d'Idumée. Il ne se vit pas tout d'un coup à la tête de 400. hommes. Il étoit déjà vieux, quand il s'avisa de porter les armes. Ses premiers Soldats furent les Esclaves qu'Isaac lui avoit donnez par avancement de succession ; ou qu'il avoit reçûs en mariage avec les femmes qu'il avoit épousées. Ce fut de la même façon qu'Abraham son grand Pere devint Général d'armée , pour courir après ceux qui emmenoient Lot son Neveu. Il se mit à la tête de 318. Esclaves. La différence qu'il y a entre Abraham & son petit Fils , c'est qu'Abraham appliquoit ordinairement ses serviteurs aux paisibles fonctions de la Bergerie & du Labourage : au lieu qu'Esau menoit les siens plus ordinairement à la petite guerre. Mais ce qu'il y a de remarquable , c'est qu'Esau n'est point nommé Roi : & à la verité ce seroit donner un nom trop honorable à ces fondateurs des anciens Etats , qui n'étoient rien que de simples Chefs de famille ; & qui

n'avoient de commandement que sur ceux qui gardoient leurs troupeaux, ou qui labouroient leurs terres. Esau même n'est pas nommé Duc. Ce titre est réservé à ses Enfants, qui le prennent tous. De sorte que l'on ne voit encore jusques-là entre les Iduméens nulle apparence de Monarchie. Tant de Ducs ne se reconnoissoient point les uns les autres; & n'avoient point ensemble d'autre confédération que celle de la parenté. D'ailleurs le nom de Duc n'est pas un nom d'autorité. Le terme de l'original est équivoque entre un bœuf & un Duc: d'où l'on peut juger que ce mot que l'on traduit Duc, n'est pris dans cette signification que par métaphore, pour marquer un homme, qui est, à l'égard d'une multitude, ce qu'est un bœuf dans un troupeau: c'est à dire qui marche le premier, & qui n'a pas plus de droit sur la vie de ses sujets, qu'un taureau, sur celle des bêtes qu'il conduit aux pasturages.

Comme on peut faire les mêmes réflexions sur l'origine des autres Etats, on peut conclure de là qu'il n'y en a pas un de la durée duquel on ne puisse

retrancher legitiment quelque centaine d'années. A quoi si l'on ajoute les révolutions qui sont arrivées dans ces petits Etats, les servitudes, les captivitez, les conquêtes qui en ont interrompu la succession, l'on réduira encore à un moindre nombre les siècles de leur durée. Il seroit ridicule, par exemple, de conter dans la durée de la Monarchie des Iduméens le temps qu'ils furent sous le joug des Israélites: & la même remarque se peut appliquer à tous les Etats que l'Histoire sainte nous represente comme contemporains: car il y a eu de semblables interruptions dans le cours de leur durée. Mais ce qui peut faire le plus de difficulté sur ce sujet, c'est l'Empire dont on dit que Nimrod fut le Fondateur. Car à commencer sa durée par le temps où il semble que l'Ecriture Sainte en marque l'origine, il se trouve qu'il a été continué dans une longue suite de siècles. Mais il n'y a, peut être, point d'Empire dont l'Histoire soit plus incertaine que celle de celui-ci: & les Chronologues sont si peu d'accord touchant sa durée, qu'on en trouve dont le calcul diffère de neuf cens ans: les uns ne lui don-

donnant guéres plus de 500. ans de durée, & les autres guéres moins de 1500. je crois qu'il y a plus de raison dans le sentiment de ceux qui lui en donnent le moins; & voici quelques considérations qui peuvent le démontrer.

Premièrement cet Empire ne commence que fort tard à être connu dans l'Asie; & l'on ne lui voit prendre nulle part aux affaires des pais Occidentaux de cette partie du monde, qu'après un long séjour des Israélites dans la terre de Canaan. Or cela ne convient guéres à un Empire qui s'étendoit, dit-on, jusqu'aux Indes: & qui devoit confiner avec tous les pais occupez ou connus par la famille des Patriarches. D'ailleurs les plus grands Monarques de ce temps-là qui avoient soumis plusieurs de leurs voisins, paroissent encore de bien petits Princes. Abraham n'a besoin que de sa famille pour en battre un, qui étoit assisté de toutes les Troupes de trois Rois ses tributaires: & il ne marche à cette expédition qu'avec trois cens dix-huit hommes & deux de ses amis: je dis 318. hommes: car je crois qu'à moins que d'être Joseph, c'est à dire, l'homme le plus vain qui ait
jamais

jamais écrit, on ne les transformera pas en autant de Capitaines. Comment le Roi de Ninive avoit-il laissé subsister cette foible puissance si long-temps dans son voisinage? En troisième lieu, je ne sçai comment accorder cette longue puissance des Assyriens avec l'histoire de Bacchus, qui porta ses conquêtes fort avant dans les Indes: car il ne semble pas possible que l'Empire de ce Heros enfin déifié se confonde avec celui d'Assyrie. Enfin quand David & Salomon étendirent leurs frontières jusques à l'Euphrate, d'où vient que la Monarchie des Assyriens ne s'étonna point de ce voisinage? On n'entend point parler de ce Peuple, dont on veut néanmoins que l'Empire fût si étendu: & qui par conséquent devoit voir les conquêtes des Juifs de dessus le bord Oriental de l'Euphrate. Si cela est, il faut avouer que ces Princes avoient l'esprit bien tranquille, de voir, sans se remuer, un Peuple voisin assujetti par des armes étrangères, & de ne se mêler point de ses affaires, pour avoir au moins un peu de part au profit. Les Princes d'aujourd'hui sont bien plus sages. Il n'y en a guères qui voyant dé-

truire

truire son voisin ne tâchèt à se mettre de la partie , pour profiter de ses dépouilles. Mais on peut juger au moins par ces observations , ou que la Monarchie Assyrienne a commencé plus tard , qu'on ne le croit d'ordinaire ; ou qu'après un grand lustre & une grande prospérité, elle étoit tombée dans une grande décadence , qui l'avoit réduite dans d'étroites bornes. En effet on trouve que les Médes , qui en secouèrent le joug , lui avoient arraché ses plus considérables Provinces , environ 500. ans après le temps de Ninus. De même Babylone lui étoit échappée. Je croi aussi que les Syriens, dont l'Empire étoit puissant dès le temps de David , & conserva sa splendeur quelques siècles encore après lui , avoient démembre quelque pièce de cette première Monarchie. Autrement je ne puis comprendre comment les Rois de Syrie, qui paroissent si entreprenans & si inquiets n'auroient pas eu des guerres continuelles avec les Assyriens, si ceux-ci avoient encore été alors les maîtres de l'Orient , & en état d'entreprendre sur la liberté des autres.

Je conclus de tout cela que si l'on ac-

corde mille ans de durée à celui de ces anciens Empires qui a le plus long-temps subsisté, on lui donnera pour le moins tout ce qu'il peut legitiment prétendre. Je ne trouve que l'Empire Romain qui passe de quelques siècles l'âge de tous ceux qui l'ont précédé. Car on s'accorde à lui donner environ 1230. ans. Il est vrai que l'on conte dans ces années celles de sa décadence, pendant lesquelles cinq ou six petits brigands se faisoient nommer Empereurs d'un Empire qui n'étoit plus : & d'ailleurs on les commence du jour de la fondation de Rome, quoi qu'à la vérité il se passa encore quelque temps, avant que sa juridiction s'étendit plus loin que ses Fauxbourgs ; & que ses habitans eussent d'autre terre à cultiver que celle de leurs Jardins. Constantinople a conservé sa grandeur à peu près autant, si l'on conte son Empire depuis le temps que Constantin la fit Capitale de l'Orient, jusques à l'année que les Turcs s'en rendirent maîtres. Je n'ai point sçû que les autres Seigneuries qui ont été ou plus anciennes que Rome, ou contemporaines ayent approché de cette durée. Je croi aussi qu'il

qu'il y en a peu aujourd'hui au monde qui ayent atteint un si long âge ; & le dénombrement qu'on en pourroit faire ne serviroit qu'à le confirmer. La République de Venise ne prétend pas avoir duré plus de 1235. ans : encore faut-il avouer que les Etrangers lui disputent l'honneur qu'elle s'attribuë, d'avoir été libre dès sa naissance ; & qu'ils soutiennent qu'elle a été d'abord longtemps sujette à divers Princes. Les plus sages Historiens d'Ecosse n'ont osé donner guères plus d'âge à leur Monarchie , encore faut-il comprendre dans cette durée les fables dont les origines des Etats sont d'ordinaire envelopées. Je crois qu'il n'y a guères d'esprits assez crédules pour ajoûter foi à ces Romans qui portent les choses jusques au temps du deluge. Pour moi je parle de ce qui a quelque apparence de certitude. Pour la Chine, on sçait que c'est un pais encore trop peu connu, pour sçavoir quel fondement on doit faire sur ses Histoires : & d'ailleurs on sçait que c'est un pais où les voisins envoient assez souvent leur jeunesse faire des courses, qui y changent l'Etat & qui font de grandes interruptions à la succession

cession légitime. De sorte que je puis avec raison regarder douze ou treize siècles comme la plus longue vieillesse où les Etats ayent accoutumé de parvenir ; puis que l'on n'a point de certitude qu'il y en ait jamais eu qui ayent passé ces bornes. Il en est comme des hommes dont on voit quelques-uns qui peuvent vivre cent ans ; à cause de quoi l'on peut dire que ce sont-là les dernières bornes de la vie ; quoi que cela n'empêche pas qu'il n'y en ait une infinité qui n'arrive pas au tiers ou au quart de cette durée : de même, parce qu'il y a des Empires qui durent douze ou treize cens ans , on peut regarder cette longue suite de siècles comme le dernier âge où les Empires puissent arriver , quoi qu'il y en ait un fort petit nombre qui ayent atteint une si grande vieillesse.

Ce principe étant une fois posé, il me semble que tout Etat qui a rempli aujourd'hui cette longue durée, doit être regardé comme étant assez voisin de sa décadence : principalement si depuis sa fondation il ne lui est point encore arrivé de révolution qui semble avoir changé la suite de sa destinée.

C *Ainsi*

Ainsi je n'appliquerai pas ce principe à la République de Venise, qui a perdu depuis quelque centaine d'années, tant de Royaumes, tant d'Isles, tant de places, qu'il semble qu'elle n'a plus de lieu de craindre l'Epoque fatale de la ruine des grands Empires. Elle n'est plus qu'un titre & un reste de ce qu'elle a été : & elle a plus de sujet d'espérer un changement qui la rétablisse, que de craindre une décadence nouvelle. Mais s'il y a un Etat qui, suivant le calcul de ses propres Historiens, a déjà duré douze cens soixante & neuf ans : qui pendant ce temps-là, quoi que souvent attaqué par les Etrangers, & quelquefois conduit à deux doigts de la ruine, n'a pourtant jamais été conquis ni détruit : qui a toujours réparé ses pertes ou sous le Prince même qui les avoit faites, ou sous son successeur immédiat ; & qui depuis qu'il subsiste a toujours tenu l'Europe ou sous le joug, ou dans la terreur, on pourroit dire, peut-être, qu'après une si longue durée, il doit craindre quelque atteinte mortelle, & qu'il n'est pas loin de quelque fâcheuse catastrophe.

Cette considération me mène d'el-
le-

le-même à une autre qui semble avoir de la liaison avec elle. C'est celle de la grande prospérité des Etats, ou des Familles souveraines. Il semble que jamais la Providence ne leur permet de monter à un certain degré de splendeur, que pour les avertir d'un prochain obscurcissement. On passe en un moment d'une grande fortune à un grand revers. C'est une fatale propriété de toutes les choses terrestres, qu'elles commencent à décroître, aussi-tôt qu'elles ne croissent plus. Il en est comme de ces eaux que l'artifice fait jallir en l'air, qui retombent aussi-tôt qu'elles sont arrivées où la force qui les pousse est capable de les porter. Cela se peut prouver par une induction presque Universelle de tous les Etats du monde, & ce qu'il y a de considérable, c'est que les Empires qui ne s'éteignent pas tout d'un coup après une prospérité extraordinaire, tombent au moins dans quelque triste révolution, dont ils ont de la peine à revenir. Je rapporterai sur ce sujet quelques exemples des plus Illustres. Que le Royaume d'Égypte ne fût florissant pendant la servitude des Israélites, personne

n'en peut douter. La prudence de Joseph y avoit attiré toutes les richesses des pais voisins. Cependant il perdit bien-tôt sa gloire. Ceux qui régnoient de ce temps-là ne laissèrent point leur Couronne à leurs enfans. Des Etrangers chassèrent la famille régnante ; & ayant eu pour accessoire de leurs conquêtes les Israélites qu'ils firent esclaves , ils portèrent encore leur gloire plus loin que ceux qu'ils avoient déposés. On dit qu'ils firent paroître leur puissance par l'érection des Pyramides ; & l'Histoire Sainte rapporte qu'ils firent travailler les Israélites à bâtir des Villes, qui ont été long-temps fort célèbres : glorieuse marque de grandeur pour ce temps-là, où les Princes trouvoient plus digne d'eux de bâtir une Ville, que ceux de nôtre siècle ne se font d'honneur de la ruiner à force de bombes. Cependant cette prospérité n'alla pas loin : & s'il se trouve que cette Dynastie conserva encore long-temps l'Empire d'Egypte , il n'y a personne au moins qui ne confesse que les playes dont cette Nation fut frappée ; & la déroute de l'armée, ensevelie dans la Mer Rouge ;

ge ; valent bien une décadence ordinaire.

Si les Mémoires que les Historiens ont suivis font véritables , on peut dire que l'Égypte n'a jamais rien vû après ceux-là , de plus grand que Sesostris. Il fut vainqueur de toute l'Asie : & il planta des trophées dans des lieux qui n'étoient presque pas connus. Il porta ses armes & ses conquêtes jusqu'à la Mer Noire. Cependant , si le Sesostris de l'Histoire profane est le Sésac de l'Histoire Sainte , comme on l'estime communément , il faut bien dire , que sa prospérité fut suivie d'une révolution soudaine : puis qu'aussi-tôt les Peuples subjugués reprirent courage , & secouèrent le joug de sa servitude. Les successeurs de Roboam régnèrent souverainement sans aucune dépendance des Egyptiens. Il est vrai que l'on attribue à trois ou quatre des successeurs de Sesostris la même étendue d'Empire qu'à lui : mais je ne sçai pas si l'on a raison & j'ai de la peine à comprendre comment ils ont été Souverains à Suses & en Phrygie , pendant que le Roitelet de Jérusalem , dont le petit Royaume étoit enclavé dans ce grand

Empire, jouissoit de ses droits sans empêchement. D'ailleurs le Successeur immédiat de Sesostris est représenté comme un homme d'une fardide avarice, qui ne songeoit qu'à amasser de l'argent: inclination peu propre à faire ou à conserver des conquêtes. Il me paroît donc plus vrai-semblable que les Rois qui suivirent Sesostris ne pûrent soutenir le fardeau de la Monarchie qu'il leur avoit laissée: que l'avare Rhamses donna le branle à la décadence: qu'Aménophis, que les Critiques ont trouvé à propos de confondre avec le Memnon de la fable, mourut trop tôt pour relever son Etat: que la vanité de Rameses acheva de le détruire. En effet jamais homme n'a porté la vanité insensée à un plus haut degré; comme il paroît par l'inscription de l'Obelisque qu'on lui attribue. Mais aussi son orgueil fut payé comme il le méritoit; puis que le Royaume s'éteignit avec lui; & que l'Égypte fut divisée de nouveau en une infinité de petites Seigneuries; comme elle l'avoit été autrefois.

Je passe de cet Empire à celui des Israélites. Il n'eut pas grand lustre sous Saul:

Saul : David le porta loin par ses conquêtes & par ses victoires : mais sa grande prospérité fut sous le règne de Salomon. Aussi après la mort de ce Prince l'Etat reçut une secoussé terrible, par la révolte de Jeroboam , qui démembra ce Royaume ; & ne laissant que deux Tribus au Fils de Salomon , prit les dix autres pour lui-même. Ces deux Etats ennemis se donnèrent tant d'affaires mutuellement, qu'ils jouirent peu , depuis leur division , d'une parfaite prospérité. Jeroboam second fut le plus Illustre des Rois des dix Lignées. Il régna long - temps & avec gloire : mais après lui , la Monarchie tomba tout d'un coup , & ne s'est jamais relevée. De l'autre côté , Josaphat porta bien haut la gloire du Royaume de Juda : mais ce même Etat se vit bien humilié sous ses Successeurs. Après lui Ezechias ne fut conservé que par des miracles ; tant il avoit peu de forces humaines pour se maintenir ! Josias avoit rendu un peu de lustre à l'Empire Juif : mais cette prospérité fut courte ; & dans peu d'années on vit le Peuple captif transporté hors de son pais. Ainsi toutes les fois qu'un rayon

de prospérité venoit à reluire, on pouvoit conter qu'il se préparoit une révolution fâcheuse : & cet état ayant roulé quelque temps dans cette condition incertaine, tomba enfin dans une entière ruine. Il reprit néanmoins un nouvel éclat, quelques siècles après, sous une autre forme, pendant la vie d'Hérode le grand : & jamais cette Nation n'avoit été plus redoutable que sous son règne. Mais après sa mort, l'Etat ne fit plus que languir, jusqu'à sa totale destruction.

Le Royaume de Juda me fait souvenir de Nabuchodonosor. Jamais l'Empire d'Orient n'avoit eu plus d'éclat qu'entre ses mains. Mais cela dura bien peu ; & son petit-fils se vit dépouiller en un moment de ce magnifique héritage. Les successeurs de Cyrus étendirent plus loin que lui les bornes de l'Empire qu'il leur avoit laissées : mais leur prospérité leur fut fatale. Ils portèrent leurs armes jusques dans le cœur de la Grèce : mais outre les mortifications qu'ils reçurent durant ces guerres, ils attirèrent encore par ce moyen les armes d'Alexandre, qui les fit tomber du Trône. Il arriva la même chose

se à ce Conquérant. Il n'y eut personne après lui qui pût soutenir le fardeau de la Monarchie, qu'il avoit fondée. On fit en peu d'années divers partages de sa succession; & enfin après de longues guerres il s'éleva divers Royaumes du débris de ce vaste Empire. Les trois plus considérables pièces de ce débris furent les Royaumes de Syrie, d'Égypte, & de Macedone. Antiochus le Grand avoit porté sa gloire bien loin; & il étoit si puissant qu'il faisoit ombre aux Romains. Mais une seule bataille le renvoya au de là du Mont Taurus, & lui enleva tant de Provinces, qu'il y en eut assez pour former de grands Royaumes. Antiochus l'Illustre éprouva la même fortune. Il fut d'abord fort heureux; mais sa prospérité fut bien-tôt suivie de grandes adversitez; & peu de temps après, il se trouva si affoibli qu'il ne pût réduire une poignée de Juifs, qui lui faisoient la guerre. Quand même il voulut achever la conquête de l'Égypte qu'il avoit toute subjuguée, il ne fallut qu'un ordre des Romains, pour lui arracher le fruit de ses victoires, & le faire rentrer dans les limites de la Syrie.

Depuis il fit encore de grands progrès en Egypte & en Lybie : en suite de quoi il tomba tout d'un coup , & la Monarchie avec lui : car depuis cela cet état fut déchiré par de perpétuelles brouïlleries , jusqu'à ce qu'enfin les Romains l'anéantirent. Il y eut plus d'égalité dans la fortune des Rois d'Egypte ; qui , pour la plûpart ne furent pas entreprenans. Mais s'il y eut quelque temps où ils jouïrent d'une plus grande prospérité que dans un autre , ce temps fut suivi d'une décadence proportionnée. Ptolomée Evergetes conquit presque toute la Syrie sur les Seleucides & s'en fit couronner Roi : mais après cela son Royaume éprouva de grands revers , & il subsista plus par la protection des Romains , que par ses propres forces. De tous les successeurs d'Alexandre au Royaume de Macedone , il n'y eut personne qui fit mieux ses affaires que Philippe. Il avoit remis toute la Grèce sous le joug , & il tenoit trois places *qui la réduisoient à dépendre de sa volonté* : à cause de quoi il les appelloit *les fers & les chaînes de la Grèce*. Mais il vit , avant que de mourir , sa gloire flétrie par le bonheur

heur des Romains ; & son Fils Persec perdit ce que les vainqueurs lui avoient laissé par compassion.

On remarque la même chose dans les autres Etats. Pyrrhus emporta en mourant la gloire & la fortune des Epirotes , dont il avoit fait connoître le nom & craindre les armes dans le cœur d'Italie & dans la Sicile. Hiéron Roi de Syracuse , grand ami des Romains , avoit fait beaucoup de bien à son pais ; & quoi qu'il portât le nom de Tyran , il gouverna son peuple avec une extrême modération , & lui aquit de la réputation & des richesses. Car il y avoit en ce temps-là des Tyrans beaucoup plus gens de bien que les Rois légitimes ne l'ont été dans la suite. Mais après sa mort , tout tomba dans une confusion extrême ; & l'on sçait que , peu d'années après , Marcellus prit & saccagea cette puissante Ville. On voit quelque chose de semblable dans l'Histoire d'Heraclée. Denis , aussi connu par sa grosseur extraordinaire , que par la douceur de son gouvernement , mit cette Ville dans une grande prospérité. Il ne fut Tyran que de nom ; puis qu'il eut pour ses sujets des affections

de Pere. Mais le bonheur de sa Patrie mourut presque aussi-tôt que lui : & elle fut presque détruite par des guerres civiles & étrangères. Le Royaume de Pont avoit été inconnu avant Mithridate : mais après que ce Roi célèbre eut tenu en balance quarante ans durant la puissance des Romains par l'opposition de la sienne, sa bonne fortune l'abandonna ; & son Fils Pharnace ne pût ni conserver l'amitié, ni soutenir l'inimitié des Romains ; ni empêcher son pais de changer de maître.

Si l'on trouve bon que je mêle ici l'Histoire des Etats que nous ne connoissons que sur la foi des Auteurs qui ont écrit tant de choses fabuleuses, j'alléguerai Minos Roi de Crète, qui porta ses armes dans tout le monde connu de son temps : mais des Successeurs de qui l'on ne parle point, au moins comme de Princes qui ayent soutenu cette gloire. Je lui joindrai l'Empire Troyen, qui étoit arrivé au plus haut degré de la gloire entre les mains de Priam : mais qui fut entièrement détruit par la guerre que les Grecs lui firent pendant la vie de ce même Prince. Agamemnon, qu'on avoit élu Chef de cet-

cette expédition militaire, parce qu'il étoit le plus puissant des Princes Grecs, éprouva chez lui la même fatalité. La prise de Troye fut le comble de sa gloire : mais après cet exploit il périt lui-même, & son petit Etat se détruisit par des brouilleries intestines. Cette révolution se communiqua presque à tous les Princes qui avoient eu part à la gloire de cette conquête. Les vainqueurs ne furent guères plus heureux que les vaincus : & il ne resta des uns & des autres que des débris, qui allèrent en divers lieux du monde fonder de nouveaux Empires. On trouve par tout des exemples de ces subites révolutions envelopées sous les déguisemens de la Fable : mais puis qu'on en trouve assez dans les Histoires certaines, on peut bien se passer de ceux que la Fable nous fournit.

Avant que je passe à rapporter des exemples plus voisins de nôtre siècle, je remarquerai que les Républiques ont été sujettes à ces vicissitudes, aussi bien que les Monarchies. Quand les Atheniens se virent dans leur plus grande prospérité, ils entreprirent mal à propos de conquérir la Sicile. La
per-

perte d'une bataille les réduisit à de si
 grandes extrémités, qu'en peu de
 temps ils perdirent & l'Empire & la li-
 berté. Ils ne recouvrèrent une partie
 de ce qu'ils avoient perdu, que parce
 qu'un semblable revers fit tomber les
 Lacedemoniens leurs vainqueurs, d'une
 grande prospérité dans une grande foi-
 blesse. Les Thebains les terrassèrent
 par les victoires d'Epaminondas: mais
 eux-mêmes après la mort de leur brave
 Général perdirent tout ce qu'ils
 avoient gagné. Philippe, Pere d'Al-
 exandre arrêta le cours de ces révolu-
 tions, parce qu'il réduisit toutes ces
 Républiques sous un même joug.
 Tout le monde sçait quelle avoit été la
 puissance de Carthage, qui se vit sur le
 point de forcer le destin de Rome, & de
 ravir aux Romains l'honneur d'être les
 Tyrans de toute la terre. Les Carthagi-
 nois s'étoient emparez de la meilleure
 partie de la Sicile, & des autres Isles de
 la Méditerranée: & l'on ne leur con-
 testoit point la Seigneurie de la Mer.
 Mais une malheureuse guerre leur fit
 perdre tout ce qu'ils tenoient hors de
 chez eux: & à peine les Romains leur
 permirent-ils de conserver quelque
 mor-

morceau de terre en Espagne. Cette puissante Ville se releva comme elle pût de cette chute : & sous la conduite d'Annibal elle porta sa prospérité plus loin qu'elle n'avoit jamais fait. Elle s'empara d'une grande partie de l'Espagne; elle se fit obéir dans les Gaules; elle força les Pyrenées, les Alpes; l'Apennin: elle conquit toute l'Italie, dont elle retint la possession quelques années. Mais plus elle porta haut sa gloire & sa prospérité, plus la décadence qu'elle souffrit après ces progrès l'amena près de sa dernière ruine. Elle fut dépouillée de tout ce qu'elle avoit conquis, dont les Romains gratifièrent ceux qui les avoient servis dans cette guerre : & peu d'années après cette Ville malheureuse fut détruite par ces Politiques inhumains, qui étoient encore jaloux de ses restes & de ses débris. La décadence de Carthage entraîna celle de Syphax, qui avoit agrandi son Empire aux dépens de ses voisins, bien plus que tous ses Prédécesseurs. Mais les Romains établirent Masinissa sur ses ruines; & réduisirent le Fils de ce Roi dépossédé à se contenter d'une petite portion de la Mauritanie.

L'Empire Romain est un Etat mêlé de République & de Monarchie : mais dans l'un & dans l'autre égard il donne des preuves de ce que j'ai soutenu jusques ici. La défaite d'Antiochus par Scipion, & la destruction de Carthage mirent Rome dans le plus haut degré de sa puissance : mais on vit dès-lors naître dans son sein les guerres civiles, qui ne se terminèrent que par l'oppression de la liberté publique, & par le retour de la Monarchie, dont elle avoit secoüé le joug quelques siècles auparavant. Grande & pitoyable décadence pour un Etat populaire. Car il ne peut arriver rien de plus fâcheux à un peuple accoûtumé à ne dépendre que de lui-même, que de se voir réduit à dépendre de la volonté d'autrui. Mais sa prospérité ne fut pas plus constante qu'auparavant, quand elle eut changé de maître. J'en remarque dans la durée de son Empire quatre périodes principales depuis le renouvellement de la Monarchie. Le premier, c'est le temps d'Auguste : le second, c'est le règne de Trajan & des Antonins : le troisième, c'est l'Empire de Constantin : le dernier, c'est celui de Théodose, que les

Historiens Ecclesiastiques ont appelé *Grand*, parce qu'il étoit de leurs bons amis, & fort dépendant de leurs conseils: ou pour d'autres raisons que nous toucherons ailleurs. Autant de périodes de prospérité que l'on y remarque, autant on y voit de cruelles révolutions. Depuis Auguste jusques à Trajan, il n'y eut que des Princes nez pour le malheur de l'Etat & de tout le genre humain, si l'on en excepte Vespasien & Tite son Fils: mais ils régnèrent trop peu, pour faire oublier à l'univers les misères des régnes précédens. Depuis la mort de Verus jusqu'à Constantin, l'Empire fut dans de continuelles vicissitudes. On ne vit qu'incurSIONS de Barbares; que séditions des armées; que soulèvement des Provinces, que meurtres des Empereurs, que massacres des Chrétiens: de sorte que la face de l'Empire n'a, peut-être, jamais été plus triste qu'elle le fut pendant ce long intervalle: & ce seroit mal entendre en quoi consiste la prospérité des Etats que de ne confesser pas qu'il étoit alors déchû de sa première splendeur. Constantin lui rendit un peu de lustre; au moins à ce que l'on dit:

dit : car il n'y a, peut-être, jamais eu d'Histoire plus incertaine que celle de ce Prince, de qui nous ne sçavons rien que ce qui en a été écrit ou par des ennemis ou par des flatteurs. Mais au moins il recueillit entre ses mains l'autorité souveraine, que ses prédécesseurs avoient été contraints de partager : & l'éclat qu'il donna à la Religion Chrétienne a fait croire que l'Empire n'avoit jamais été plus heureux. Mais ses enfans déchûrent de cette gloire. Constance vit l'Etat ravagé par les querelles de Religion : & il eut le malheur de voir l'esprit de persécution entrer dans le Christianisme. Car les Ariens en donnèrent l'exemple aux autres ; & apprirent aux Orthodoxes à prêcher l'Évangile à peu près comme les Payens travailloient à maintenir leurs erreurs. Julien qui le suivit fut le dernier de la famille de Constantin ; & fit grand peur à la Religion Chrétienne, qu'il auroit détruite, s'il en avoit eu le temps. Quelque temps après on vit régner Théodose, qui fit reluire encore un peu la prospérité de l'Empire : mais après qui la partie Occidentale de la Monarchie se trouva bien-tôt ruinée.

J'irois trop loin, si je voulois rapporter tous les exemples de ces subites révolutions, qui ont ordinairement suivi de près les grandes prospérités. Combien en trouverois-je dans l'Histoire des Turcs & des Sarrafins? Combien dans l'Histoire des Vandales? Des Gots? Des Lombards? Je passerai tout cela pour dire quelque chose de trois Etats qui nous sont assez connus. Le premier est l'Angleterre. Ses Princes étoient si puissans à la fin du quatorzième siècle & au commencement du quinzième, que le redoutable Royaume de France n'étoit plus, pour ainsi dire, qu'un accessoire de leur Domaine. Il s'en fallut peu, qu'après la mort de Charles VI. Ils ne dépouillassent le légitime héritier. Ils le réduisirent presque à la dernière de ses Villes: & le desespoir pensa lui faire quitter la partie; sans la résolution de quelques-uns de ses serviteurs, il se seroit confiné dans les Montagnes, pour se maintenir comme il auroit pû dans ces lieux inaccessibles. Mais la chance tourna bien-tôt. Les Anglois perdirent toutes leurs conquêtes, & toutes leurs prétentions; & ne gardèrent que Calais,

lais, de tout ce qu'ils avoient possédé en terre ferme. L'union de trois Royaumes ; la richesse de l'Etat ; la multitude d'hommes dont il abonde, & plus que tout cela, une certaine disposition des affaires de l'Europe, leur donneroient une belle occasion de réparer ces anciennes pertes: mais le Prince qui est à leur tête a, peut-être, trop de modération, pour vouloir troubler la paix de ses voisins : & trop de grandeur d'ame, pour vouloir abuser de l'embaras ou de la foiblesse des autres : si ce n'est qu'on aime mieux dire qu'il se donne trop d'affaires chez lui, pour avoir le temps & le moyen de profiter de la conjoncture.

La prospérité des Rois d'Espagne ne fut extraordinaire que depuis la découverte & la conquête des Indes ; & la réunion ou l'usurpation de tant d'Etats dont les bons Catholiques Ferdinand & Isabelle accrurent leur domination ; & encore plus depuis que Charles-Quint fut appelé à la succession de ses Ayeux. Avant cela on peut dire que l'Etat n'étoit pas encore formé. Ce pais étoit encore partagé entre plusieurs Maîtres. Mais les Espagnols

gnols se virent tous , à l'exception du Portugal , recueillis sous ce Prince dans un haut comble de prospérité. Cependant il vit avant sa mort sa fortune bien changée : & en homme qui jugeoit sagement de l'avenir , il ne douta point qu'après tant de revers , qui l'avoient déjà humilié , il ne tombât dans une ruine toute entière , s'il ne la prévenoit par sa prudence. Pour arrêter donc cette prospérité fugitive qui lui échappoit , il consentit à perdre la moitié de sa puissance qu'il remit à Ferdinand : & pour sauver l'autre , il la mit entre les mains de Philippe second , qui en fut assez mauvais ménager. La décadence de cette grandeur étoit si fatale , que ni les troubles d'Angleterre , ni la Ligue de France , ni les prospérités du Duc de Parme ne la purent retarder. Il est vrai que la conquête du Portugal sembloit le récompenser de la perte de la Hollande : mais ce qui fut bien commencé sous lui , s'est parfaitement accompli sous ses successeurs , si paisibles aujourd'hui , qu'ils n'osent se plaindre , quand on les outrage : & en qui l'on voit l'exemple d'un Empire en parfaite décadence. Du côté de l'Al-

le-

lemagne , on vit Ferdinand second dans un si haut degré de gloire , qu'il n'avoit plus qu'un pas à faire , pour arriver au pouvoir absolu , & soumettre à sa volonté tous les Princes de l'Empire. 130000. hommes dans ses armées, des meilleures troupes du monde ; & les meilleurs Généraux qu'il eût pu souhaiter : le Gouvernement foible en France ; l'Italie étonnée : la Hollande lasse ; l'Angleterre sans souci des affaires du dehors ; sembloient lui promettre un heureux succès de toutes ses entreprises. Cependant le Roi de Suède , dont il ne se défioit pas , le mit à deux doigts de sa ruine ; & fit craindre à toute l'Europe que ce rapide Conquérant ne portât ses armes plus loin que l'on n'eût voulu. Depuis cela on n'a pas vû la Maison d'Autriche dans un grand lustre ; & l'on ne sçait pas combien durera ce rayon de prospérité qui lui a rendu la Hongrie.

Il faut dire un mot de la France. elle a éprouvé, comme les autres Etats, que la chute suit de près l'exaltation. À peine la première race de ses Rois se vit-elle en possession d'un Etat florissant , qu'elle déchût de sa gloire.

Clovis

Clovis laissa une grande succession, qui fut démembrée en quatre; & ces débris s'étant rejoinis dans la suite, une nouvelle division déchira l'Etat; après quoi il tomba sous la conduite des Rois faineans. Charlemagne fut sans contredit l'honneur des François & de la seconde race: mais après lui leur gloire déchût par les facilités de Louis le Debonnaire; elle s'obscurcit encore davantage pendant les broüilleries du règne de Charles le Chauve; & elle s'avanouit tout à fait par la foiblesse de Charles le Gras. Il ne régna plus après lui que des Princes timides & irrésolus; qui donnèrent lieu à une autre famille de leur ravir la Couronne. Cette troisième race a vû plusieurs fois l'Etat tomber de la prospérité extrême dans les broüilleries. Principalement on la vit triomphante sous Henri II. mais la paix qui se fit après la journée des éperons fit une grande tache à sa gloire; & après la mort de ce Prince, les fureurs de la persécution & de la Ligue lui firent éprouver de cruelles extrémités. Nos enfans verront si la bonne fortune dont elle jouit aujourd'hui n'aura pas

pas été un présage de sa décadence.

On trouvera que je n'ai que trop entassé les preuves de cette observation : je les finis donc en remarquant trois choses : la 1^{re} que les revers qui arrivent aux Etats, après une prospérité éclatante, n'en produisent pas toujours l'anéantissement ; l'expérience fait voir le contraire : mais ils y apportent au moins des changemens importants ; & ils les réduisent à se voir piller & démembrer, sans dire mot, comme dans le temps heureux ils ont détruit & pillé les autres. La seconde ; que pour entendre la force de ce présage, il faut le joindre avec le premier : c'est à dire, qu'il ne faut pas considérer la prospérité d'un Etat naissant comme une marque d'une révolution prochaine : il faut aux Etats un temps d'accroissement, nécessaire à leur propre constitution : & pendant lequel, par conséquent, il n'est pas nécessaire que son bonheur lui signifie de l'adversité. Mais quand il y a long-temps qu'un Etat subsiste ; & même qu'il a déjà flotté durant plusieurs siècles entre la grandeur & l'abaissement, il faut avouer qu'un excès de prospérité est fort suspect,

pect, & menace d'une décadence proportionnée. La troisième, que ce présage ne regarde pas proprement de petits Etats, qui ne subsistent qu'autant qu'il plaît à un voisin redoutable. La fortune de ces Etats ne dépend pas d'elle-même; & d'ordinaire elle fuit les changemens qui arrivent dans les plus puissans, dont le poids les entraîne, & fait leur prospérité & leur adversité. Mais c'est pour les grandes Monarchies, qui tiennent grand rang dans le monde, & dans les affaires de qui une grande partie de l'univers est obligé de prendre intérêt. C'est pourquoi l'on verra peu d'exemples de la décadence des petits Etats, parmi ceux que j'ai rapportez, pour montrer le jugement que l'on doit faire de ceux qui paroissent dans une prospérité éclatante.

Un troisième présage naît du précédent. C'est qu'il y a de certains vices qui sont pour ainsi parler, naturellement enchaînez avec la prospérité; & qui sont ordinairement la cause qui fait suivre de si près la grandeur temporelle par la décadence. Quand les Princes & les Peuples sont assez sages pour jouir de leur bonne fortune sans

tomber dans les vices qui l'accompagnent, on peut croire facilement que leur bonheur ne leur sera pas funeste. Mais cela est bien rare : & comme il y a bien long-temps que le temps des Héros est passé, il est mal-aisé de trouver des esprits qu'une véritable grandeur mette à couvert de la surprise des vices : principalement quand la prospérité leur donne un air flateur, dont un cœur foible & amolli par la coutume d'être heureux ne sçauroit presque se défendre. Ces vices donc se remarquent ou dans les Princes mêmes ; ou dans les sujets. Le plus commun défaut que la prospérité donne aux Souverains, c'est l'orgueil. Il n'y a pas loin du haut degré où la fortune élève les Conquérens à ces sentimens superbes que l'on appelle grandeur d'Ame : & je ne sçai s'il est possible à un homme devant qui tous les autres tremblent, de ne se croire pas quelque chose de plus qu'un homme, quand il se contemple dans sa gloire & dans sa hauteur. Mais ce que je sçai bien, c'est que l'orgueil n'est pas loin de la décadence. Je pourrois encore le prouver par une infinité d'exemples : mais il ne faut pas fatiguer le Lecteur par tant de
cita-

citations ; & il est juste de diversifier un peu la manière de l'instruire. Il me suffira de remarquer qu'on n'a presque jamais vû de Princes superbes dont la fin ait été heureuse. Il est certain au moins que Dieu se fait , si je puis parler ainsi , une affaire d'humilier les orgueilleux ; & que les Prophètes ne manquent jamais à marquer l'orgueil de ceux dont ils prédisent la ruïne. Il ya même une chose que le Lecteur jugera , peut-être , digne de quelque considération. C'est que ceux qui ont pris les noms les plus magnifiques ont été d'ordinaire les plus malheureux ; je parle au moins de ceux qui ont pris ces noms durant leur vie ; & qui la plupart ont eu une fin peu convenable à la prospérité de leur vie. Il n'y a guères de titre qui soit plus beau que celui de *Grand* : mais on trouvera bien autant de gens à qui ce Titre a présagé de tristes vicissitudes , que de ceux qui en ont soutenu dignement l'éloge jusqu'au tombeau. Je ne sçai si les sujets de Nabuchodonosor lui donnèrent le nom de *Grand* pendant sa vie : mais au moins les Historiens le lui donnent : & il est vrai qu'il le mérite , si l'on a égard

aux choses qu'il avoit faites : cependant il n'y a personne qui ne sçache qu'il tomba dans le plus grand malheur dont on ait jamais vû l'exemple; puis qu'avec l'Empire , il perdit aussi la raison : & qu'il passa plusieurs années dans les deserts , sans autre compagnie , & autre nourriture que celle des bêtes. Le nom de *Grand* est devenu si propre à Cyrus , que le vulgaire croiroit ne l'avoir nommé qu'à demi , si en prononçant son nom , il ne l'accompagnoit pas de cet Epithète. On sçait néanmoins quelle funeste fin borna ses conquêtes & sa vie , après la bataille qu'il perdit contre les Scythes. Alexandre le *Grand* ne démentira point ma remarque. Mourir jeune , empoisonné par ses amis , au milieu de sa gloire , sans avoir eu le loisir de jouir de ses conquêtes & de se reposer de ses travaux , ce n'est pas une fin à quoi les autres Princes ayent sujet de porter envie. Le destin d'Antiochus le *Grand* un de ses Successeurs , ne fut pas meilleur : puis que la noblesse de ce Titre n'empêcha pas qu'il ne perdit une grande partie de son Empire , & qu'il ne mourut misérablement dans une sédition de ses su-

jets,

jets. Pompée le *Grand* ne fut pas plus heureux que les autres ; & cet éloge trompeur n'empêcha pas qu'après une défaite honteuse , il ne fût misérablement assassiné. On sçait quel homme c'étoit qu'Hérode le *Grand*. Il avoit fait de grandes choses , au sens que l'on donne à ce terme , quand il ne signifie rien qu'aquerir ou exercer une grande autorité , à quelque prix , & par quelque moyen que ce soit. Aussi sa mort fut-elle extraordinaire ; & quand il ne s'y seroit trouvé que la moitié des horreurs que les Historiens en rapportent , ce seroit assez pour faire dire qu'elle fut très-misérable. Alfonso le *Grand* Roi de Leon , vit révolter contre lui ses propres Enfans , & fut réduit à commander les armées en qualité de Lieutenant de son Fils , à qui il avoit cédé la Couronne. Sancho le *Grand* qui se fit nommer Empereur des Espagnes , parce qu'il avoit réuni sous sa domination , au Royaume de Navarre ou de Sobrarbre , dont il avoit hérité , les Etats d'Arragon & de Castille , n'eut pas une fin plus avantageuse. Car on dit qu'il fut tué indignement dans un voyage de dévotion qu'il avoit entre-

pris en habit de Pelerin. Le troisiéme des Rois d'Arragon qui porta le nom de Pedro fut aussi surnommé le *Grand* : mais le présage de ce Titre s'accomplit en lui, comme dans les autres : car il laissa le nom de *Grand* & la vie dans un combat où les François eurent l'avantage, à l'occasion d'une embuscade qu'il leur avoit mal dressée : mort plus digne d'un Carabin que d'un *Grand Roi*. Casimir le *Grand Roi* de Pologne, eut le malheur de ne laisser pas la Couronne à ses Enfants : & de voir éteindre en lui la postérité masculine de Pyast, Roi si célèbre chez les Polonois, qu'ils se servent de son nom pour exprimer un Prince parfait, & tel qu'on le peut desirer pour la prospérité du pais. Il en arriva autant à Jean le *Grand* deuxiéme du nom, Roi de Portugal ; qui après avoir perdu d'une manière tragique son Fils Alfonso, Héritier présumé de sa Couronne, tomba dans une tristesse sans remède, qui lui attira une Hydropisie dont il mourut ; avec le secours d'un peu de poison, si l'on en croit les Histoires. Muley Albohacen dix-neuviéme Roi de Grenade, porta le nom de *Grand* aussi mal-

malheureusement que les autres. Ses propres fujets le dépossédèrent: & après la courte durée de deux Successeurs que les séditieux lui donnèrent, son Royaume fut conquis par Ferdinand, qui éteignit en Espagne l'Empire des Maures. Philippes le *Grand* Roi d'Espagne premier du nom eut le malheur d'épouser Jeanne la fole: & de mourir si jeune qu'on ne sçait pas s'il auroit pû conserver l'honneur de ce Titre, supposé qu'il eût vécu plus longtemps. Il souffrit même la mort avec si peu de courage, qu'il ne cessa de la reprocher à une Comète, que le vulgaire accusoit de l'avoir présagée. La mort de Henri le *Grand*, assassiné comme on le sçait, montre que ce Titre qu'on lui a donné, n'a pas perdu en lui la funeste propriété. Et pour finir par un exemple pareil, Gustave le *Grand* eut une fin convenable au présage de cet éloge: puis que, s'il mourut au lit d'honneur, il fut tué au moins dans le temps où il avoit le plus de besoin de vivre, pour l'accroissement de sa gloire: & l'on a toujours soupçonné qu'il avoit été tué en trahison. L'on ne trouvera pas aisément un pareil

nombre de Princes , surnommez *Grands* , en qui ce Titre n'ait pas été de mauvais augure. Peut-être , au contraire , qu'avec un peu de méditation l'on pourroit augmenter le catalogue de ceux qui se sont trouvez mal de l'avoir porté. Que si l'on m'oppose Constantin le *Grand*: Valentinien le *Grand*: Théodose le *Grand*: Charles le *Grand*, ou Charlemagne: je répons qu'il y aura lieu de parler d'eux dans une autre occasion. Cependant je fais deux remarques sur leur nom & sur leur fortune. La première, c'est que ces Princes peuvent n'avoir pas été nommez *Grands* dans le sens où ce Titre a quelque chose de superbe: mais dans un sens où il semble qu'il se prenne seulement pour l'ainé ou le premier du nom. C'est ainsi au moins que Nicéphore prend le nom de *Grand* & de *Petit*, quand il les donne aux Constantinins, aux Valentiniens & aux Théodoses. Constantin le *Grand*, c'est à dire, Constantin premier: & Constantin le *Petit*, c'est à dire, Constantin le jeune ou le second du nom, & il en est de même des autres. Ainsi l'on a donné quelquefois ce Titre à des Papes,

pes, qui, s'ils ont fait quelque chose d'utile à leur grandeur, n'ont pourtant rien fait d'égal aux actions de plusieurs autres : comme Leon & Gregoire premiers de ce nom. Celui-là ne fit rien de beau que de procurer la convocation du Concile de Chalcedoine sous l'autorité de l'Empereur : & s'il y eut quelque avantage, parce qu'il y présida par ses Légats, à ce qu'on prétend, & que sa Lettre y fut approuvée ; il y perdit aussi, parce que, malgré la protestation de ses Légats, on lui égala en toutes choses l'Evêque de Constantinople. L'autre rendit de grandes soumissions aux Empereurs ; & prononça une terrible sentence contre ceux qui s'attribueroient le Titre d'Evêques Ecuméniques : sentimens pour lesquels on brûleroit aujourd'hui les gens à Rome, dont les Evêques ont bien appris, depuis Gregoire, qu'ils ne devoient rien aux Princes temporels. Cependant ces deux hommes ont été appellez *Grands* : mais ce n'est que parce qu'ils avoient été les premiers Papes qui avoient porté les noms de Leon & de Gregoire. Pour Charlemagne, il semble aussi que de son temps, le nom

de *Grand* ne tiroit point à conséquence ; & qu'on le lui donnoit moins pour récompense de son mérite , qui étoit extraordinaire , que par une coutume de le donner , à tout le monde sous divers prétextes. On l'a donné à quelques-uns des descendans de ce Prince, comme si c'eût été un nom de Famille, pareil à celui de Maximus chez les Romains: entre les autres Charles le Chauve reçoit quelquefois cet éloge , quoiqu'il n'eût de caractère pour le mériter , que celui de grand broüillon. D'ailleurs on le donnoit alors aux sujets comme à leurs Princes & quelquefois par la seule considération de leur taille. Car on ne pensoit alors à flatter personne par l'imposition d'un surnom. On appelloit Pepin le *Bref* sans cérémonie ; parce qu'il étoit petit: un autre *Grand*, parce qu'il étoit grand: & c'est de là que viennent les surnoms de *Blanc* & de *Noir* que l'on a donnéz à deux Hugues , qui ont eu grand part autrefois au Gouvernement de France : on les appelloit ainsi à cause de la couleur de leur teint ou de leurs cheveux. La seconde remarque que j'ai promise , c'est que si l'on veut retenir

ici la signification orgueilleuse du nom de *Grand*, il ne se trouvera pas que la fin de ces Princes Illustres démente tout à fait ce que j'ai observé sur le présage de ce Titre. On ne doit pas s'en rapporter, sur le Chapitre de Constantin, aux fables d'Eusebe, signalé flatteur; qui, pour faire de ce Prince un Héros & un homme sans reproche, ne rapporte pas un seul des crimes dont il est certain que la vie de cet Empereur, fut noircie. Mais, quoi qu'il en soit, il ne me semble pas que ce soit une fin fort glorieuse, pour un homme dont le Christianisme a fait tant de bruit, que de mourir Arien, obsédé par un Clergé qui le rendit inconstant, soupçonneux, persécuteur: & qui après avoir commencé ses cruautés par la mort de Crispe son Fils; & de Licinius son Neveu: & poursuivi par celle de sa femme propre, & de plusieurs personnes illustres: les finit par la persécution des Orthodoxes, qui l'avoient fait Empereur, & par l'exil de S. Athanase. Valentinien fut suffoqué d'une apoplexie: maladie que l'on ne choisiroit pas, si l'on avoit le choix de la mort que l'on doit souffrir. Théodose mou-

rut dans les langueurs de l'Hydropisie :
 & il eut ce sujet d'affliction, en mou-
 rant, qu'il laissa l'Empire qui lui avoit
 tant coûté, entre les mains de ses En-
 fans qui ruinerent par leur foiblesse, ce
 qu'il avoit aquis par son courage. Char-
 lemagne perdit avant sa mort Charles
 son Fils aîné, & Pepin Roi d'Italie ;
 c'est à dire, tout ce qu'il y avoit de bon
 dans sa famille : & sa gloire avoit été un
 peu obscurcie par la défaite des Trou-
 pes de Pepin, qui s'engagerent impru-
 demment dans les Marais des petites
 Isles où l'on a depuis bâti Venise. De
 sorte que l'influence maligne du titre
 de *Grand* fit sur lui & sur les autres à
 peu près ce que font les influences mor-
 telles des Astres, selon les Astrologues,
 quand elles sont forcées de céder à un
 aspect bénéfique. Elles ne font pas
 tout le mal qu'elles pourroient faire :
 mais elles en font toujours un peu.
 Quand on les empêche de déchirer, au
 moins elles égratignent. S'il ne leur est
 pas permis de tuër, au moins elles
 meurtrissent & elles affligent. Ainsi le
 nom de *Grand* n'a pas présagé à ces
 Princes des malheurs extraordinaires
 & prodigieux ; mais il n'a pas laissé de
 leur

leur porter quelque atteinte : & de marquer leur fin par quelque chose de triste, qui ne répond pas à la gloire & à la prospérité de leur vie. Je ne sçai point assez de particularitez de la mort d'Otton le *Grand* pour sçavoir si je dois le comprendre dans le nombre des malheureux ou l'en excepter : vû principalement que les Historiens varient sur quelques circonstances ; mais quand il seroit excepté de la règle générale, cet exemple seul ne détruiroit pas la remarque que j'ai faite sur le nom de *Grand*, dont le présage semble n'être pas aussi heureux que le son en est agréable. De sorte que ce seroit un bon service que l'on rendroit à un Prince, que d'attendre après sa mort à lui donner de semblables titres. En effet, il est de la grandeur comme de la félicité : & comme on est sujet à se dédire quand on a trop tôt donné le nom d'heureux à quelqu'un, parce qu'il ne faut qu'un moment pour faire tomber un homme du comble du bonheur dans une misère extrême : on peut aussi donner trop tôt le nom de *Grand* : parce qu'on peut déchoir par quelque accident du degré de gloire qui l'a fait prendre.

Quoi

Quoi qu'il en soit, il semble que ce titre est malheureux, parce qu'il y a quelque chose de trop superbe. Il n'y a rien de *Grand* que Dieu, si l'on veut parler proprement. C'est un des éloges qu'on devoit lui réserver : & je ne m'étonne pas que Dieu prenne plaisir à humilier ceux qui se parent de ce titre, par quelque fâcheux revers, parce que pour se juger dignes de le prendre, il faut s'estimer plus qu'homme, & presque semblable à Dieu. Mais j'ajoute que l'orgueil n'est pas le seul vice que la prospérité inspire. Car il arrive souvent que ceux à qui la fortune est trop favorable conçoivent pour les autres tant de mépris, qu'ils ne les croient pas dignes de garder avec eux quelques mesures de justice & de bonne foi. Quand on peut tout, on se persuade aisément qu'on peut mal faire quand on veut ; & l'on s'y abandonne sans crainte, parce que le moins que l'on espère de sa prospérité, c'est le droit de pécher impunément. De là vient qu'on a vû souvent les Princes trop heureux se moquer de leur parole : parce qu'ils ne peuvent souffrir que le cours de leur prospérité soit borné par l'autorité de
la

la foi promise à leurs ennemis. Comment permettre qu'une parole arrête la rapidité des victoires & le progrès des conquêtes? Ce seroit porter trop loin, au gré d'un ambitieux que tout favorise, le crédit de la bonne foi, que de n'oser soumettre un voisin, parce qu'il vit en repos sous la bonne foi d'un traité de paix, ou d'une parole Royale. On peut garder sa foi quand on veut; mais on ne peut pas trouver quand on veut les conjonctures propres pour favoriser les desseins d'un Conquérant. Il faut donc renvoyer la bonne foi à une meilleure occasion: & se servir, même aux dépens de sa parole, des momens propres aux grands desseins. C'est la raison pourquoi la foi publique n'est pas toujours un obstacle aux progrès d'un Prince à qui rien ne résiste; & à qui sa prospérité persuade que ceux qui y ont intérêt n'auront pas la force de lui faire tenir sa promesse. La prospérité donc à de grandes liaisons avec la perfidie: & si cela se montre par le raisonnement, il est encore bien plus aisé de le prouver par l'expérience. Il faudroit copier toutes les Histoires, si l'on en vouloit rapporter tous les exemples.

Prin-

Principalement depuis que l'on a reçu dans l'Europe l'Évangile des Jésuites, qui se servent de la foi des promesses seulement comme d'un piège, pour surprendre ceux qui s'y fient, il y a tant d'exemples du peu de fidélité des Princes, quand la fortune leur rit, & qu'il ne leur reste plus d'autre obstacle à franchir, pour exécuter leurs desseins, que celui de leurs paroles & de leurs sermens, qu'il seroit fort inutile d'en rapporter quelques-uns. Or il n'est pas moins certain que la perfidie est pernicieuse à ceux qui s'y plaisent. C'est une espèce de rouille ou de vermoulûre, qui peu à peu ruine les appuis de la grandeur dont on abuse. Il n'y a point de siècle qui n'en fournisse des preuves: & pour ne parler point de ce Louis de Hongrie, à qui un serment violé fit perdre la vie & la Couronne, & de qui la perfidie donna lieu aux Turcs de pousser si avant leurs conquêtes en Europe: pour ne parler point, dis-je, de ce Louis, je puis seulement dire en passant, que Charles-Quint ruina ses affaires, & donna le branle à la décadence de sa maison, par un manquement de parole. Une petite équivoque
lui

lui servit à se jouer de sa foi, quand il retint le Landgrave de Hesse prisonnier, quoi qu'il lui eût promis de lui laisser la liberté: & cette perfidie apprit à tous les Princes qui l'avoient suivi sur la bonne foi de ses promesses, qu'il leur en feroit autant, lors qu'il en auroit la commodité. C'est pourquoy ils l'imitèrent, & lui gardèrent une pareille fidélité. C'est un effet naturel de la fraude. Elle apprend aux autres à tromper ceux qui les trompent: & quand une fois la bonne foi, qu'on a bien nommée *le plus parfait lien des affaires humaines*, est violée; quand ce lien commun est rompu, il est impossible qu'elles ne viennent pas en décadence. Dieu, qui est la fidélité même & le Protecteur de la vérité, permet que les perfides soient pris dans leurs propres pièges; & qu'ils trouvent des amis & des serviteurs qui les payent de leurs avances, en imitant leurs tromperies.

Un troisième vice de la prospérité, c'est l'oppression des foibles. Il semble à ceux qui ne voyent rien d'égal à leur puissance, que tout ce qui est au dessous d'eux, n'est fait que pour servir à leur

leur gloire ; & que leurs sujets principalement n'ont ni biens, ni sang, ni repos qui ne doivent être sacrifiés à l'ambition de leurs Princes. C'est pourquoi il arrive ordinairement que plus les Princes sont heureux, plus les sujets sont misérables. Comme un Etat est composé de son Prince & de ses sujets, il faudroit, afin que tout y allât bien, que la prospérité fût partagée ; & que d'une certaine quantité de bonheur qui s'y rencontre, si j'ose parler ainsi, le Prince n'en eût que sa part ; & les sujets eussent le reste. Mais cela n'arrive point ; & quand le cours du bonheur panche vers le Prince, tout ce qui en appartenoit aux sujets s'écoule, & se recueille entre les mains de ceux qui gouvernent. C'est une nécessité ; pour suivre le torrent d'une grande prospérité, il faut qu'un Prince ruine son Etat : qu'il épuise les bourses, pour trouver l'argent dont il a besoin ; qu'il dépeuple le pays, pour fournir des Soldats à ses armées, qu'il mécontente les Nobles, en tirant d'eux de grands services sans récompense : qu'il foule toutes les parties de l'Etat par des exactions, afin de subvenir aux frais de ses

en-

entreprises. C'est ce qui fait, comme je l'ai remarqué, que souvent les Etats du vainqueur ne se trouvent guères mieux des victoires de leur maître que ceux du vaincu. Mais cet état des sujets les tient dans un grand desir de voir changer les affaires : & comme, quand ils sont trop à leur aise, ils sont dans une certaine gayeté qui les rend fort susceptibles de séditions & de mouvemens ; aussi quand ils sont trop abatus de misère, ils soupirent après des changemens, & sont disposez à des actes de desespoir, qui les hâtent quelquefois. C'est l'erreur presque de tous les hommes, que de s'imaginer, quand ils sont dans le malheur, qu'il ne peut leur arriver pis : & que de souhaiter, à cause de cela, que les choses changent, parce qu'il leur semble qu'elles ne changeront qu'à leur avantage. Ils attendent donc & même ils desirent des changemens où ils puissent trouver leur compte : & s'ils ne s'y portent pas tout d'un coup, c'est la crainte qui les arrête. Mais on a eu raison de dire que *la crainte & la terreur sont de foibles liens de l'amour & de la foi du peuple : & qu'ainsi-tôt que l'on a delivré le cœur de ces*

sen.

sentimens on commence à haïr en cessant de craindre. On peut même aller plus avant. On hait dès que l'on craint. L'homme ne sçauroit aimer ce qui le fait vivre en de perpétuelles inquiétudes: & si la terreur prévaut sur la haine, elle ne l'empêche pas au moins d'attendre & de desirer l'occasion de paroître. On se console cependant par des imprécations secrètes: & souvent quand la crainte des châtimens tire de la bouche des bénédictions & des éloges, le cœur s'en dédit par des vœux contraires. Un Prince ébloui de sa prospérité ne conte cela pour rien, & admire, peut-être, sa puissance qui renferme dans les murmures cachez toute la fureur de ses Peuples mécontents. Mais cela n'est pas aussi à mépriser qu'on se l'imagine. On dit d'un Roi de Castille qu'il confessoit qu'il craignoit plus les imprécations de ses sujets que les armes de ses ennemis: & il me semble qu'il avoit raison. C'est une chose terrible que de commander à des hommes, qui n'osant se vanger d'un Prince qui les opprime, se consolent à souhaiter jour & nuit que le Ciel les vange.

A l'occasion de l'oppression des sujets, je dirai aussi quelque chose de la terreur des Etrangers. Il semble que c'est un puissant moyen de conserver un Etat, que de faire craindre aux ennemis de l'attaquer. Cependant on se trompe. La nature nous apprend à nous précautionner contre ce qui nous épouvante. C'est la peur qui a inventé les ramparts & les Forteresles, & toutes les espèces d'armes défensives. C'est la peur qui forme les ligues, & qui apprend à ceux qui n'ont point à espérer de secours d'eux-mêmes, à en chercher dans les forces de l'union. Ainsi ceux qui d'abord étoient trop foibles pour se défendre, deviennent assez forts pour attaquer : & quelquefois assez pour se faire craindre. Il est même de la nature de la crainte d'être reciproque. On prend de la terreur, quand on en donne. *Celui qu'on beaucoup de gens craignent*, disoit un Poëte Comique, au milieu des guerres civiles de Rome, *a aussi nécessairement bien des gens à craindre.* Sur quoi un Philosophe, qui vivoit quelques années après, dit par forme de Commentaire qu'il est naturel que ce qui est grand par la crainte

d'au

d'autrui ait aussi ses raisons de craindre; & qu'un homme ne peut s'empêcher de trembler lui-même en même temps qu'il fait peur aux autres. Principalement quand malgré la prospérité l'on ne laisse pas de voir qu'on a affaire à forte partie, l'on ne peut aussi s'empêcher d'avoir de l'inquiétude. Le nombre des mécontents revient à toute heure dans la pensée. On conte combien il y a de voisins qui se fâchent d'être dépouillez; combien de jaloux qui regardent le cours d'une longue prospérité avec envie; combien de Puissances intéressées à empêcher les progrès d'un Empire qui leur donne de justes ombrages: & alors il arrive ce qu'un Historien remarque d'Othon & de Vitellius son concurrent, ils s'entre craignoient tous deux. *C'étoit un temps de soupçons & de jalousies, où celui qui avoit peur étoit redouté mutuellement.* Or il faut avoüer que dans ces craintes mutuelles, un Prince tout plein de ses bons succès trouve un avis secret de la décadence qui le menace; parce qu'il voit l'appareil des causes qui sont capables de l'y pousser: & que s'il y a ou d'autres occupations, ou de secretes intrigues qui

em-

empêchent les desseins étrangers d'éclorre, tôt ou tard ces obstacles doivent cesser; & donner un libre cours aux ressentimens des personnes que l'oppression a desespérées. Quand donc on craint de deux côtez; & que le dedans est aussi suspect que le dehors, parce que les sujets sont aussi mécontents que les Etrangers, on ne peut nier que cet état inquiet ne présage quelque chose: & que ces craintes ne ressemblent au froid qui précède un accès de fièvre. L'un est un avant-coureur qui marque de près l'altération de la santé, l'autre est un présage qui assure que la fin d'une grande prospérité n'est, peut-être, pas fort éloignée. Le présage auroit moins de force, si l'on avoit soin de se faire autant aimer de ses sujets, que de se faire craindre de ses ennemis. Mais quand on n'a observé ni l'un ni l'autre; & que les sujets & les ennemis ont les mêmes raisons de souhaiter que les choses changent, il est presque impossible qu'elles subsistent long-temps sans changer. Un Prince qui craint ses sujets n'est pas en état de pousser les Etrangers: & quand les Etrangers l'attaquent, il est fâcheux

cheux pour lui d'avoir à se garder de ses sujets propres. C'est pourquoi les Politiques font dépendre la ruine des Empires de ces deux causes, sçavoir les troubles intestins & les attaques étrangères : choses également à craindre, quand on a rempli de terreur le dedans & le dehors : ce qui arrive toujours par la prospérité des Princes ambitieux & entreprenans. *Le malheur de perdre l'Empire, disoit un célèbre Auteur de l'Histoire de Venise, est assez souvent fort près du desir déréglé de l'étendre & de l'agrandir ; parce que c'est le destin des Etats que de croître au milieu des soins & des inquiétudes ; que de s'ébranler facilement, quand ils se sont augmentez par des conquêtes, & qu'enfin ils périssent quand ils sont une fois ébranlez, ou par les dissensions intestines, ou par les attaques étrangères.*

Je finirois ici mes remarques sur la prospérité des Etats & sur les vices qui l'accompagnent, parce qu'il semble que ces paroles sont fort propres à faire la conclusion de tout ce que j'ai rapporté sur ce sujet : mais il y a une chose que je trouve encore trop digne de considération, pour la négliger. C'est
que

que le peuple a ses vices particuliers que la prospérité lui donne. Je ne parle pas du luxe & de la débauche, qui sont, pour l'ordinaire, fort communs dans les États florissans. Cela étoit vrai autrefois, quand on faisoit consister la prospérité de l'Etat à mettre le peuple à son aise : & cela peut encore se remarquer aujourd'hui dans les lieux où les peuples sont sujets sans être esclaves; & sont gouvernez par des Loix que les Courtisans n'oseroient ouvertement violer. Mais aujourd'hui que l'on fait consister la prospérité de l'Etat dans un gouvernement capricieux, que l'on honore du beau nom d'Autorité absolüe, pour le faire goûter aux Souverains : c'est à dire, dans une immense prospérité de la Cour, fondée sur l'extrême misère des peuples; ce n'est plus la même chose. Un grand Docteur s'est efforcé de prouver que le vrai bonheur consiste en deux choses, *vouloir ce que l'on doit, & pouvoir ce que l'on veut* : & il soutient fortement que ce qui doit marcher le premier, c'est la bonne disposition de la volonté : remarquant fort ingénieusement que l'expression latine qui marque la prof-

périté, dont la puissance absoluë est la plus considerable partie, vient de ce que cette puissance doit tenir le second rang. Elle ne doit pas marcher devant la volonté rectifiée; elle doit la suivre. Il estime que c'est une absurdité que de vouloir separer ces deux choses, ou en renverser l'ordre: & que l'homme aspire à pouvoir tout ce qu'il veut, sans se mettre en peine de vouloir ce qu'il doit. Mais si telle étoit la Morale de son siècle, ce n'est plus celle du nôtre. Avoir la volonté tournée comme un homme de bien, passé pour le plus grand malheur du monde: & pouvoir tout bouleverser sans contradiction, passé pour la félicité souveraine. Etre obligé à conserver le repos du peuple, & à garder les loix qui font la sûreté publique, c'est une contrainte trop grande pour les ames façonnées par les Jesuites. Il faut seulement pouvoir tout ce que l'on veut; abaisser, opprimer, détruire, sans trouver rien qui s'y oppose. Dans les lieux où ces maximes régner, comme tout se fait aux dépens des peuples, on ne doit pas s'imaginer qu'il leur reste de quoi s'abandonner au luxe & à la licence. Il est vrai
 que

que ceux qui sont compris dans ce qui s'appelle la Cour, ayant part à ses commoditez & à ses delices, ne manquent pas d'entrer aussi dans la corruption, & de se former sur les bons exemples qu'ils y voyent. Les crimes que toutes les Nations abhorrent y sont des galanteries. Marier le vice & la gloire, y passe pour le caractère des Héros. Persévérer dans les excès, c'est honneur & probité, parce qu'il ne faut pas livrer à l'horreur publique, en les abandonnant, les personnes engagées dans les mêmes débauches. Dépenser des millions en presens pour des Coquettes, y passe pour magnificence. Quand on invente de nouveaux amusemens pour des esprits las & ennuyez de leur mollesse, on croit faire des coups d'Etat. L'on y apprend les maximes & les secrets de l'heroïsme dans les niaiseries qui se chantent aux Operas, ou qui se recitent dans les Comédies. Tout cela, je l'avouë, est une suite d'une prospérité effeminée, qui communique son caractère aux esprits : & même il pourroit bien passer pour un présage de décadence ; au moins dans l'esprit de ceux qui savent que le Ciel prend



part aux affaires de la terre ; & qu'il est prest à punir les vices des hommes, quand ils sont venus à leur comble. Mais comme ces vices de la Cour entraînent ou présupposent aujourd'hui la misère des sujets, ce sont des vices qui ne descendent point jusques au peuple. Comme il y a des crimes qui ne se peuvent commettre sans une espèce de vertu, parce qu'il faut, pour les concevoir & pour les exécuter, ce que l'on appelle grandeur d'ame & grand courage : il y a des vices de même ou l'on ne peut tomber sans être à son aise ; & que par conséquent on ne doit point chercher aujourd'hui parmi le peuple, qui est misérable. Il a bien d'autres choses à faire qu'à être vicieux ; quand il ne sçait comment il fera pour gagner sa vie. Mais il y a un vice général que la prospérité fait trouver dans la Cour & dans le peuple. C'est la flaterie : vice universel, qui régné en tout temps, en tous lieux, en toutes sortes d'esprits : mais qui n'est jamais si commun ni si outré, que quand l'Etat se trouve dans la disposition que je représente, ou une partie prospère aux dépens de l'autre. C'est un étran-

ge caractère pour l'esprit humain, que de n'être jamais plus excessif dans la flaterie, que quand il est préoccupé de misère & de terreur: mais c'est son caractère au moins: & il est certain, que les Tibères & les Caligules, & leurs pareils ont été plus ingénieusement flatez que les Augustes & les Trajans. On se contentoit de dire grossièrement du bien de ceux-ci, de louer ce qui ne le méritoit pas, de leur attribuer des vertus qu'ils n'avoient pas, & de battre en leur faveur tous les lieux communs du genre démonstratif, comme on fait encore aujourd'hui dans les Epîtres dédicatoires. Mais on inventoit pour les autres des tours nouveaux, des souplesses d'esprit, des manières fines & cachées, dont on ne s'avise jamais pour honorer des gens que l'on ne craint point. C'est pourquoi la flaterie outrée est presque une marque certaine de l'aversion des peuples pour le gouvernement: & par une sérieuse application à la lecture des Histoires on se peut assurer que jamais il n'y a eu de gens flatez d'une manière plus odieuse, que ceux qui ont eu après cela une fin funeste. Qu'on parcoure,

qu'on médite tout ce que nous avons de monumens d'antiquité, l'on verra que ceux contre qui le peuple s'est porté en suite aux plus furieux excès sont ceux dont on a, si je le puis dire, déifié les vices; à qui l'on a dressé le plus de Statuës & le plus de Temples; & dont la vie abominable a été comme canonisée, par les basses flateries de leurs sujets. Il ne faut donc pas s'imaginer que les Arcs de triomphe, les Statuës, les Inscriptions, les Lampes toujours allumées, les Corps de garde, les Confrairies, quand on y ajoûteroit même l'encens & les Litanies, aussi bien que les harangues & les complimens: ni que tous les monumens que l'on dresse à la gloire des hommes immortels, & que l'on prétend qui apprennent à la Postérité les miracles de la Providence & de la Toute-puissance humaine, soient de bons garans de la longue durée de cette prospérité. Il semble que Dieu ne prend point de plaisir à voir qu'on lui égale les hommes; & qu'il affecte d'abaissér ce que la flaterie élève au dessus des bornes. Je ne vois pas qu'il en ait bien pris aux Empereurs que l'on adore pendant leur vie; ou de qui l'on n'a pas attendu la mort, pour en-

vironner de rayons la tête de leurs peintures, ou que l'on a accoutumés au titre de *vôtre Divinité*: ou de qui l'on faisoit également retentir les loüanges dans le Senat par la bouche des Consuls, & sur le Théâtre par la bouche des Musiciens & des Comédiens. Ces flateries empesées n'honorent pas un Prince; mais elles l'accablent: & bien loin de lui servir de recommandation auprès de la Postérité, elles semblent lui présager de l'adversité pour son propre siècle. Un soleil qui ne trouve pas le moindre brouillard à son lever, ni pendant le plus beau de sa course, est sujet à s'envelopper de nuages quand il approche de son couchant. Il y a donc sujet de se défier de ces tours: délicats dont on se sert pour flater l'orgueil des Princes: & l'on peut s'assurer que ces superbes Ouvrages & de l'esprit & de la main, que l'on multiplie à l'envi dans un temps heureux, seront pris un jour moins pour des monumens de la gloire des Souverains, que des bassesses d'un peuple, qui déguise ses craintes & ses haines par ces artifices. Quand on baïsoit les pieds à Caligula, qui avoit trouvé le moyen d'abaisser la li-

berté au dessous des genoux, disent les Auteurs du temps, au lieu qu'avant lui on se contentoit de toucher de la main les genoux du Prince que l'on vouloit saluer, quand, dis-je, on lui rendoit ce nouvel hommage, ceux qui s'en aquittoient avec le plus d'empressement étoient, peut-être, ceux qui supportoient cette nécessité avec le plus d'impatience: mais au moins aujourd'hui l'on ne regarde pas ces indignes honneurs qu'on lui déferoit comme des témoignages de sa gloire, mais comme des preuves de la lâcheté d'un peuple digne de sa servitude. C'est ainsi que vont les choses du monde. Jamais ceux qui vivent dans le temps des événemens, n'en jugent ou n'en osent juger d'une manière équitable. L'intérêt, la passion, la terreur préoccupent alors les esprits: & ne leur laissent voir les objets qu'au travers d'un voile qui les déguise. Mais il se lève quelque temps après un juge desintéressé, qui voit les choses sans nuage; & qui en juge sans respect & sans passion. Ceux qui ont vingt Legions à leur commandement peuvent bien fermer la bouche à ceux qui leur sont contemporains: mais la Postérité, qui ne craint point leurs ar-

mes, ne reconnoît point leur puissance. *Il est ridicule, disoit un homme qui connoissoit bien le monde, des'imaginer que la puissance présente soit capable d'empêcher qu'on ne se souvienne des choses dans un autre siècle.* C'est pourquoi il croyoit qu'un Prince devoit tourner toutes ses pensées à conserver une bonne réputation: & qu'il devoit avoir un insatiable desir de laisser une heureuse mémoire après lui. Aussi tous les Princes ont-ils accoutumé de l'attribuer à leurs Prédécesseurs, dans l'espérance qu'on leur rendra un jour la pareille: mais souvent on ne leur donne cet éloge que par habitude, & au défaut de la chose, on les honore par des paroles. Car il arrive souvent que leur gloire n'est fondée que sur des monumens que la flatterie leur élève, & qui sort plutôt des trophées de l'oppression des peuples, sujets ou voisins, que les marques d'une gloire légitime. De là vient que l'oubli détruit ou obscurcit les Arcs de triomphe & les Statuës, les Autels même & les Temples. La Postérité les méprise, & se donne la liberté d'en médire. Alors les Princes paroissent tous nuds, & dépouillez de ce faux lu-

stre que la flaterie donnoit à leurs actions : & la Postérité les punit par des jugemens immortels de ce qu'ils ont ôté la liberté à leur siècle de dire d'eux ce qu'ils en devoient penser. Au contraire ceux dont l'ame vraiment grande sçait borner son ambition, & dompter les passions qu'inspire une puissance infinie, acquièrent par l'âge une gloire plus florissante : & ne sont jamais plus loüez que par ceux qui vivant dans un siècle plus éloigné, sont moins dans la nécessité de le faire. On peut donc s'assurer que c'est là le succès infaillible de la flaterie : mais comme c'est un malheur éloigné, qui ne menace les Princes que quand ils ne sont plus, il faut sçavoir aussi qu'il y a des maux plus presens qu'elle présage presque avec certitude. J'ai déjà dit en général que l'on a presque toujours vû que ceux qui ont été portez le plus haut par la flaterie de leurs sujets, ont eu la fin la plus miserable : mais j'en rapporterai un exemple particulier, qui, pour être fort connu, n'en est pas moins considerable. C'est celui de cet Agrippa si célèbre par l'amitié de Caligula. L'excès de flaterie où se portèrent ses

su-

sujets qu'il haranguoit est rapporté dans l'Histoire sainte ; qui y joint aussitôt le recit de la subite punition qui l'accabla. L'Histoire profane la rapporte aussi ; & Joseph fait une grande description de toute la cérémonie. Les acclamations du peuple allèrent à de grandes extrémités : on s'écria, en l'entendant parler, *c'est la voix d'un Dieu, non celle d'un homme* : mais en un moment l'Ange de Dieu le frappa ; & lui fit sentir que bien loin d'avoir une excellence divine , il étoit sujet aux plus rigoureux jugemens de Dieu , & aux plus cruelles infirmités de l'homme. Cet exemple est assez singulier , pour mériter que ceux qu'on entête à force d'encens fassent réflexion sur eux-mêmes. Joseph recite qu'un hibou perché sur un arbre au dessus de cet Hérode fut le présage de cette funeste fin : & que, comme autrefois une semblable vision lui avoit prédit un heureux changement de fortune , lors qu'il étoit chargé de fers , & dans la crainte que son malheur n'allât plus loin que la prison : de même cette seconde apparition avoit été le signe d'une ruine assurée. On croira cela si l'on

veut, sur la foi d'un Auteur qui ne dit presque jamais vrai : mais pour moi je dis que, sans attendre qu'un hibou paroisse, ceux à qui l'on ne parle, & l'on n'écrit jamais que pour les flater, doivent regarder ces flateries comme un présage funeste : & que le cri des oiseaux de nuit, quelque affreux qu'il soit, & quelque opinion que le vulgaire ait de sa signification, n'est pas de si mauvais augure, que ces voix flatteuses, qui corrompent le cœur par l'oreille, & qui font perdre aux hommes, que la prospérité enchante, la connoissance de ce qu'ils sont.

J'ajoute aux présages que j'ai rapportez l'esprit de persécution, qui a toujours entraîné la ruine des Etats ou il a régné. Jamais Dieu n'a montré plus d'indignation contre les violences des hommes, que quand elles ont été employées contre la Religion : & si l'on en excepte l'idolatrie & le blasphème, crimes contre lesquels il a donné des Loix sévères, on ne trouvera pas qu'il ait jamais ordonné, ou permis aux hommes de se faire mutuellement de la peine, à cause de la différence de leurs sentimens. Au contraire, il n'a jamais de-

demandé aux Etrangers , pour avoir la liberté de vivre & de converser avec son peuple , que de renoncer à l'idolatrie & de parler de Dieu avec respect : & quand ils se soumettoient à cette Loi , il défendoit qu'on leur fit aucune injustice. De sorte qu'on ne les assujettissoit , cela excepté , qu'aux Loix civiles ; & qu'on ne les contraignoit ni à la Circoncision , ni aux Sacrifices : & si on les obligeoit à observer le Sabbat , c'étoit comme une partie de la Police , non comme une cérémonie de la Religion. Comme donc la conduite de Dieu envers les hommes , est un bon exemple de la conduite que les hommes doivent tenir les uns envers les autres , on doit regarder comme une maxime générale qu'il n'y a que la seule idolatrie & le blasphème qui puissent être légitimement empêchez par la rigueur des Loix & par la voye de l'autorité. Encore faut-il examiner si ces défauts de la Religion doivent être corrigez par des violences & par des contraintes. Les personnes pieuses , & sur tout les Magistrats zéléz ont des moyens convenables à la piété , pour empêcher le progrès des impiétez , des

Schif.

Schismes & des hérésies : & pour conserver la vérité, quand Dieu leur a fait la grace de les amener à sa connoissance. Mais la contrainte est toujours injuste ; & il est impossible que la bonté de Dieu autorise les moyens cruels & barbares, quand il s'agit d'attirer les hommes à son service. On dit quelquefois qu'il ne faut imputer aux hommes que des erreurs humaines ; c'est à dire, que des erreurs qui s'insinuent & qui ébloüissent par quelque apparence de raison. Mais cela n'est pas toujours vrai ; & il faut avouer, à la confusion de l'homme, qu'il fait souvent un si indigne abus de sa raison, qu'il ne s'en sert que pour pécher contre toutes les maximes du bon sens. Cela lui arrive toutes les fois que sa conduite tombe en contradiction avec ses propres sentimens : mais principalement cela lui arrive dans le sujet dont je parle. Il est certain que la plupart des hommes sont persécuteurs d'inclination. Il n'y en a qu'un petit nombre qui ayent l'esprit droit sur ce sujet, en comparaison des autres. Mais la multitude est, sans doute, préoccupée en faveur de la persécution. Cependant ceux qui sont les
plus

plus emportez, quand il s'agit de persécuter les autres, sont les plus équitables quand ils tombent à leur tour entre les mains des persécuteurs. Voyez écrire un bon Catholique Romain, qui établit le droit de persécuter en faveur de son Eglise; il se chargera de vous prouver qu'il n'y a rien de plus légitime. S'il s'agit de gens qui n'ayent jamais eu de communion avec elle, il est aussi juste qu'elle les persécute, pour les soumettre à sa volonté, qu'il est juste qu'un Souverain entreprenne de ranger par les armes des Etrangers qui lui font la guerre. Conquête pour conquête, selon lui, la chose est égale. S'il s'agit de gens qui se soient séparés de son Eglise; il n'avoüera jamais qu'il soit nécessaire d'examiner si les causes de la separation sont légitimes: parce que supposant que son Eglise a toujours raison, il prend pour principe reconnu qu'on a toujours tort de se séparer d'elle: & sur ce fondement, il conclura que les séparés sont des enfans rebelles à la mere qui les a nourris dans son sein; contre lesquels par conséquent elle a raison d'employer sa puissance, pour les ramener

à l'obéissance qu'ils lui refusent. Qu'elle employe donc contre eux violences, terreurs, supplices, tout cela ne pourra s'appeller des persécutions; mais des châtimens; qu'une bonne mere a droit d'exercer contre des enfans ingrats, qui n'ont ni soumission ni respect pour elle. Mais donnez-lui à traiter le sujet des persécutions Payennes; ou à examiner l'état de sa Religion, dans les lieux où les Protestans dominant; vous lui verrez bien changer de langage. Non seulement les violences & les injustices seront des moyens odieux en matière de Religion: mais les voyes les plus douces que l'on opposera aux entreprises de ses Catholiques seront des crimes horribles & des persécutions sanglantes. Tous les progrès d'une Religion contraire à la sienne, bien loin d'être des conquêtes légitimes, seront de cruelles usurpations. Il trouvera son Eglise indignement persécutée, par tout où elle jouit d'une pleine liberté, & où l'on ne fait à aucun de ses membres ni outrage ni violence: mais où l'on ne lui permet pas d'être maîtresse; ni d'usurper aux dépens de la liberté publique, les moyens d'op-

pri-

primer les autres. C'est à dire, que le principe sur lequel il raisonnera, touchant la persécution, ne sera fait que pour lui; & ne pourra servir à ceux qui se trouveroient dans un cas semblable. En un mot, il fera deux sortes de persécutions; les unes seront injustes, & les autres légitimes: celle que son Eglise fera, pour ses intérêts, seront permises & équitables: celle qu'elle souffrira seront toutes cruelles & impies: quand même elle les auroit attirées, par les plus noirs attentats, que son génie inspire à ses défenseurs.

Ce que je trouve en cela de plus fâcheux, c'est que les Protestans donnent aussi la plupart dans la même illusion: & qu'il y en a beaucoup qui se persuadent qu'il n'y a de persécutions défendues que celles qu'on leur fait: mais qu'il n'y a rien d'illégitime dans celles qu'ils font à leurs propres Freres; ou qu'ils feroient à leurs anciens persécuteurs, s'ils avoient la force de leur rendre la pareille. Mais il ne faut pas s'étonner que l'esprit des Chrétiens soit gouverné aujourd'hui par ces maximes extravagantes. Il semble que ces absurdes prétentions se sont autorisées

risées par leur antiquité; comme beaucoup d'autres choses, qui n'ont rien de meilleur à produire pour se maintenir. Les Chrétiens des premiers siècles en ont donné l'exemple aux autres. Ils ont trouvé fort mauvais qu'on les persécutât: & il ne faut que voir sur cela les belles Apologies de leur innocence: mais quand la force leur est venue, ils ont trouvé fort bon de persécuter. Ils ont crié bien haut contre les Loix Payennes qui tendoient à contraindre leurs consciences: mais quand ils en ont eu l'autorité ils ont publié des loix semblables pour la ruine du Paganisme, que la prédication de l'Évangile, & la conversation Chrétienne, déjà entamée par de sensibles corruptions, n'avançoit pas assez à leur gré. Il faut voir les déclamations de Saint Augustin, contre les fureurs des Donatistes, pour juger combien il trouvoit mauvais que ces Schismatiques armaient leurs faibles raisons de cruauté & de violence: mais le bon Pere voyant que les Empereurs prêtoient l'oreille à ses conseils & à ses demandes, ne trouva point contradictoire à ses premières maximes d'implorer la force du bras séculier

culier contre ces ennemis de la paix publique. Ainsi parce que les Ariens avoient fait souffrir de grandes cruautés aux Orthodoxes, pendant que les Princes favorisoient l'Arianisme : les Orthodoxes voulurent avoir leur tour ; & quand il y eut des Princes complaisans pour leurs desirs, ils payèrent avec usure aux Ariens leurs injustices passées. Cela s'est pratiqué encore d'une manière plus spécieuse, quand les Chrétiens ont eu affaire à des Peuples d'une Religion différente. C'est pourquoi les Sarrasins ayant été quelquefois cruels ; on leur en a fait porter la peine ; & l'on a trouvé bon de les regarder comme de légitimes objets de la persécution des Chrétiens : & par une maxime, dont j'avouë que je ne vois pas les fondemens dans l'Évangile, on a fait du dessein de les dépouiller de leurs Etats, & de les dépouiller de leurs biens, une affaire & un devoir de conscience : & l'on a excité les Peuples contre eux, par les promesses du Paradis, & par les Indulgences, comme s'il eût été question des œuvres les plus exquises de la piété. A regarder néanmoins la chose au fonds, c'étoit
une

une étrange manière de gagner la vie éternelle, que d'y aspirer par le dégât, par le pillage, par les incendies, par l'effusion du sang humain, par les brutalitez qu'un Soldat vainqueur exerce sur le sexe infirme, que la victoire lui prostituë : & de plus les Sarrasins avoient le même droit dans la possession des pais où ils s'étoient établis par les armes, que tous les Princes Chrétiens qui leur ont fait la guerre : de sorte que je ne comprends pas sur quoi fondé ceux-ci se persuadoient que c'étoit une bonne œuvre que de chasser les autres; puis qu'ils étoient également usurpateurs. L'Espagne, par exemple, n'étoit pas plus légitimement aux Goths, qui étoient venus du fonds du Septentrion pour s'y établir, qu'aux Sarrasins, qui étoient sortis des Provinces de l'Arabie. Mais enfin l'envie de persécuter avoit un empire si puissant sur les esprits; que l'on aimoit mieux s'emparer du bien d'autrui sous prétexte de Religion; c'est à dire, à titre de persécution; que sous les prétextes ordinaires des guerres d'Etat; c'est à dire, pour des vûes ordinaires de Politique. Cependant le mal est allé

lé encore plus loin. Car après avoir pris goût à rendre la pareille à ceux qui avoient commencé les premiers à persécuter ; on en est venu à commencer contre ceux qui n'en avoient jamais donné d'occasion : & qui ne faisoient point d'autre mal , que celui de dire ce qu'ils pensoient de la corruption du Christianisme , & de s'abstenir des abus qui faisoient de la peine à leurs consciences. C'est ainsi que l'on a traité les Albigeois ; gens paisibles ; & qui ne demandoient rien à personne. C'est ainsi que l'on a traité les Protestans par tout où l'on a pû : gens néanmoins incapables de rien entreprendre , pour le progrès de leur Religion ; à peine même pour se maintenir & se conserver : & qui se contentent de se diviser entre eux , & de s'entr'excommunier pour des choses de peu d'importance , comme en Angleterre , pour des points indifférens de Police & de Discipline : & par tout ailleurs , pour des méthodes particulières, ou pour des questions qui ne dévoient jamais rompre le lien de la charité.

Cette digression m'éloigne un peu de mon principal dessein : mais avant que

que j'en reprenne la suite, il faut que je m'écarte encore, pour dire quelque chose, en passant, sur une matière qui dépend de la précédente : & j'espère que ce que je dirai ne sera pas inutile pour faire entendre le présage que je veux tirer de l'esprit de persécution : car en faisant voir plus clairement l'injustice de la persécution même, je démontrerai aussi plus évidemment la nécessité des conséquences qui naissent de ce que la persécution fait de grands ravages en de certains lieux. Je dis donc que si l'on comprenoit bien l'étendue des droits de la conscience, on ne s'imagineroit jamais qu'il fût permis de lui faire la moindre contrainte. Je ne m'arrête pas ici à disputer du mot ; & à examiner ce que l'on entend par le terme de *Conscience*. On se trompe, à la vérité, souvent quand on en parle : & j'avouë que je n'ai pû m'empêcher de rire, quand j'ai vû des écrits d'habiles gens où, parmi d'autres importantes questions, on examine fort sérieusement si la conscience est une faculté ou une habitude ; où est son Siège, quelle est sa forme, & toutes les autres beautés que l'École a empruntées de

la corruption du bon sens. Je ne crois pas que l'on doive philosopher longtemps sur ce sujet. La conscience n'est rien autre chose que la connoissance que nous avons de nos propres sentimens, par la réflexion que nous faisons nous-mêmes sur nos pensées. Nous savons que nous pensons, & ce que nous pensons, & pourquoi nous pensons quelque chose. Cela est inséparable de nous; & il n'est pas en nôtre pouvoir de nous priver de cette connoissance. Cette idée que je donne de la conscience est fort générale, cependant elle est naturelle: & quoi qu'on applique ce mot à des usages plus particuliers, & qui bornent sa signification, il ne laisse pas d'être vrai que la conscience s'étend proprement aussi loin que je le dis. Mais il est juste, quand on en parle aujourd'hui, de prendre ce terme dans les restrictions qui en limitent l'usage, parce qu'autrement il seroit impossible d'entendre les questions qui regardent cette matière. On prend donc en particulier la conscience pour le sentiment intérieur que nous avons de nos pensées par rapport à la Morale; & sur tout par rapport à la

Re-

Religion : & resserrant encore plus l'usage de ce mot , on s'en sert pour signifier le jugement secret que nous portons sur la qualité des principes intérieurs qui nous conduisent dans la Religion & dans la Morale. Quand il s'agit de la conscience en ce sens, on l'appelle bonne ou mauvaise : errante ou éclairée : bonne, quand elle ne reproche point à l'homme d'agir contre les principes de ses connoissances ; & qu'il est de bonne foi dans ce qu'il fait, se gouvernant comme ses lumières lui persuadent qu'il doit se conduire : mauvaise, quand elle condamne les principes de la conduite de l'homme, qui s'apperçoit bien qu'il dévroit agir autrement, s'il vouloit se gouverner selon sa persuasion intérieure : errante, quand elle se trompe dans ses principes, quoi qu'elle ne se trompe point dans ses conséquences : éclairée, quand ses principes sont certains & véritables. On se trompe, peut-être, quand on attribue à la conscience de l'erreur ou de la lumière : car on peut dire que la conscience n'étant qu'un sentiment que nous avons de nos propres pensées, telles qu'elles sont ou qu'elles nous paroissent.

roissent ; il est impossible qu'elle erre jamais. Elle peut suivre l'erreur de l'esprit qui juge ; mais elle ne peut errer elle-même : & il y a une espèce de contradiction à dire que nous croyons penser ce que nous ne pensons pas. Il ya, je l'avouë , de très-habiles gens qui s'imaginent dire quelque chose, quand ils enseignent que nous croyons croire quelquefois. Mais ce sont-là de ces pensées qui ébloüissent leurs propres auteurs ; & qui ne sont qu'un jeu d'esprit, si l'on veut que ce soit quelque chose de plus qu'un jeu de paroles. Il est impossible de se tromper, quand on croit croire. Un homme est toujours en cela de bonne foi avec lui-même : & il ne se peut faire que sa conscience ne lui rapporte fidèlement l'état de ses propres pensées. Croire, c'est penser : autant donc qu'il est impossible qu'un homme se trompe quand il croit penser, autant il est impossible qu'il se trompe, quand il croit croire. Il peut, à la vérité, se tromper, quand il attribué à son opinion ou à sa foi une qualité qu'elle n'a pas : comme quand il prend pour une persuasion constante, ce qui n'est qu'une opinion passa-

gère. Il se trompe bien de même touchant ses propres pensées ; quand il les revêt d'une propriété qui ne leur convient pas : comme quand il prend une fausse idée pour une véritable : mais comme cette erreur qu'il commet touchant la qualité de ses pensées n'empêche pas qu'il ne pense en effet ce qu'il croit penser : de même l'erreur où il tombe touchant les qualitez de ce qu'il appelle croire, n'empêche pas qu'il ne croie réellement ce qu'il croit croire, au moins autant que dure cette persuasion. Mais cela ne mérite pas qu'on s'y arrête davantage. Il vaut mieux, quand il ne s'agit que des mots, parler comme les autres parlent, que de se faire un sujet de querelle, de ce que l'on détourne les termes du langage, de leur signification ordinaire. Me contentant donc d'avoir remarqué l'erreur envelopée dans les termes de conscience errante, & de conscience éclairée, je ne laisserai pas de me servir de l'expression : de peur qu'en ne parlant pas comme les autres, je ne tombasse dans une obscurité qui m'empêcheroit d'être intelligible. Je dis donc que la conscience ou bonne ou mau-

mauvaise peut être également ou errante ou éclairée. Elle peut être bonne, même quand elle est errante: & elle peut être mauvaise, même quand elle est éclairée. Cela est aisé à comprendre, si l'on fait réflexion sur la définition que j'ai donnée de la bonne ou de la mauvaise conscience: elle est bonne, quand l'homme ne sent point de secrettes oppositions de la part de son cœur à la manière dont il se gouverne; & qu'ayant une certaine persuasion dans l'esprit, il agit conformément à son principe. Or cela peut arriver aussi bien quand il erre, que quand il n'erre point. Son erreur étant de bonne foi, ce qu'il fait en conséquence de cette erreur ne peut pas être pris pour un effet de mauvaise conscience. A la vérité cela ne rend pas l'action bonne: mais le vice de l'action n'empêche pas que l'homme qui la commet ne soit d'accord avec soi-même; & que sa conscience ne soit bonne, au sens que je l'ai dit, comme je le pourrai encore expliquer plus amplement ci-dessous. De même ce que l'esprit est éclairé n'empêche pas que la conscience ne soit mauvaise; quand

L'homme sent bien en lui-même qu'il n'agit pas selon ses lumières.

Mais la principale question que l'on peut traiter quand il s'agit de la conscience regarde sa liberté, le plus naturel & le plus important de ses privilèges. Elle lui appartient d'une manière si propre, qu'on ne peut la lui ôter : & que toute la violence qu'on peut faire aux hommes, ne sert qu'à empêcher de faire paroître ce qu'ils ont dans l'ame : mais elle ne peut jamais les empêcher de penser ce qu'ils pensent, & de croire ce qu'ils croient, & de sentir si ce qu'ils font ou qu'on leur fait faire s'accorde ou ne s'accorde pas avec leurs persuasions & leurs connoissances. Il y a dans les hommes trois degrez remarquables de liberté. Le premier, c'est le degre d'une liberté qui peut être empêchée par une violence étrangère, & dont l'homme est si peu le maître, qu'on peut la lui ôter malgré lui. Telle est la liberté des actions corporelles. Elle est sujette à la contrainte & à la force majeure. Il ne sert de rien à l'homme de vouloir ou de ne vouloir pas : cette partie de sa liberté est toujours à la discretion du plus

plus fort. Le second degré consiste dans de certaines volonteZ dans lesquelles on ne peut proprement le forcer : mais dans lesquelles il peut s'imposer lui-même un joug volontaire. Car il peut s'assujettir à de certaines loix ; & soumettre de plein gré sa volonteZ à dépendre de celle d'autrui : soit qu'il renonce à cette partie de sa liberté par des considérations civiles ; comme quand il entre en société avec d'autres hommes , sous des conditions & des devoirs reciproques : soit qu'il y renonce par des raisons qui lui semblent religieuses ; comme quand il s'oblige par des vœux , à prendre pour principe de sa conduite les volonteZ d'un Supérieur. Cette liberté ne tombe point proprement sous la contrainte : car encore qu'on puisse forcer un homme à vivre comme s'il avoit renoncé à cette liberté , on ne peut néanmoins le forcer à y renoncer malgré lui. La violence gêne ses actions ; mais elle ne gêne point son cœur. On lui fait faire ce que le plus fort trouve bon : mais on ne scauroit le lui faire vouloir. Néanmoins il peut s'y soumettre volontairement ; & limiter sa

liberté par cette espèce de servitude : comme nous en avons tous les jours mille exemples devant les yeux. Le troisième degré c'est la liberté, qui appartient à la conscience : & qui est si solide, si invariable, si indépendante, que non seulement l'homme ne la peut perdre par la contrainte extérieure : mais qu'il ne peut même y renoncer quelque effort qu'il fasse. Qu'il tourne son esprit comme il lui plaira ; il sera toujours en cela libre malgré lui : & il ne sçauroit s'empêcher de sentir s'il approuve ou s'il désapprouve ses maximes ou ses actions. De sorte qu'on pourroit dire avec raison que c'est là ce qu'il y a proprement de libre dans l'homme : puis qu'il n'y a point de force ni intérieure ni étrangère qui soit capable de le violer. Ce qui peut être contraint n'est pas parfaitement libre ; de quelque côté que vienne la limitation ou la diminution de son privilège. Il n'y a de libre que ce qui est tel si parfaitement qu'on ne peut l'empêcher de l'être. Si l'on vouloit se servir de cette idée de liberté, l'on trouveroit, peut-être, mieux qu'on n'a fait jusques ici le moyen d'accorder

der la Grace & la liberté dans la conversion de l'homme. Mais ce n'est pas une matière où je doive entrer que celle-la. Je la laisse à Messieurs les Théologiens, que je prie de me pardonner, si je me mêle de leur proposer des ouvertures sur des questions qui sont, peut-être, plus de leur compétence que de la mienne. Mais si l'on trouve quelque chose de Théologique dans ce Traité, il est juste que j'en rende la louange à qui elle est dûë : & que je confesse que je ne sçai de Théologie que ce que j'en ai appris dans la conversation & dans les livres des habiles gens, où j'ai trouvé tout ce que je pourrois mettre au jour, qui fût capable de me faire honneur. Une réflexion qui touchera de plus près la matière que j'ai entreprise, c'est que si l'on faisoit attention au privilège de la conscience, il ne faudroit que cela, pour apprendre à ceux qui se gouvernent par la raison, qu'il n'y a rien de plus injuste, que d'entreprendre d'ôter ce degré de liberté à l'homme ; puis qu'il n'est pas même en son pouvoir de s'en défaire : & que par quelque traité qu'on prétende le lier ; par quelque

terreur qu'on espère de le contraindre ; par quelque artifice qu'on le surprenne, il ne peut être dépouillé de ce jugement libre qu'il porte sur ses propres actions, & qui lui fait sentir si elles s'accordent ou non avec sa persuasion & ses lumières. Vouloir donc le contraindre de ce côté là, c'est vouloir le mettre en discorde avec lui-même ; & l'obliger à souffrir la plus cruelle gêne à quoi on le puisse exposer, en le forçant à faire ce qu'il sçait ou ce qu'il croit qu'il ne doit pas faire : & sur tout dans la Religion, ce qu'il sçait ou ce qu'il croit qui lui sera éternellement funeste.

Cette question, de la liberté de conscience partage les hommes : & comme j'ai remarqué ci-dessus que l'esprit humain aime un peu à persécuter, les uns croient qu'il faut garder quelque mesure entre conscience & conscience ; & qu'on doit laisser la liberté toute entière à ceux qui ont de leur côté la vérité & la raison : mais que les autres ne doivent pas jouir d'une liberté, qui, à leur égard, seroit usurpée, parce que, de sa nature, elle n'appartient point à l'erreux & à l'in-

l'injustice. Ceux qui sont de ce sentiment retombent, sans y penser, dans l'ordre de ceux dont j'ai déjà parlé, qui s'imaginent qu'il n'y a de persécution injuste que celle qu'ils souffrent : mais qu'il n'en est pas de même de celle qu'ils font. Car comme chacun à bonne opinion de soi-même & de son parti, chacun aussi prétend que c'est à lui seul qu'on doit accorder une liberté sans limites ; & que l'on en doit priver tous ceux qui lui contredisent. Les autres prennent une route toute opposée : & soutiennent que l'on doit accorder un privilège égal à tous les partis ; & qu'on laisse autant de droit à l'erreur qu'à la vérité. Ces deux sentimens contraires s'accordent en ceci ; qu'ils sont également sujets à des inconvéniens inexplicables. Si l'on suit le premier, il n'y aura jamais de tolérance ni de paix entre les hommes : parce que chacun prétendra que le point dans lequel il diffère de ses adversaires, est un point trop important, pour permettre de s'entre-soutenir à ceux qui se trouvent dans des sentimens contradictoires. On fera d'un surpelis un point capital, où la

liberté que Jesus Christ nous a acquise est intéressée : & d'un ordre de decrets dans la prédestination un légitime sujet d'anathêmes reciproques. Si l'on prend le second parti, on s'embarasse dans des conséquences qui effrayent : parce qu'il s'ensuit nécessairement du principe de la tolérance universelle, que le cours de l'erreur ne sera point arrêté ; que les blasphêmes ne seront point empêchez ; que l'idolatrie même, *le grand crime du monde*, & *le plus haut degré du péché*, pour la destruction de laquelle même l'Évangile à été prêché, ne sera point abolie. Je dis plus encore, suivant les principes de ceux qui s'attachent à ce sentiment, la persécution même ne sera point réprimée. Car leur principe général étant que l'on doit permettre à chacun d'agir selon sa conscience, il est évident que si quelqu'un croit de bonne foi que la persécution de ceux qui lui contredisent est légitime, on ne doit point l'empêcher de persécuter. Voilà un beau moyen d'établir la paix dans le monde ; que de permettre à un parti d'opprimer l'autre, pourvu qu'il soit persuadé en conscience qu'il est obli-

obligé à l'opprimer. Ce n'étoit pas la peine de bâtir un systême nouveau des droits de la conscience, pour laisser les choses au même état qu'elles étoient mises par le sentiment qu'on entreprend de combattre. Ce qu'il y a d'admirable, c'est que chacun avouë les inconvéniens de son sentiment : & que par une bizarrerie surprenante de l'esprit humain, l'on ne laisse pas de retenir opiniâtement une opinion, toute herissée qu'elle est d'objections & de difficultez, que l'on confesse qu'on ne peut résoudre. Il se forme, à la vérité, un tiers parti, qui prétend que la tolérance doit avoir ses bornes ; & que d'ailleurs la sévérité à l'égard de ceux à qui la tolérance ne doit point s'étendre, doit s'arrêter dans un certain degré, au delà duquel elle seroit injustice & cruauté. Mais il y a encore un inconvénient dans ce tiers avis. C'est qu'encore que le principe soit raisonnable dans la théorie, il est presque impossible dans la pratique. On ne scauroit trouver ces justes bornes de la tolérance & de la sévérité : & quand on les cherche, ou bien l'on ne dit que des choses générales, qui laissent en-

core la question indécise; ou bien l'on avance des choses sujettes à contestation; & qui ne servent qu'à embrouïller le procès, au lieu de le rendre plus intelligible. C'est un embarras plus grand qu'on ne pense, que celui de chercher le point de droit, dans les questions épineuses, & qui ont de part & d'autre presque d'égales difficultez, & d'égales vrai-semblances. Je dirai sur ce sujet ma pensée; non pas pour dire mieux que d'autres; mais pour faire voir comment je comprends la chose. Il me semble donc premièrement que la tolérance est dûë quand elle est promise: & que la persécution étant d'elle-même odieuse & inhumaine, elle devient doublement odieuse & inhumaine, quand elle s'exerce malgré la foi donnée. On doit poser pour principe que Dieu ne peut être servi par des cruautéz; & encore moins par des mensonges: autrement, comme l'on doit supposer que le service que l'on rend à une Divinité est formé sur les propriétés de sa nature, il faudroit s'imaginer que Dieu seroit cruel & menteur; ce qui ne se peut dire sans blasphème, ni penser sans impiété. Après donc

donc qu'il y a promesse de tolérance, il faut l'observer : & il n'est plus temps de regarder si l'on a dû le promettre. Cette discussion doit précéder la promesse ; mais elle n'est plus recevable, quand on a promis. Secondement quand il n'y a point de promesse de tolérance, on doit toujours juger favorablement des opinions qui ne sont pas abominables : & je ne sçaurois approuver les exagérations de ceux qui font des hérésies de toutes les erreurs ; & qui dans les moindres illusions de l'esprit s'imaginent des égaremens damnables, & des opinions infernales. Troisièmement il faut avoir beaucoup de support pour les opinions de pure théorie ; qui ne tirent point à conséquence ni pour le culte ni pour la pratique : & qui ne sont point produites par un esprit intéressé, dans la vûë d'abuser de la simplicité des autres, pour en faire son profit. Les opinions où l'on remarque ce caractère d'intérêt sont moins une affaire de Religion qu'une affaire d'Etat. La Religion ne se mêle point des intérêts de la vie. Quand donc, sous le masque de Religion, l'on fait entrer dans le monde de certaines doctrines

nes

nes burfales, qui n'ont pour but que de foumettre la bourse des ignorans à la fraude de ceux qui débitent ces maximes intéressées ; c'est au Souverain à y regarder ; & à conserver les droits de l'Etat & les biens d'autrui contre l'artifice de ces Docteurs. Je le dis encore une fois : cela ne regarde point la Religion ; quoi que l'on se ferve de son nom , pour couvrir ces ruses cachées : autrement il n'y a point de maximes qui ne dussent être tolérées , quand même elles iroient à la ruine des Etats , & à bannir la paix du monde ; pourvu qu'elles se pussent couvrir du manteau de Religion. Enfin je croi que l'on doit regarder avec un esprit de support ceux de qui les sentimens n'ont rien d'eux-mêmes de séditieux ; & qui peuvent être pris plutôt pour des scrupules d'un esprit mal instruit & mal persuadé à l'égard de certaines veritez , qui ne leur sont pas assez bien connues , pour les recevoir sans hesiter : qui peuvent , dis-je , être plutôt pris pour de tels scrupules , que pour les visions d'un esprit inquiet , qui cherche à troubler le monde.

Ce sont là les bornes générales que je voudrois donner à la tolérance : mais j'avouë que je ne pourrois approuver la benignité de ceux qui donneroient une parfaite liberté à l'idolatrie. Pour être de ce sentiment, il faut avoir oublié, ou n'avoir jamais compris ce que l'Écriture nous représente de l'horreur de ce culte impie : & il me semble que c'est faire à Dieu un grand outrage, que de s'imaginer qu'on doit tolérer ce qu'il a condamné d'une manière si rigoureuse : ce qu'il a puni par des vengeances éclatantes ; par des interdits ; par des destructions de peuples entiers, à qui il ne permettoit pas même que l'on fit miséricorde. J'avouë qu'après cela, si je croyois que l'Évangile oblige à laisser faire les Idolâtres, & à les tolérer avec autant de charité que ceux qui ne s'éloignent de la concorde que pour des questions de police, ou des pointilles d'École ; peut s'en faudroit que je ne crussie être voisin du Manichéisme : puis que je représenterois toutes les rigueurs de Dieu sous la Loi comme defavoüées par la doctrine de l'Alliance nouvelle. Il me semble donc que, l'Idolatrie ne
peut

peut être légitimement tolérée par ceux qui ont été assez heureux pour être appellez à une Religion plus pure. J'en dis autant du blasphème : & je ne puis concevoir comment des gens qui ont de la piété, & qui aiment Dieu, pourroient accorder avec le principe de ce zèle & de cet amour celui de la tolérance qu'ils auroient pour des blasphémateurs. Mais afin que l'on ne se trompe point au mot ; je n'entens pas ici par le blasphème seulement le vice de ceux qui abusent du nom de Dieu en sermens faux ou frivoles : mais les doctrines impies & blasphématoires. Je mets en ce rang les Athées ; qui ne peuvent être soufferts, sans autoriser le plus noir de tous les blasphèmes : car il n'y en a point de plus horrible que celui de contester à Dieu ou son Etre ou sa Providence. Je mets au même rang ceux qui posent pour principe l'indifférence en matière de Religion ; sentiment qui envelope une pensée blasphématoire, sçavoir que Dieu a imposé aux hommes, sans nécessité, le joug de certaines Religions, qu'il a révélées lui-même : puis qu'il n'y a rien de plus absurde, & de plus

in-

indigne d'une sagesse infinie, que de commander de suivre une certaine Religion préférablement aux autres, s'il est vrai qu'elles sont toutes indifférentes. J'y mets encore ceux qui se constituent arbitres de la Divinité: & qui non contents de borner à leur gré les perfections de cette nature infinie, veulent encore en faire part à qui bon leur semble; & distinguer dans la Divinité de certains degrez inégaux & subalternes, dont ils remplissent les places à leur gré: grands & prudens ménagers de la gloire de Dieu! qui de peur de multiplier la Divinité, s'ils distinguoient sa Nature en plusieurs personnes, aiment mieux en faire plusieurs degrez, & la diviser en plus d'une espèce. Je ne sçai comment les autres jugent de ceux dont je parle: mais quand je les vois disposer ainsi de la nature & des droits de Dieu, je ne puis m'empêcher d'en sentir de l'indignation: & de regarder avec horreur l'attentat des hommes qui se constituent juges de Dieu; & qui ne pouvant nier que l'Évangile ne donne le nom & n'attribuë les œuvres de Dieu à plus d'un sujet, osent définir quel de-

degré de différence il y a entre la Divinité de l'un & celle de l'autre. Il me semble que le nom le plus doux que l'on puisse donner à leur doctrine, c'est celui de blasphématoire. Il ne faut pas qu'ils répondent que leurs adversaires sont les blasphémateurs eux-mêmes; puis qu'ils attribuent la Divinité éternelle au Fils comme au Père: au lieu qu'elle n'appartient qu'au Père. Car quand même il seroit possible que la question passât pour problématique, il est certain au moins que ceux qui ne reconnoissent qu'une sorte de Divinité commune au Père & au Fils, parlent de celle du Fils dans les termes de l'Écriture, dont ils ont la lettre pour eux: au lieu que ceux qui reconnoissent un Dieu qui ne l'a pas toujours été sont obligés, quand ils veulent dire ce qu'ils pensent, à parler un autre langage que l'Écriture. Car ils ne peuvent nier qu'elle ne contienne des passages où le Fils est formellement appelé Dieu, au lieu qu'elle n'en contient pas un qui dise formellement qu'il ne l'est pas. Quand donc la chose au fonds pourroit être encore douteuse, on ne peut jamais accuser de

de blasphème ceux qui, en attendant la décision du dernier jour, parlent de Jesus Christ comme toute l'Écriture, en parle: mais le soupçon en demeureroit toujours sur ceux qui ne peuvent expliquer ce qu'ils pensent du Sauveur du monde, sans abandonner la lettre de l'Écriture. C'est aux Théologiens à entrer dans la question plus avant: pour moi je reviens à mon sujet. Outre les Idolâtres & les blasphémateurs j'exclus encore de la tolérance les Auteurs d'une doctrine turbulente & ambitieuse: & dont les principes sont de détruire toutes les autres Religions, pour s'établir plus à leur aise. J'avoué encore sur ce sujet que je ne sçaurois comprendre comment ceux qui ont en tête la tolérance universelle ne voient point cet inconvénient de leur doctrine. Si l'on tolère ceux qui ne tolèrent point les autres; & dont la Religion impérieuse veut régner partout, à la ruine de tous ceux qui lui contredisent, quel remerciement attendent de cette Communion ceux qui l'auront tolérée? Manquera-t-elle à les dévorer aussi-tôt qu'elle le pourra? N'a-t-on pas fait d'assez.

d'assez longues & d'assez funestes expériences de ses intentions, quand elle a eu la force de se satisfaire, pour pouvoir juger ce qu'elle feroit, si on lui laissoit le pouvoir de suivre ses inclinations? Il faut être dans un pitoyable aveuglement, pour douter encore qu'elle force les consciences par tout où l'on souffrira qu'elle agisse selon ses principes. Or je voudrois bien sçavoir par quel précepte de l'Évangile je dois laisser à mon voisin la force de me persécuter: ou quelle injure je lui fais, quand ne cherchant point à l'opprimer ou à le contraindre, je lui ôte seulement le moyen de m'opprimer ou de me contraindre moi-même: ce qu'il feroit infailliblement, si je le tolérois avec toutes ses maximes. On me dira, peut-être, qu'il faut que cette Communion revête l'esprit de tolérance, comme les autres: & que c'est dans cette vûë que l'on propose une tolérance générale. C'est fort bien dit: car à ce conte on tolérera cette Communion, pourvû qu'elle abjure auparavant la principale de ses maximes; sçavoir celle d'emporter de force tout ce qu'elle ne peut obtenir de droit; & de

de ne garder la foi à personne, quand elle trouve son conte à la violer. J'aurois autant dire que tous les hommes se doivent tolérer les uns les autres, pourvû que ceux qui ont des sentimens intolérables y renoncent pour le bien de la paix, à ce prix la tolérance universelle ne seroit pas une chose fort mal-aisée. Au reste on voit bien, sans que j'en avertisse, par ce que je dis de l'Idolatrie, du blasphème, & de l'esprit de persécution, que si chaque Communion où il régne l'un de ces caractères mérite de n'être point tolérée; celle où toutes ces propriétés se remarqueroient devroit encore moins prétendre à la tolérance.

Mais il est nécessaire que je dise ici, que je mets une grande différence entre ne tolérer point & persécuter. Je crois l'un convenable à la piété des Chrêtiens; mais je tiens l'autre contradictoire au Christianisme. Ce que j'appelle donc ne tolérer point, ce n'est pas massacrer, punir, piller, extorquer des abjurations forcées, établir des Inquisitions; & choses semblables: mais c'est empêcher que l'idolatrie & les autres professions que j'exclus de
la

la tolérance ne s'établissent où elles ne sont pas : c'est leur ôter les moyens de s'étendre au préjudice des autres : c'est ne regarder pas comme membres d'une même communion, & pour parler ainsi, d'une même confraternité, ceux dont la profession est tachée de semblables vices : c'est renfermer ce qu'il y a de scandaleux & d'insupportable à la piété dans les maisons, sans permettre qu'il prenne en public un air de triomphe & d'empire. Il ne s'agit en cela de gêner & de contraindre personne : & ces précautions n'ôtent point à la conscience la liberté qui lui appartient par un droit inviolable. Je n'espère pas que ce que je dis plaise à tout le monde : mais je le hazarde seulement pour avoir le plaisir de dire ma pensée sur un sujet que les troubles de nôtre temps rendent plus importants que jamais. Si l'on m'objectoit que les Loix de Dieu contre les Idolâtres & contre les blasphémateurs vont plus loin que je ne voudrois aller, puis qu'elles condamnent ces coupables à la mort, au lieu que je les mets à couvert de la violence & de la contrainte : & qu'ainsi j'ai eu tort de conter dés le

com-

commencement sur l'exemple de Dieu : je répons que je compare cette ancienne sévérité à la douceur que l'Évangile inspire pour tout le monde : que cette haine de Dieu pour les Idolâtres m'apprend à le détester : que cette douceur de l'Évangile m'apprend à ne point persécuter : & que je ne puis accorder ces deux choses que par le milieu que je prens ; qui consiste à réprimer l'Idolâtrie , comme un sujet de détestation , sans entreprendre de forcer les Idolâtres par des persécutions injustes & violentes.

Je pourrois tirer maintenant la conséquence que je me suis proposée , quand je suis entré dans cette longue digression : mais il me reste une ou deux observations sur les droits de la conscience , que je ne scaurois placer mieux qu'ici ; & qui même ne seront pas inutiles pour mon dessein. Ma première observation sera sur la proposition de quelques-uns , qui prennent pour principe, d'où il me semble qu'ils tirent des conséquences un peu outrées , que Dieu a donné aux hommes la conscience pour loi souveraine de leur conduite. Il y en a que cette pro-
po-

position effraye : mais il me semble que leur terreur n'est pas bien fondée. Cela peut être vrai, sans que les conséquences que l'on en tire soient légitimes. Pour moi je n'estime pas que ce principe puisse être contesté. Autrement, si la conscience n'étoit pas la loi suprême des hommes, je ne sçai comment les Payens auroient pû être condannez, pour avoir desobéi à cette voix intérieure. Il est vrai que la conscience est entraînée aujourd'hui par l'erreur de la raison : mais cela n'empêche pas que le droit de gouverner la vie ne lui appartienne : comme l'égarément de la raison, ne lui ôte pas le droit d'être le moyen naturel de rechercher la verité. Ce seroit une belle proposition, que de soutenir que les lumières de la raison n'ont point été données à l'homme pour se conduire, parce que le péché les a obscurcies & aveuglées : & ce seroit une agréable entreprise que de prouver à l'homme par raison qu'il est obligé de sçavoir & de concevoir les choses contre la raison. Or il en est de même de la conscience. Quoi qu'elle soit un guide qui s'égare quelquefois, il ne s'ensuit pas
que

que Dieu ne nous l'ait point donnée pour guide , & c'est un dessein tout à fait extraordinaire, que celui de vouloir prouver , par des motifs de conscience , que l'on doit agir quelquefois contre la propre conscience. Pour être de cet avis il faut ne connoître ni la raison , ni la conscience , ni l'homme. Ce qu'il y a de raisonnable à dire, sur ce sujet, c'est que comme la corruption de la raison nous fait voir que nous ne devons pas prendre pour des Oracles tout ce que nôtre raison nous dicte ; parce qu'il n'est pas impossible qu'elle se trompe : de même l'état où l'aveuglement de l'ame met la conscience , ne permet pas que nous déférions à la conscience comme à un juge infallible ; quoi qu'au fond il nous soit impossible de ne suivre pas son autorité, & de ne la reconnoître pas pour Souveraine. Il y a de la différence entre Souverain & infallible : & ces deux propriétés ne marchent pas toujours de compagnie. Au contraire, il semble que ces deux propriétés sont dans une espèce d'antipathie ; & que l'on ne peut quelquefois être Souverain sans être sujet à plus d'erreurs , plus d'égaremens , plus d'illusions ,

G

que

que les hommes les plus misérables.

Une seconde observation sera sur la comparaison des droits de la conscience errante & de la conscience éclairée. Quelques-uns les égalent en tout; d'autres les distinguent en tout. Pour moi je ne crois légitime ni la libéralité des uns, ni la restriction des autres. De plus habiles que moi pourront approfondir davantage la matière : mais au moins voici ce que j'en pense. Il faut considérer la conscience dans le rapport à Dieu, & dans le rapport aux hommes. J'estime que dans ces deux égards la conscience ne peut avoir la même étendue, ou les mêmes limitations. Ses droits sont plus resserrés à l'égard de Dieu, parce qu'ils sont plus clairs; & que les bornes en sont mieux connues à celui qui sonde les cœurs. Il ne faut point s'imaginer que la conscience soit indépendante. Il est vrai qu'elle n'est point sujette aux hommes : mais il n'est pas possible qu'elle soit exempte de subir l'examen & le jugement de Dieu. Il y a une raison naturelle pourquoi la conscience n'est point soumise à l'autorité des hommes : sçavoir que les hommes ne connoissent point le secret de

ses mouvemens. Chacun des hommes se sent bien lui-même ; & connoît malgré lui l'état de sa conscience : ou s'il est à son égard quelquefois dans un état ou d'ignorance ou d'assoupissement, cela ne vient que d'un défaut d'attention : il y peut remédier en se demandant conte à lui-même de ses pensées. Mais un homme ne sent point l'état de la conscience d'autrui ; & quelque effort qu'il fasse, il n'en peut rien sçavoir au de là de ce qu'un autre lui en voudra révéler. Ce seroit donc une chose ridicule que l'on prétendît avoir quelque empire sur une chose que l'on ne peut même sonder : & il est naturel qu'une chose soit aussi exempte de la juridiction de quelqu'un, qu'elle est éloignée de sa connoissance. Mais à l'égard de Dieu, ce n'est pas la même chose. La conscience n'a rien de secret pour lui : & par conséquent il peut étendre son empire sur elle. D'où il s'ensuit qu'elle n'a pas envers Dieu le même privilège qu'envers les hommes : & qu'encore que ceux-ci n'ayent rien à dire, sur ce qui se fait par conscience, parce que le bon ou le mauvais état où elle se trouve, est une chose qui leur est absolument incon-

nuë ; Dieu ne laisse pas d'en être le Juge : parce que la conscience paroît devant lui à découvert avec toutes ses qualitez. De sorte que ce qui pourroit être une excuse devant les hommes ne le scauroit être devant Dieu. Devant les hommes-il n'y a point à distinguer entre conscience errante, & conscience éclairée : parce que celle qui erre peut être d'aussi bonne foi dans son erreur, que celle qui n'erre point l'est dans sa connoissance. Mais devant Dieu les qualitez d'errante & d'éclairée sont clairement distinguées : de sorte que la conscience peut paroître devant lui en quatre états différens : le premier & le plus parfait joint les qualitez de bonne & d'éclairée : lorsque l'homme a de bons principes ; & qu'il sent qu'il agit convenablement à ses principes : le second assemble les qualitez d'errante & de bonne : comme lorsque l'esprit prévenu d'un faux principe agit néanmoins convenablement à son principe : le troisiéme unit les qualitez d'errante & de mauvaise ; lorsque l'homme étant dans une erreur qu'il prend pour une vérité, sent bien néanmoins qu'il agit contre ses propres lumières : le quatriéme,

me, le pire de tous, confond les qualitez d'éclairée & de mauvaife: comme quand un homme bien perfuadé d'une verité constante, fe reproche néanmoins qu'il agit contre fa propre conviction. J'avertis ici que quand j'appelle la confcience bonne ou mauvaife, j'entens par ces mots la conformité ou l'oppofition entre le fentiment de la confcience & le principe fur lequel elle refléchit: en un mot, la bonne ou la mauvaife foi. J'avouë que c'est abuser un peu du mot; & qu'à la rigueur on ne peut appeller bon que ce qui fe trouve dans une exacte conformité avec une bonne règle: mais comme on parle pour fe faire entendre, il faut fe fervir des expreffions ufitées, quoi qu'elles foient quelquefois équivoques. Cela pofé je dis que des quatre états où Dieu voit la confcience, il n'y a que le premier qui emporte l'approbation de Dieu: les trois autres font défectueux; & par conféquent ne peuvent, à la rigueur, lui être agréables. Le fécond a, fi vous voulez, un peu d'excufe: mais fon excufe eft infuffifante; parce que l'erreur, dans les chofes qui fe paflent entre l'homme & Dieu, & qui comprennent

les devoirs naturels de la Créature, est toujours supposée évitable : n'étant devenue inévitable & invincible à l'homme que par sa faute. La bonne foi ne suffit donc pas pour l'excuser ; parce qu'elle n'empêche pas qu'il ne soit dans une erreur dont il a pû se défaire. La conscience dans cet état n'est appelée bonne que dans un sens équivoque, où *bon* est pris pour ce qui n'est pas tout mauvais : mais qui est composé de bien & de mal : autrement il faudroit dire que l'erreur n'est pas un mal, ce qui est une vision de la dernière absurdité : puis qu'il n'y a point de mal dans les choses de la Religion & de la morale, qui ne procède de l'erreur. Or ce qui n'est bon qu'en ce sens n'est pas ce que l'homme doit à Dieu : à qui l'on ne peut rendre des hommages trop parfaits : & par conséquent la conscience qui n'est bonne qu'avec cette restriction ne peut être prise devant Dieu pour une suffisante excuse de la conduite de l'homme. Le troisiéme état aussi ne peut être jugé meilleur que l'autre. Il est vrai que celui qui agit contre son erreur semble par là se remettre dans le chemin d'où son erreur le faisoit sortir : &

ce feroit là une bonne disposition, si sa manière d'agir venoit de la connoissance de son erreur. Mais pendant que son erreur lui paroît une vérité, je ne puis comprendre qu'il y ait de l'excuse pour lui à témoigner du mépris & de la rebellion, pour ce qui lui paroît revêtu des droits de la vérité. Cela se sent, dans la pratique, par ceux même qui voudroient être d'un avis contraire: & qui se tiendroient, sans doute, personnellement offensez, si quelqu'un, qui prendroit un autre pour eux, lui faisoit tout le mauvais traitement qu'il souhaiteroit de leur faire. Un homme qui prenant un Païsan pour son Roi commettrait contre lui les derniers excès, ne passeroit pas pour bon sujet. Ainsi celui qui s'imagine qu'il n'y a point d'autre Dieu que le Soleil, & qui sçait néanmoins que la Divinité doit être adorée, ne seroit pas innocent, s'il refusoit au Soleil les hommages qu'il croit lui devoir. La raison de cela est que l'homme qui péche contre des Loix universelles est toujours coupable: parce que les Loix universelles sont fondées sur un droit immuable. Or il n'y a point de Loi plus universelle.

le que celle qui ordonne aux hommes d'adorer Dieu. Il est vrai que le soleil n'est pas Dieu : mais ce n'est que par accident que l'homme se rencontre à lui refuser ce qui ne lui est pas dû ; puis que selon sa persuasion, il croit lui devoir ce qu'il lui refuse. Or je ne crois pas qu'un homme qui ne fait du bien que par hazard, puisse raisonnablement prétendre à la louange de bien faire : puis que son dessein, son intention, sa volonté c'est de faire mal. On peut dire de ceux qui sont en ce cas, que comme ce n'est que par hazard qu'ils refusent un certain honneur à un objet qui ne le mérite pas ; ils refuseroient aussi cet honneur à l'objet qui le mérite, si par hazard il se trouvoit en la place de l'autre. Ils sont dans la disposition de manquer à leur devoir ; & il ne tient pas à eux que leur outrage ne s'adresse à l'objet qu'ils sont obligez d'honorer. Dire que tout le mal consiste en ce qu'ils ne croient pas bien faire ; & rapporter à cette disposition ce que dit S. Paul, que ce qui se fait sans foi est péché, c'est ne rien dire : & j'ai appris dans les livres des Théologiens que S. Paul peut avoir eu
 d'au-

d'autres vûës dans ces paroles. Mais quand il auroit voulu dire seulement que l'on péche dans tout ce que l'on fait sans être persuadé de bien faire, cela même prouveroit qu'un homme qui erre, péche quand il agit contre le principe de son erreur, qu'il prend pour une vérité; puis qu'il agit alors avec persuasion qu'il fait mal. Quoi donc est-ce une bonne action que d'adorer une Idole, parce qu'on la prend pour Dieu? cesse-t-on d'être coupable, quand suivant une persuasion erronée, on rend à une créature ce qui n'est dû qu'au Créateur? Peut-on penser qu'un idolatre de bonne foi fait une bonne œuvre, quand il se prosterne devant son Idole, parce que suivant l'erreur qui le préoccupe, il le fait en bonne conscience? Non: c'est une illusion que l'on se fait sur la qualité de *bon*, dont on ne considère pas l'équivoque. Cette conscience n'est bonne que parce qu'elle est conforme à une erreur, qui est un mauvais principe. Ce n'est donc qu'une bonté équivoque, qui consiste en ce que tout n'est pas mauvais. Il y a du bien & du mal: du bien, dans la convenance de

la conduite à la règle : du mal , dans le choix d'une règle corrompue : & le bien ne suffit pas pour excuser le mal , parce qu'un bien imparfait n'est un bien que dans un sens équivoque , sur le prix duquel le mal l'emporte toujours. Ce troisième état de la conscience ne peut donc passer encore pour supportable devant Dieu : mais le quatrième est le plus criminel de tous : parce que s'il y a du mal à n'agir pas selon une erreur prise pour la vérité ; le mal est , sans doute , plus grand , quand on agit contre la vérité même démontrée & reconnuë.

Voilà ce que je pense des droits de la conscience en la considérant par rapport à Dieu : sçavoir que la conscience errante n'entre pas à l'égard de Dieu dans tous les droits de la conscience éclairée , parce que celle-ci profite plus quand elle est bonne , & condamne plus devant Dieu quand elle est mauvaise ; que l'autre , qui est un mélange où il entre toujours plus de mal que de bien : avec cette particulière considération que le mal qui y est ne paroît jamais sans excuse , & cependant n'est jamais couvert d'une excuse

excuse suffisante. Elle n'est jamais sans excuse ; parce qu'il y a toujours un côté specieux. Si elle agit de bonne foi, suivant une persuasion erronée, il semble que sa bonne foi l'excuse en partie ; & donne à la faute qu'elle commet quelque chose d'involontaire. Si elle agit contre l'erreur qu'elle prend pour vérité, il semble que le bien qu'elle fait excuse en quelque chose la manière de le faire. Mais ces excuses sont insuffisantes au fond, pour les raisons que j'ai dites. Ainsi la conscience éclairée a devant Dieu beaucoup plus de force pour défendre ou pour condamner, que la conscience errante ; parce que si elle est bonne autant qu'elle est éclairée, il n'y a point de mal mêlé ; & que si elle est mauvaise, & rebelle aux lumières de l'ame, elle est privée de toute excuse : & par conséquent elles ne sont pas dans des droits égaux. Mais à l'égard des hommes je n'y trouve plus la même différence : parce que les hommes ne peuvent entrer, comme Dieu qui fonde les cœurs, dans le secret de la conscience. Ils ne savent ni les bornes où s'arrêtent les lumières des autres ; ni

la bonne foi de chacun avec soi-même : & par conséquent ils ne connoissent pas les degrez des fautes , ou la force des excuses , qui regardent la conscience d'autrui. L'homme même ne distingue point en soi-même la conscience qui erre & celle qui n'erre point. Je trouve donc que cette distinction des états de la conscience , en celui d'erronée & d'éclairée , est inutile & absurde , quand il s'agit de comparer les hommes avec leur conscience. Ils ne connoissent que les états de bonne ou de mauvaise que leur conscience peut recevoir : parce qu'ils peuvent sentir dans lequel de ces deux états elle se rencontre. Or ils doivent toujours tâcher de l'avoir bonne : & de garder avec eux-mêmes cette concorde secrette , qui fait le repos de l'esprit. Il faut à la verité qu'ils ne négligent rien pour s'instruire , afin de ne laisser point leur conscience dans le danger d'être entraînée par l'erreur de l'entendement : mais pendant que leur ame préoccupée est dans une erreur qu'elle prend pour une verité distinctement connue , je ne comprends , certes , pas comment la conscience perd

perd par là ses droits , en sorte que l'homme soit louable de n'en suivre pas les mouvemens. Je dis donc que chez les hommes & devant les hommes la conscience errante & la conscience éclairée n'ont point de droits différens. Elles sont égales en autorité sur la conduite de l'homme. C'est un fait dont il n'y a personne qui ne soit convaincu , pour peu qu'il s'examine soi-même. Il n'y a point d'homme qui n'ait erû quelquefois avoir raison , dans des choses où il a reconnu dans la suite qu'il avoit tort : & qui pendant la durée de cette fausse persuasion n'ait fait quelque chose conformément à ce principe. Je demande à toute personne équitable qui s'est trouvé dans cet état , s'il a remarqué que la force de la conscience fût moindre & moins impérieuse alors , que quand il s'agissoit des choses dont il avoit une connoissance toute entière ? Qu'on ne me dise pas que ce n'est qu'un empire de fait que la conscience errante usurpe sur la conduite de l'homme : mais que ce n'est pas un droit qui lui appartienne. Car , comme je l'ai remarqué ci-dessus , l'erreur
n'est

n'est pas dans la conscience, qui n'est qu'une réflexion de l'ame sur les pensées qu'elle apperçoit en elle-même, & qu'elle a effectivement ; le siège de l'erreur, c'est l'ame : c'est là que l'erreur usurpe les droits de la vérité : parce qu'il ne dévroit appartenir qu'à la vérité de posséder l'ame, & d'y exciter le sentiment intérieur de ses lumières : mais la conscience n'usurpe rien sur l'homme. Elle ne fait que jouir de son droit, qui consiste dans cette générale maxime, que *l'homme doit obéir aux mouvemens de sa conscience.* Il faut que cela soit vrai en tout temps. Car s'il y a un temps excepté, il faut que ce soit un temps qui puisse être connu à l'homme. Autrement il y auroit de l'absurdité à dire qu'il est obligé à faire résistance à sa conscience, dans des occasions qu'il ne peut connoître. Or cette occasion ne peut être celle où la conscience est errante ; parce que quand la conscience erre l'homme ne le connoît pas. Elle n'erreroit pas, si l'homme s'en appercevoit. Ce ne peut donc être dans ce cas d'erreur, où l'homme seroit obligé d'agir contre sa propre conscience. On me dira
bien,

bien, sans doute, ici que l'on ne doit point obéir à ses propres lumières, avant que d'avoir pris toutes les sûretés, pour être convaincu qu'elles sont certaines & véritables. Cela est vrai, sans contredit; mais cela n'empêche point que la conscience errante n'ait autant de pouvoir sur la conduite de l'homme, que la conscience éclairée. Car après que l'on a pris toutes les mesures que l'on croit possibles, en sorte que l'on demeure satisfait de soi-même & de sa propre diligence, il peut arriver quelquefois que l'on se préoccupera d'une fausse persuasion; & qu'on s'y attachera d'autant plus, qu'on croira n'avoir rien oublié de ce qui étoit nécessaire pour trouver la vérité. Alors il faut agir; & cela est indispensable, quand les pensées qui occupent l'ame sont de celles qui déterminent à la pratique. Comment donc faudra-t-il faire? Y a-t-il encore à examiner l'examen même qu'on a déjà fait, pour s'assurer qu'il a été dans les règles? Il faut se fixer malgré qu'on en ait en quelque lieu; & s'arrêter dans un point où l'ame contente d'elle-même, croit avoir assez fait;

pour

pour prendre ses conclusions avec sûreté. Autrement il faudroit aller à l'infini, de scrupule en scrupule, & de doute en doute. Ne peut-elle donc par errer en s'arrêtant au point où elle ne doit pas s'arrêter? & en prenant des Sophismes qui l'ébloüissent pour de bons & de solides raisonnemens? C'est une affaire d'expérience. On en a des preuves tous les jours. Entre tant de millions d'hommes qui sont dans des sentimens que Dieu lui-même nous fait regarder comme des erreurs, il n'est pas imaginable qu'il n'y ait quelqu'un qui s'est appliqué de son mieux à connoître son devoir: & qui par ses propres réflexions n'a pas laissé d'augmenter ses ténèbres, au lieu de les dissiper: & en effet il y en a un grand nombre de tels dans le monde. Nous le voyons; nous le scavons; & si quelqu'un le nie, cela vient ou de ce qu'il ne connoît pas l'homme; ou de ce qu'il trouve à propos de le nier pour des raisons particulières. Dans cet état donc, dira-t-on qu'il ne faut pas que l'homme cède aux mouvemens de sa conscience errante? Qu'on lui montre qu'elle erre, & alors, sans doute,

il ne lui obéira plus : mais pendant qu'il se persuade qu'il n'erre point, sa conscience, toute errante qu'elle est aura sur lui une autorité toute entière. S'il y avoit un moyen par lequel un homme, comparant persuasion à persuasion, pût juger que l'une est trompeuse & que l'autre ne l'est pas, il pourroit se garder de celle qui le fait errer; mais comme je l'ai déjà dit dès le moment qu'il s'apperçoit de cette différence, il n'erre plus: & cette différence ne lui peut jamais tomber dans la pensée, pendant que l'erreur y tient encore la place de la vérité. Alors elle lui paroît autant vérité que la vérité même: & il se sent trop obligé à rendre obéissance à la vérité, pour pouvoir refuser d'obéir à sa conscience, dont il lui semble que les mouvemens sont conformes à une règle légitime. Tout homme qui, après avoir été de longues années dans une erreur, dont il a été long-temps à découvrir l'illusion, fait réflexion sur la manière dont la vérité, qu'il croyoit connoître, faisoit impression sur lui, confessera qu'il n'y avoit rien de moins fort dans cette impression trompeuse, que

que dans celle de la vérité même, après qu'il l'a reconnuë. Ainsi l'examen supposé pouvant ne delivrer point l'ame de son erreur, il reste à conclure en ce cas que la conscience aura tout autant d'empire sur la conduite de l'homme, que s'il avoit heureusement rencontré la vérité la plus constante.

Je dis en second lieu qu'un des droits de la conscience étant celui de donner ou d'ôter le repos au cœur, selon qu'elle approuve ou qu'elle condamne l'homme, c'est un droit qu'elle retient également, dans quelque situation qu'elle se trouve. C'est encore une question de fait. Il n'y a personne, qui, faisant deux choses contre sa conscience, dans l'une desquelles il erre, persuadé de n'errer point, & dans l'autre desquelles effectivement il n'erre point; qui, dis-je, s'apperçoive qu'il y ait moins de force dans les reproches de sa conscience errante, que dans ceux de sa conscience éclairée: sur tout quand ces deux choses lui paroissent d'égale importance. Qu'un homme équitable compare dans ces occasions remords à remords, jugement à jugement, inquiétudes à

inquiétudes: je répons que leur différence ne lui apprendra jamais que les uns viennent d'une cause errante, & les autres d'une cause éclairée. Dans les deux cas, la conscience lui parlera d'un même ton: portera contre lui la même condamnation: lui fera souffrir les mêmes peines. Qu'on ne m'oppose point ici l'état d'une ame qui n'est ni pleinement errante, ni pleinement convaincuë de la vérité. Dans cet état douteux la conscience ne parle jamais que d'une manière suspenduë: parce qu'elle sent bien que l'ame, sur les pensées de laquelle elle réfléchit, n'est pas parfaitement déterminée: on, pour parler mieux: parce que la conscience n'étant qu'un sentiment intérieur & convaincant de ce que l'ame dicte, la conscience n'est rien dans cet état d'irrésolution & de doute, qu'un sentiment & une perception de l'incertitude où l'ame se trouve. Cet état douteux ne tombe point sous la question que je traite: & il s'agit seulement de l'état des ames déterminées, & qui ont de fausses ou de légitimes persuasions. Or que ce soit là un droit de la conscience, il n'y a personne qui puisse en douter, s'il

s'il fait seulement un moment d'attention à soi-même. Car il aura beau se tourner lui-même de tous les côtez; il ne trouvera jamais qu'il lui soit possible de faire comprendre à sa conscience qu'elle ne doive pas le bourreler en secret, quand il ne fait pas ce qu'il croit être obligé de faire. Cela dépend de la constitution même, & de la nature de la conscience. Il la faut détruire, pour lui ôter ce pouvoir. Je voudrois bien sçavoir de ceux qui sont d'un autre sentiment, comment ils pourroient faire, pour empêcher que la conscience errante ne remplît un homme qui lui est rebelle de craintes & de remords; pendant qu'il croit n'errer point; & qu'il est persuadé qu'il a tort d'agir contre les principes qu'il prend pour de véritables lumières. C'est là un pouvoir qui appartient à la conscience, non entant qu'elle peut errer ou n'errer point: mais entant qu'elle est conscience: & qui par conséquent ne lui appartient ni plus ni moins, soit qu'elle soit entraînée par de fausses, soit qu'elle suive de véritables connoissances. Si l'on me demande sur quoi je me fonde, pour rappor-

ter ce pouvoir à la nature & à la constitution de la conscience ; je dirai que je m'appuie sur le plus clair & le plus certain principe de nos connoissances : sçavoir que ce que l'on ne peut séparer de l'idée d'une chose appartient nécessairement à son essence. Je connois par là que la perfection est essentielle à Dieu, parce que de quelque côté que je le contemple, je ne puis penser ni concevoir rien de lui où cette idée de perfection ne se trouve. Je ne connois que la raison appartient à la constitution de l'homme, que parce que je ne puis me former une idée complète de l'homme, si je n'y conçois la raison. L'on veut que l'essence de l'ame consiste dans la pensée, par cette raison qu'on ne peut concevoir l'ame, que l'on n'enferme dans cette notion celle de la pensée. C'est par là qu'on définit que l'essence de la matière consiste dans l'étenduë ; parce qu'il n'y a point d'effort d'esprit qui puisse empêcher qu'on ne confonde l'étenduë avec ce que l'on conçoit de la matière. Par la même raison, je regarde comme appartenant à la nature de la conscience, le droit de condamner ce
qui

qui lui répugne , ou d'approuver ce qui est en concorde avec elle , parce que l'on ne peut séparer ce droit de l'idée qu'on se forme de la conscience. La conscience est conçûë comme un juge intérieur , qui dicte ce qu'il faut faire ou fuir. Peut-on séparer de l'idée d'un juge le droit de condamner ce qu'il désapprouve , ou d'approuver ce qu'il ordonne. Il n'y a pas même d'abstraction qui puisse diviser ces choses. Toute idée de jugement emporte malgré qu'on en ait ou condamnation , ou approbation du sujet dont il faut juger. Par conséquent on ne peut douter que ce ne soit là un droit de la conscience , fondé sur sa constitution & sur sa nature , qu'elle condamne ou qu'elle approuve ce qui lui est contraire ou conforme : qu'elle tourmente le rebelle par des remords , & qu'elle laisse l'obéissant dans le repos. L'erreur ou la vérité ne changent rien à ce droit , parce que ni l'une ni l'autre n'appartient à la constitution de la conscience : errer ou n'errer point sont seulement deux diverses situations à l'égard desquelles la nature de la conscience n'a rien de déterminé. Ce sont
des

des qualitez muables qu'elle peut avoir successivement : qu'elle peut même avoir ensemble à l'égard de divers sujets : & qu'elle peut acquerir ou perdre sans diminution de ce qui lui appartient comme dépendance de sa nature.

Je dis en troisiéme lieu que la conscience est toujourns égale dans le droit de la liberté. Il est encore indifférent à cet égard qu'elle soit ou qu'elle ne soit pas dans l'erreur. Lors que l'homme juge de ses pensées ou de sa conduite, il est impossible de lui ôter la liberté de son jugement. Quoi qu'un homme soit dans l'erreur, il n'y a point de force qui le puisse empêcher de sentir s'il approuve ou non ce que l'on exige de lui. La force majeure peut le réduire à faire bien des choses contre sa pensée : mais elle ne peut lui ôter la liberté de juger s'il fait bien ou mal d'obéir. J'ai remarqué que ce jugement est ce qu'il y a de plus libre dans l'homme ; & qu'il ne dépend ni de la force étrangère, ni de l'homme même. Qu'il erre ou qu'il n'erre point, cela n'y fait rien. En quelque état qu'il se trouve, il ne peut jamais renoncer

noncer au droit de sentir si, en agissant contre les lumières qui le trompent, il se condamne ou il ne se condamne pas. C'est un fait d'expérience, sur quoi chacun peut se convaincre aisément, par un peu d'attention à ce qu'il sent, quand il fait quelque chose contre son gré. Cela vient encore de ce que la liberté appartient à son essence : & que c'est un privilège qu'on ne scauroit lui ôter qu'en la détruisant. De là naît une quatrième égalité entre les deux états de la conscience, par rapport à la contrainte extérieure. Dans l'un & dans l'autre la violence est également injuste. S'il étoit permis de la forcer, ce droit ne pourroit appartenir qu'à Dieu qui en est le Maître ; & à l'égard de qui elle n'est plus souveraine & indépendante. Cependant Dieu ne la force jamais : & il ne se conduit avec elle que par des persuasions : même dans le miraculeux ouvrage de la conversion, la force intérieure dont il se sert pour changer le cœur, est, selon le sentiment des plus sages Théologiens, de qui je l'ai ainsi appris, non, une force qui contraint, mais une force qui persuade. Il ne convertit pas
 l'hom-

l'homme en le rendant homme de bien malgré lui, & lui faisant faire avec répugnance toutes les actions d'homme converti ; mais en faisant qu'il veut devenir ce qu'il devient ; & qu'il sent même que sa conscience, cette partie de lui-même si libre & si indépendante, lui dicte de le devenir. Cela convient à la sagesse de Dieu, autant qu'à la nature de l'homme. Dieu qui connoît les propriétés de sa créature, parce que c'est lui qui les lui a données, sçait bien que la voye violente, & une force coactive détruiroient ces propriétés : c'est pourquoi la force qu'il emploie est efficace & victorieuse, sans être cruelle ni contraignante. Puis donc que Dieu, de qui la conscience relève, Dieu qui peut seul lui donner des loix, Dieu à qui seul elle est tenuë de rendre compte, ne laisse pas de garder ces mesures avec elle, qu'il ne la violente point, combien plus doit-elle être exempte de la violence de ceux qui n'ont point de légitime empire sur elle ? Cela ne regarde pas seulement la conscience qui suit une véritable persuasion ; mais même une conscience errante. Car

H

Dieu

Dieu ne distingue point entre ces deux états différens : & il n'exerce pas plus de contrainte dans la conversion d'un pécheur , que dans la conduite d'un régénéré. Il y a donc aussi peu de raison de croire qu'on peut forcer une conscience errante , que de croire qu'on peut faire violence à la conscience qui n'erre point. Et cela paroît d'ailleurs manifestement par l'embarras où se trouveroit tout le monde, si la vraie persuasion étoit seule privilégiée. Car deux personnes ou deux Peuples étant engagez dans deux persuasions opposées , il s'ensuivroit qu'ils ne peuvent demeurer en paix ensemble puis que chacun regardant la conscience de son adversaire comme errante , croira être dans le droit de lui refuser le repos & la tolérance. Il n'est pas question de sçavoir ici qui des deux a raison ; puis qu'à proprement parler c'est un procès dont il ne faut point attendre sur la terre une décision authentique : & que par quelque autorité qu'on prétende que la cause soit terminée , la fausse persuasion ne manquera pas de tirer avantage de tout ce qu'il y aura de fait en faveur de la vérité,

té, parce qu'elle ne manquera jamais de se prendre elle-même pour la vérité. Or il est inutile de tourner la question du côté du droit, quand il est impossible de trouver la décision, ou de la faire recevoir quand elle est trouvée. On en voit un exemple dans les disputes qui régnerent entre les Protestans & ceux qui s'appellent Catholiques. Les Protestans croient que la décision est faite, & les Catholiques aussi; mais chacun prétend qu'elle est faite à son avantage: & ni l'un ni l'autre ne veut souscrire la décision avantageuse à son Adversaire. Supposé donc que la conscience errante n'ait pas le droit d'ériger qu'on l'exempte de la violence & de la contrainte, le Protestant convaincu que les Catholiques ont tort jugera qu'il a raison de leur envoyer des Dragons, & de les forcer à se ranger dans son parti: & le Catholique persuadé qu'il a raison, ne voudra jamais permettre que les Protestans jouissent d'un repos qu'il croit leur devoir ôter. Revenir à la question de droit, c'est multiplier inutilement la dispute: & pendant qu'on en fera une discussion infructueuse, il arrive-

ra de fait & réellement, que les deux partis se feront une persécution mutuelle. Il faut donc ôter le principe sur lequel cette irrégularité seroit fondée: & reconnoître que la persuasion où l'on est que les autres errent ne donne pas le droit de les contraindre dans leurs sentimens. Ces principes qui ont des suites nécessairement & infailliblement mauvaises ne peuvent être véritables. Ce n'est point le caractère de la vérité, que de fonder nécessairement de mauvaises conséquences. Il est vrai qu'on peut abuser des vérités les plus constantes: & en tirer de mauvaises conclusions: mais que des vérités communes à deux partis puissent être aux deux partis d'une conséquence également funeste, c'est ce que je crois qu'on auroit de la peine à prouver par un seul exemple: au moins il ne me semble pas que cela puisse être dans les vérités qui regardent la Religion. Autrement il faudroit avouer que la Religion, qui est l'honneur & la perfection de l'homme, lui fourniroit des principes d'où il seroit impossible de ne tirer pas des conséquences fâcheuses. Ce principe donc qui n'ac-

cor-

corderoit l'exemption des violences qu'à la conscience éclairée à l'exclusion de la conscience errante; & qui donne lieu inévitablement à des conséquences meurtrières & inhumaines ne doit être regardé que comme une erreur.

Je n'ai plus qu'un mot à dire sur ce sujet. C'est que la tolérance que j'accorde aux consciences errantes ne tend point à accorder l'impunité des crimes. On pourroit dire que les actions défenduës par les loix sont telles que celui qui les commet ne peut guères s'imaginer que sa conscience l'oblige à les faire: & ainsi comme sa conscience le condamne lui-même, il ne faut pas trouver mauvais qu'il encoure la condamnation d'autrui. D'ailleurs les peines imposées à de certaines actions ne sont pas ordonnées pour punir de son erreur la conscience du coupable: mais pour réparer le dommage qu'un particulier fait souffrir à l'autre; ou le trouble que le particulier apporte à la Communauté dont il est membre: & c'est là un ordre d'affaires bien différent de celui de la Religion. Enfin les peines prescri-

res par les Loix Civiles regardent seulement les choses dont l'observation est requise au bien de la Société: & ne régulent les actions de l'homme en tant qu'elles se rapportent à Dieu, ni en tant qu'elles se rapportent au cœur de l'homme même: mais en tant qu'elles ont rapport à un état qui ne subsiste que par de certaines conventions: de sorte que la conscience n'a rien à souffrir, quand on punit ceux qui les violent. Ce qui est fondé sur ce qu'il n'y a rien de commun ni de confus entre les droits de Dieu, & les droits des Etats: Dieu ayant seulement prescrit des Loix à la conscience; & n'ayant point laissé de loix en détail aux sociétés de la terre: & les sociétés aussi n'ayant rien à voir sur la conscience, dont Dieu a réservé l'empire pour soi. Quand donc un homme a commis un vol, ou un meurtre, ou une fausseté, ce n'est pas l'affaire du Juge humain que de s'informer dans quel état de conscience il s'est trouvé en le commettant: il ne doit voir l'action du coupable que dans le rapport qu'elle a au dommage souffert par les personnes intéressées, ou à l'attentat

commis contre la sûreté publique: & en le punissant il ne fait rien dont la conscience du criminel ait lieu de se plaindre: & la justice de ces punitions est d'autant plus évidente, qu'il n'y a personne, dans quelque état qu'il ait sa conscience à l'égard du fait particulier, qui ne sçache bien en général que l'action qu'il commet est punissable par les Loix: de sorte que sa conscience ne peut être regardée comme errante simplement & de bonne foi, puis que l'esprit se détermine à une action particulière, malgré la lumière générale d'une loi qui lui en déclare les conséquences.

Cette matière m'a mené plus loin que je n'aurois crû: je m'arrêterai donc ici, pour conclure de tout cela que la persécution est injuste: & que l'injustice est d'autant plus grande, que le sujet dans lequel elle est commise est plus important. Quand donc on voit que l'esprit de persécution régné en quelque lieu; & qu'il y régné sans honte, sans bornes, sans modération, l'on peut dire que l'injustice y est aussi à son comble. Mais sans contredit, quand l'injustice des hommes

a passé un certain degré, il est temps que la Justice de Dieu vienne au secours de l'innocence affligée. J'ai remarqué déjà ci-devant que l'oppression des Peuples étoit d'un mauvais présage pour les Etats : mais si cela est vrai, quand il s'agit seulement des choses extérieures ; & que l'oppression n'a point d'autre effet que de rendre le Peuple pauvre & misérable ; combien le présage devient-il plus fort, quand on attaque les Peuples dans une partie plus sacrée ? Aussi n'y a-t-il guères d'exemples de Persécuteurs impunis : & Dieu même a voulu que les exemples de ses jugemens fussent fort remarquables en de telles occasions. Je ne ferai point de réflexion sur la punition des Egyptiens, après le cruel traitement qu'ils avoient fait aux Israélites : car il ne me semble pas que ce soit là une persécution. Je ne vois point entrer la Religion dans les motifs des Rois d'Egypte : ce sont toutes raisons d'Etat : & en effet la Religion des Israélites, qui n'avoient point encore reçu de Loix de Dieu, n'étoit pas si différente de celle des autres Peuples, que cette différence pût don-

donner occasion de les persécuter. Il est vrai que ç'eût été fort offenser les Egyptiens que de sacrifier à leur vûe les animaux qu'ils adoroient; & que les Israélites avoient vû sacrifier sans scrupule, dans la famille de leurs Peres. Mais il est fort vrai-semblable que les Israélites ne donnerent point à leurs hôtes ce sujet de se plaindre d'eux. L'Écriture est si soigneuse de marquer quand les hommes de ces siècles là dressent des Autels à Dieu & lui offrent des Sacrifices, qu'il est fort probable, que si les Israélites avoient fait quelque chose de pareil, elle ne l'auroit pas oublié. De plus quand Moïse allegua pour raison de la retraite du Peuple, dont il sollicitoit la permission, qu'il ne pouvoit sacrifier en Egypte, parce qu'il faudroit sacrifier l'abomination, c'est à dire, l'objet du culte des Egyptiens; Pharaon auroit pû le réfuter aisément, supposé que les Israélites eussent sacrifié quelque-fois. Il n'auroit eu qu'à répondre que les Egyptiens les avoient vû faire d'autres fois; & qu'ainsi, quel que fût le choix des victimes, il n'y auroit rien de nouveau pour eux, dans la dévo-

tion des Israélites. La Circoncision de même ne pouvoit offenser personne : puis que c'étoit une cérémonie qui se pratiquoit alors sans faste , dans le secret des maisons : que d'ailleurs cette pratique pouvoit avoir souffert comme plusieurs autres , une longue interruption : que même les Egyptiens avoient de la vénération pour cette institution , que quelques-uns ont crû si ancienne chez eux , qu'elle s'y pratiquoit avant l'arrivée de la famille de Jacob : ce qui fait que plusieurs Auteurs anciens assurent que les Israélites l'avoient prise d'eux : quoi qu'il y ait bien plus d'apparence qu'elle y eût été portée par les voyages d'Abraham & d'Isaac. Je ne vois donc rien qui eût pû exciter entre ces Peuples une haine de Religion : & au contraire l'Écriture attribué formellement ces cruautés à des vûes politiques. C'est pourquoi l'oppression de ce Peuple ne me semble pas pouvoir passer pour une persécution proprement dite : quoi que souvent cela se débite par les Prédicateurs , qui le disent , parce qu'ils l'ont entendu dire à d'autres, dont ils n'ont jamais examiné les sentimens.

Il en est de même de toutes les guerres que les Israélites eurent à souffrir de la part de leurs voisins. L'un ne songeoit point alors à détruire la Religion de l'autre : & les intérêts temporels étoient la cause unique de leurs démêlez. Antiochus fut le premier qui, étant déjà Maître des Juifs, voulut leur faire changer de culte, & les réduire à la même Religion que le reste de ses sujets. Il faut avouer que ce Prince prenoit bien la chose ; & qu'encore qu'on ait accoutumé de dire que les nouvelles inventions ne se perfectionnent pas tout d'un coup, il porta tout d'un coup si loin l'art de la persécution, que tous ceux qui sont venus après lui ont été obligez à se tenir dans les bornes de son exemple. On a pû diversifier les moyens particuliers de réüssir dans les conversions forcées ; mais avec cela on n'a fait que suivre son plan ; & il n'a fallu rien réformer à ses principes : tant il avoit d'abord heureusement joint la fraude & la violence ; la persuasion & l'autorité, la corruption des lâches, & la punition des persévérans. Aussi eut-il la fin qu'il méritoit : & la vengeance

Divine , non contente de s'être déployée sur sa personne , se répandit sur son Etat ; qui demeura depuis ce temps-là , jusqu'à son entière destruction , dans d'horribles confusions. Cela n'empêcha pas les Empereurs de persécuter l'Eglise Chrétienne : en quoi ils eurent ou pour adjoints , ou pour modèle les Juifs même , qui firent ce qu'ils purent pour étouffer le Christianisme dès sa naissance. Les uns & les autres aussi eurent une fin pareille. Les Juifs ne répandirent pas beaucoup de sang Chrétien : mais ils y avoient pourvû , en versant celui de Jesus Christ même ; qui valoit bien autant que celui de tous les hommes. Leur punition a été aussi éclatante qu'elle pouvoit l'être : & si quelqu'un n'en a pas entendu parler , il faut qu'il ne sçache pas même s'il est Chrétien. Les Empereurs persécuteurs ont aussi tous été malheureux : & si les fleaux de Dieu ne sont pas toujours tombez sur leurs personnes , leurs Etats au moins n'ont pas manqué de s'en ressentir. Je ne m'arrêterai pas à parcourir le temps de ces sanglantes persécutions. Il n'y a personne à qui elles ne soient

soient connus : & qui n'ait ouï dire quelque chose de la manière dont Dieu en a puni les auteurs. C'est pourquoi je ne répéterai point des choses si rebatuës. Il y a seulement une remarque digne de n'être point oubliée. C'est qu'avant que les persécutions de ces dernières années fussent venuës aux plus grandes extrêmités, Dieu a permis qu'un homme, nourri dans le sein de l'Eglise persécutante, s'avisât de mettre au jour un *Traité de la mort des Persécuteurs*. Il y avoit plusieurs siècles que cet Ouvrage n'avoit parû : & ce n'est pas, sans doute, sans un ordre secret de la Providence, qu'il a été publié dans un temps où l'horreur des anciennes persécutions alloit renaître. Comme il y avoit près d'un siècle que les sanglantes exécutions étoient finies dans l'Europe ; ou au moins qu'on n'en entendoit parler que rarement ; & qu'il n'en arrivoit des exemples que dans des lieux reculés, comme l'Irlande, ou les Vallées des Alpes : comme même ces violences n'étoient que des orages bien-tôt passés ; on ne faisoit plus de réflexion sur les marques d'indignation que

Dieu

Dieu avoit accoutumé de donner aux Auteurs de ces cruautés. Pour réveiller donc dans les conseils de persécution la terreur de ses jugemens, Dieu a voulu que toute l'Europe fût avertie des vengeances qu'il exerce d'ordinaire contre ces ministres du Démon. S'il leur en arrive du mal, ils ne doivent s'en prendre à personne. Ils ont dû sçavoir que de semblables inhumanités ne pouvoient demeurer impunies: & tant d'exemples entassez dans un petit Ouvrage leur ont dû tenir lieu d'un avertissement solennel.

Mais j'ai à faire de plus particulières observations sur les persécutions dont les *Chrétiens même ont été Auteurs*. Le malheur a voulu que les *Chrétiens* ont marché sur les traces de ceux-mêmes contre qui leurs prédécesseurs avoient crié si haut: & qu'ils ont trouvé bonnes en eux les mêmes maximes qu'ils avoient trouvées si détestables dans leurs ennemis. Heureusement pour l'honneur du *Christianisme*, il semble que la violence a commencé par les *Ariens*. J'avoué que les *Orthodoxes* avoient fait les premiers pas, & qu'ils avoient un peu chagriné ces

ces Perturbateurs du repos de l'Eglise: mais en revanche les Ariens ne s'y épargnèrent pas; & quand ils se virent appuyez de l'autorité & des forces de Constance & de Valens ils firent de grandes injustices aux Chrétiens qui n'étoient pas de leur Secte. L'effet que cela produisit, ce fut que les jugemens de Dieu accablèrent la Maison de Constantin, qui fut éteinte avec Julien: que Valens périt d'une manière terrible; & que l'Arianisme perdit presque tout d'un coup, tout ce que la violence lui avoit aquis dans le monde Romain. Pour trouver le moyen de se maintenir, il fut contraint de se réfugier chez les Peuples les plus barbares: les Huns, les Gots, les Vandales, les Bourguignons, les Lombards, qui exercèrent tour à tour les vengeances de Dieu, sur l'Empire où la persécution avoit fait commettre tant d'injustices.

Les Orthodoxes ennuiez des disputes qu'ils avoient avec les Donatistes, commencèrent à les chicaner, pour venir à bout de leur résistance plus aisément. Cela mit la fureur dans la tête des Donatistes, qui commirent plu-

plusieurs excès ; au moins on le dit , & les Orthodoxes en doivent être crus , au moins autant que l'on croit les manifestes que l'on publie , pour rendre compte à tout le monde des raisons que l'on a d'attaquer ou de se défendre. Car ces excès des Schismatiques furent le prétexte des rigueurs que l'on eût pour eux dans la suite : & ainsi les reproches que les Orthodoxes leur font de leurs cruautés , font comme un manifeste mis au jour , pour excuser la conduite peu Chrétienne des Orthodoxes , qui corrompirent le droit de leur cause , par les moyens dont ils voulurent la défendre. Quoiqu'il en soit , ils rendirent la pareille aux Donatistes ; & ils armèrent le bras séculier contre ces opiniâtres. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette partie de l'Histoire , c'est que ce fut alors que l'on fit de la doctrine de persécuter une partie de la doctrine Chrétienne. Jusques là on avoit crû le contraire : & les Evêques avoient jugé qu'ils devoient s'opposer , par des remontrances & des prières , à la volonté des Empereurs , qui vouloient employer la force & l'autorité à la réduction

duction des Hérétiques. Mais on s'avisa que cela n'étoit plus à propos: & l'on crût qu'il falloit se servir du zèle des Princes pour épargner aux Ministres de l'Eglise la peine de tant de disputes, qui le plus souvent ne servoient de rien. Cela eut d'un côté un effet funeste: car depuis que les Pasteurs eurent cédé le soin des conversions au bras séculier, ils comprirent bien qu'il ne leur étoit plus nécessaire d'être habiles gens, pour convaincre les Hérétiques: puis que quand ils manqueroient de sçavoir, pour les instruire, ils n'auroient qu'à faire venir l'autorité souveraine, & la force majeure au secours de leurs foibles raisons. De sorte que l'on peut regarder cette nouveauté, d'employer la conduite à la conversion des hommes, comme une des portes qui furent ouvertes à l'ignorance, qui ne fut pas long-temps sans envelopper toute l'Eglise de ses ténèbres. Les Peuples convertis par force devinrent Chrétiens sans connoissance: & les Pasteurs exempts du soin de se rendre habiles dans les principes de la foi, puis que pour la faire naître ils n'avoient plus besoin que
d'un

d'un ordre des Empereurs, devinrent peu à peu aussi ignorans que leurs troupeaux. Mais ce qu'il y a de plus important, c'est que comme ce fut en ce temps & en ce lieu que les Orthodoxes adoptèrent la doctrine de la persécution, ce fut aussi dans le même temps & dans le même lieu, que Dieu fit connoître par d'effroyables jugemens, combien il avoit d'horreur pour ces maximes furieuses. S. Augustin eut la douleur de voir avant sa mort l'Afrique inondée par des Barbares, qui peu après desolèrent la Religion: & se servirent avantageusement de la force majeure, pour la propagation de l'Arianisme. Dieu ne voulut pas attendre long-temps à montrer par des effets si sensibles combien les conséquences de cette fausse doctrine sont pernicieuses: puis qu'à peine quelques Evêques emportez de zèle, & peut-être de chagrin & d'ambition, eurent avancé en faveur de l'Orthodoxie, qu'il étoit permis de persécuter, que les Ariens se prévalurent du principe des Orthodoxes. Mais ce ne fut pas tout. Les Rois Vandales, quoi qu'ils fussent exécuteurs des ordres
 secrets

secrets de Dieu, pour la punition de ces Chrétiens violens, qui avoient renoncé à l'esprit & à la douceur de l'Evangile, ne furent pas épargnez. Genseric fut un cruel persécuteur; Honoric son Fils fut encore plus inhumain. Il n'étoit pas juste que Dieu qui avoit puni les Orthodoxes Persécuteurs, laissât impunies les persécutions des Vandales, de peur qu'il ne semblât un jour qu'il y auroit une Secte au monde pour les cruautés de qui Dieu eût de la tolérance. L'Afrique ne demeura que 90. ans entre les mains de ces fâcheux maîtres: & après ce court Empire, les Vandales périrent en sorte qu'il n'en demeura rien de reste. Mais les Romains qui les chassèrent, ne s'en trouvèrent pas mieux. Depuis la malheureuse ouverture qui avoit été donnée par les Docteurs d'Afrique aux persécutions mutuelles des Chrétiens, les Empereurs se faisoient un devoir de cette funeste maxime: & ils se faisoient un honneur de publier des Loix contre ceux qui n'étoient pas de la Religion dominante. C'est pourquoi la main de Dieu demouroit pesante sur leurs familles & sur leurs

Etats,

Etats, & l'on ne vit plus de parfaite prospérité, ni dans les Maisons régnautes, ni dans l'Empire, depuis l'introduction de cette doctrine fatale. Il est vrai qu'on peut imputer la décadence de la Maison de Constantin le *Grand* à ce que ses Enfants avoient appris de lui à faire des violences en matière de Religion, & avoient même passé de bien loin l'exemple qu'il leur en avoit donné, quoi que l'on n'eût pas encore vû soutenir par les Docteurs la doctrine des conversions forcées, qui devinrent également dans la suite maxime d'Etat & devoir de piété. Il en arriva autant à Théodose le *Grand* dont le Code est rempli de tant de Loix contre les Payens & contre les Hérétiques. Il eut beau faire, pour assurer le repos de l'Empire: & pour fixer la Couronne Impériale dans sa Maison. Dieu ne voulut point bénir une famille qui avoit rempli l'Eglise Chrétienne d'Hypocrites & de Payens déguisez; qui portèrent avec eux, dans le Christianisme, leur passion pour les Idoles, & y firent entrer par ce moyen l'horrible corruption que l'on y voit régner encore, dans la
plus

plus grande partie de la Chrétienté. Théodose donc laissa l'Empire entre les mains des deux plus foibles Princes qui ayent jamais régné ; & sous l'un desquels Rome fut prise & saccagée ; & l'Empire d'Occident démembré en plusieurs pièces. Mais ce fut bien autre chose, quand les Evêques autorisèrent par des prédications & par des écrits, cette pratique qu'ils avoient autrefois combattuë. Avant cela Dieu ne punissoit que les Princes persécuteurs : mais quand les Princes & les Eglises conspirèrent dans l'esprit de persécution, les jugemens divins commencerent à tomber également sur les Eglises & sur les Princes. Justinien en fit l'épreuve. Il avoit eu, comme les autres, l'esprit imbu du prétendu devoir des Souverains à l'égard des Hérétiques. Il avoit fait ou renouvelé des Loix contre eux. Aussi n'y eut-il jamais rien de plus mêlé que son règne ; ni de plus inutile que ses expéditions ; ni de moins solide que ses Conquêtes : quoi qu'il eût les plus grands Capitaines que l'on eût vû depuis long-temps à la tête des armées. Ses Généraux exécutèrent de grandes choses:

choses : mais le fruit de leurs belles actions ne fut pas durable : & l'on peut les regarder comme les derniers efforts d'un corps vaste & autrefois robuste , qui se debatoit en mourant. Peu de temps après ce Prince, les Sarasins se firent connoître à l'Afrique. Peu à peu ils la coururent, ils l'inonderent, ils la conquièrent, & alors la Religion rétablie par Justinien, qui n'y avoit, sans doute, pas épargné les nouveaux moyens de Christianiser le monde, fut opprimée à son tour par cette Secte nouvelle : mais opprimée d'une manière qui porte encore des marques sensibles de la vengeance de Dieu. Par tout ailleurs où il y a eu des Chrétiens autrefois, on y en voit aujourd'hui encore, qui ont au moins le nom de Chrétiens, quoi qu'il ne leur en reste, peut-être, guères autre chose : mais en Afrique le nom même n'en reste pas. Il n'y avoit point autrefois dans tout le monde un País où le Christianisme fût si florissant. On y avoit conservé long-temps la pureté de la doctrine ; la sévérité de la discipline & des mœurs ; la liberté des Eglises contre les prétentions de Rome ; dont

on

avoit même quelquefois découvert les fraudes & les faussetez ; & l'on y avoit maintenu l'autorité des Evêques , contre ce Clergé ambitieux , qui vouloit en faire des Sujets & même des esclaves. On y avoit vû des Docteurs illustres , qui avoient rendu de grands services au Christianisme. Cependant il n'y a point de Pais au monde où il reste moins de traces de l'Evangile. Dans les autres lieux , quoi que les Mahométans y dominant , on ne voit pas , je l'avouë , l'ancienne pureté de la Religion de Jesus Christ : mais on y voit des restes de sa prospérité passée. Tout ruinez que sont les Chrétiens , ils ont encore au moins des lieux d'assemblée ; des Monastères , des Prêtres ; des Evêques ; des Archevêques ; des Patriarches. Ils ont des Synodes , pourvû qu'ils achètent la permission de les tenir. En un mot , il y a encore un air d'Eglise qui fait corps ; & qui est unie , sous les Pasteurs , dans une certaine confédération ; quoi qu'elle ne soit pas dans un haut degré de prospérité. Mais en Afrique , ce n'est pas la même chose. Durant plusieurs siècles il a pû s'y
con-

conserver des Chrétiens confinez dans quelques Villages; mais qui n'avoient entre eux aucune correspondance: & entre lesquels, bien loin qu'il y eût des Evêques & des Primats, on ne connoît plus même les lieux qui étoient autrefois le siège de ces dignitez. Aujourd'hui les Chrétiens y ont fait quelques Conquêtes, sur les Côtes maritimes: mais on ne voit plus, ou l'on ne voit que bien peu de traces de Christianisme, dans les lieux un peu éloignez du rivage: si ce n'est qu'il y ait des esclaves pris par les Corlaires. Le profit des Missions même n'y est pas grand: & l'on n'y voit guères de Moines bien venus, que ceux qui traitent de la Rédemption des Captifs. Je ne sçai, pour moi, à quelle cause je me dois prendre de cette différence, qui se remarque entre les parties d'un même tout: ni pourquoi d'un côté la desolation est si générale, & de l'autre les restes de la gloire passée sont encore si considerables. Je ne trouve, quand j'y fais réflexion, qu'une chose qui me paroît la source de cette diversité. C'est que Dieu n'a pas voulu laisser de trace du Christianisme dans un lieu où

la doctrine de la persécution est devenue partie de la foi Chrétienne : c'est à dire dans un lieu où l'on a commencé à produire, comme venant de Jesus Christ, une doctrine qui n'est digne que de l'Antechrist : & qui lui a fourni des moyens pour opprimer les véritables Fidèles. Car depuis cela, rien n'a plus été impossible aux Papes : qui ont bien fait valoir à leur profit ce noble expédient d'assujettir les consciences.

Cette remarque est d'autant plus importante, qu'il semble que la persécution excitée contre les Donatistes, & qui donna lieu à S. Augustin de plaider la cause des Persécuteurs étoit fondée en quelque justice. Car les Orthodoxes avoient raison, dans les principales circonstances : & même c'étoit de la part des Donatistes que les plus grandes violences avoient commencé. Les persécuter donc ce n'étoit pas faire un crime, ce semble, ou une injustice ; ce n'étoit que leur rendre la pareille. D'où vient donc que Dieu a versé tant de marques de malediction sur cette malheureuse partie du monde ? Est-ce que la Morale y étoit plus corrompue qu'ailleurs ? est-ce que la

I

foi

foi y étoit plus altérée? est-ce que le culte y étoit plus mêlé de superstitions & d'Idolatrie? Non: si l'on fait une juste comparaison de ces pays avec les autres que Dieu n'a pas si entièrement desolés, on verra que ceux qui ont été châtiés avec le plus de sévérité n'étoient pas les plus grands pécheurs. Ce qui fait la différence, c'est que c'est le premier lieu où l'on a osé prêcher que la persécution étoit un moyen légitime pour amener les hommes à Jesus Christ: & le premier lieu par conséquent, où l'on a commencé à regarder la violence comme un devoir du Christianisme; & à la pratiquer comme une vertu. Mais les Orthodoxes avoient raison dans le fonds; me répondra-t-on. Il est vrai: mais cela ne sert qu'à faire voir combien l'esprit de persécution est odieux: puis que Dieu ne laisse pas de punir la persécution d'une manière terrible, quand même elle a pour but de favoriser la bonne cause.

On peut fortifier cette considération par une autre, qui vient ici fort à propos. De toutes les disputes qui ont troublé l'Empire d'Orient,

il n'y en a point eu qui ait fait tant de bruit que celle du service des Images. Il y a eu une longue suite d'Empereurs qui ont pris le bon parti sur ce sujet : & qui, ayant bien compris qu'il n'y avoit rien de plus opposé au culte d'esprit & de verité, que nous apprenons de l'Evangile, que ce culte superstitieux, & pour le moins, voisin de l'Idolatrie ; ont fait tous leurs efforts pour le bannir du Christianisme. Cependant ils n'y ont point réüffi : & la superstition l'a emporté sur leur résistance. Je ne vois pas de raison qui me satisfasse, quand je cherche comment l'erreur a pü surmonter de si longues oppositions. Le parti des images étoit soutenu par quelques Moines séditioneux, & par quelques femmes bigotes. On n'appuyoit ce culte que par des comptes faits à plaisir ; par des miracles imaginaires ; par des témoignages supposez ; par des impostures grossières. Le parti des Iconoclastes avoit la force de son côté : & même une double force : celle des raisons & celle de l'autorité : les passages de l'Ecriture ; la pratique constante du Christianisme ; les témoignages non

suspects des Peres les plus illustres; l'approbation des gens qui avoient du bon sens & des lumières; le consentement de tout l'Occident, qui, à l'exception des Papes, étoit d'avis de ne rendre aucun honneur aux Images, quoi qu'il ne crût pas nécessaire de les briser: & par dessus tout cela le zèle des Empereurs. Cependant ce parti si fort succombe; & celui qui n'avoit ni raison ni fondement surmonte à la fin toutes les difficultez. Je trouve encore moins mon compte à examiner les raisons de la Providence. Pourquoi Dieu refuse-t-il à tant de bons Princes & à tant de bonnes ames la consolation de réüssir dans un dessein légitime? dans le dessein de protéger la Religion Chrétienne contre l'horrible corruption d'une Idolatrie renaissante? n'étoit-ce pas ce que l'on devoit attendre de sa bonté, & de sa vigilance pour le bien de son Eglise? n'étoit-ce pas sa cause, & , pour ainsi dire, son intérêt? je ne trouve, quand je pense à tout cela, qu'une réflexion, qui leve la difficulté. C'est qu'encore que la cause fût bonne, Dieu ne voulut pas benir les moyens. On voulut cou-
 dre

dre un peu de perfection aux raisons des Iconoclastes. On pilla ; on mit en prison ; on bannit ; on fit mourir ; on massacra. Ce ne sont pas là les moyens que Dieu a laissez pour établir son culte & sa vérité. Il ne veut point que le Règne de son Fils s'avance par la fureur ; & que la vérité pour se maintenir , emprunte les armes de l'erreur. Le culte du bois & de la pierre a bien pû se fonder par là : mais ce ne sont point là les moyens de la piété. Tant la persécution lui est odieuse ! Dieu aime mieux souffrir que l'Idolatrie entre dans l'Eglise , que de permettre que la vraie Religion se conserve par la violence. Il en arriva autant, quand l'Impératrice Théodore voulut empêcher le progrès des Manichéens , qui étoient forts en Orient. Elle s'y prit par les massacres. Elle fit périr tant de milliers de ces misérables , que le recit en fait horreur. Mais cela ne lui réussit point. Elle mit seulement le desespoir dans l'ame de ces persécutez, qui chercherent leur repos sous la protection des Sarrasins ; & qui donnèrent lieu à ces Barbares de faire d'horribles ravages : sous lesquels enfin cet

Empire succomba. En un mot, jamais la vérité n'a tiré avantage de cette voye : & c'est peut-être une chose qu'on trouvera bon que j'observe ici, que l'Eglise Romaine, qui se vante d'avoir adopté la doctrine de S. Augustin, ne vérifie sa vanité que dans ce que S. Augustin a dit d'indigne de lui. Ce Docteur a traité amplement de belles matières ; & il a grand nombre de Sectateurs sur l'opération de la Grace ; sur la nature de l'Eglise ; sur l'utilité de la Parole de Dieu ; sur l'indifférence des jeûnes & choses semblables ; qui sont des veritez constantes, ou du moins des veritez fort apparentes. Il a aussi fait l'Apologie de la persécution. L'Eglise Romaine a presque universellement abandonné Saint Augustin dans tout le reste : elle ne l'a suivi que dans ce dernier article : c'est à dire, qu'elle l'a abandonné dans ce qu'il a dit de véritable, ou au moins de vrai-semblable & de bien entendu : pour le suivre dans ce qu'il a dit de faux & d'insoutenable. Tant il y a de répugnance entre la vérité & la persécution ! On ne peut garder l'une en embrassant l'autre : & si l'on prend
dans

dans un Docteur la maxime de persécuter, quelque protestation qu'on fasse de regarder le reste de sa doctrine comme un héritage, on est comme condamné par la Providence à s'écarter de lui, dans tout ce qui a le plus les apparences de la vérité. Je passe maintenant à d'autres choses.

L'Espagne est encore un lieu où l'on a aimé la persécution. Elle avoit été assez violente contre les Priscillianistes, malgré les oppositions de Saint Martin, & de quelques sages Evêques de son parti. Aussi fut-elle bien-tôt ravagée par les Vandales, qui rendirent la pareille aux Persécuteurs. Les Goths imitèrent leurs Prédécesseurs; & sur tout quand on les eût convertis de l'Arianisme, on leur apprit que pour être tout à fait Orthodoxe, il falloit être Persécuteur. Les pauvres Juifs le ressentirent en plusieurs occasions: & les Conciles de Toledé se signalèrent par les résolutions inhumaines que l'on y prit, contre ces misérables restes du plus noble peuple du monde. C'est pourquoi peu à peu ces barbares perdirent leur puissance; & la justice de Dieu leur envoya les Sara-

fins, qui les détruifirent. Dieu ne veut pas que l'on donne de l'horreur pour la Religion Chrétienne à ce Peuple incrédule, en la faisant servir de prétexte à des cruautés & à des injustices exécrables. Les Juifs sont sans doute dans une erreur épouvantable : & si on les regarde du côté des Prophéties, & des conformitez de ce qui est arrivé depuis Jesus Christ aux predictions, dont ils étoient les dépositaires avant sa venue, il est certain que leur incrédulité n'a point d'excuse. Mais si on les regarde comme prévenus contre la Religion Chrétienne, par les méchancetez que les Chrétiens ont exercées contre leur malheureuse Nation, j'avouë qu'ils me font pitié. On leur a donné un scandale, qui les a effarouchés. Ils n'ont pû croire qu'une Religion qui faisoit gloire de les détruire, fût la Religion du Messie ; parce que le Messie leur étoit représenté comme un Roi qui devoit les rétablir : & à la verité le Messie des Prophètes n'est point un Persécuteur. Le Christianisme qui se recueille de leurs écrits n'exhorte point à convertir les Peuples de gré ou de force. Le Peuple qui

doit

doit suivre le Messie n'est point selon eux une multitude de personnes forcées, de qui l'on ait pillé les biens, déchiré les corps, violenté les consciences : mais un Peuple de franche volonté. Comment donc regarder comme la Religion du Messie, celle qui pour attirer le monde, sépare les femmes d'avec les maris ; arrache les enfans d'entre les bras de leurs Peres ; viole les droits les plus saints ; rompt les liens les plus sacrez : ne respecte ni les sermens, ni les Loix ; & ne veut être prêchée que par des soldats & par des bourreaux ? Disons la chose comme elle est. C'est donner le droit au Juif que de le traiter de la sorte. C'est lui inspirer une juste horreur pour la doctrine de fureur qui se couvre du nom d'Evangile : & je ne m'étonne pas que Dieu ait voulu punir exemplairement ceux qui ont donné lieu, par leurs maximes cruelles, à cette inversion des Juifs pour les veritez Chrétiennes. Cela me fait souvenir de Philippe le Bel, grand Persécuteur des Templiers & des Juifs : dont la famille fut flétrie par les adultères publics de toutes les femmes de ses Fils :

& de qui la Postérité ne conserva la Couronne que peu d'années. Trois Fils qu'il avoit régnerent l'un après l'autre : & n'ayant point eu d'enfians qui pussent leur succéder, une nouvelle branche monta sur le Trône. J'en parlerai encore, quand je serai venu au temps de Henri Second. Je dirai seulement ici que les spéculatifs sont en peine des raisons de la Providence, dont les jugemens ont été si terribles, contre la famille d'un Prince qui avoit assez de bonnes qualitez : & quelques-uns attribuent cette vengeance, aux exactions que ces Princes introduisirent, à la charge des Peuples. J'avoué que c'est là un des plus certains présages de la décadence des Etats : mais peut-être que ces Princes n'étoient pas à beaucoup près si coupables de ce côté-là que l'on pourroit le penser : au moins est-il évident qu'en les comparant à leurs Successeurs on les trouvera fort modestes. Il y a une autre raison de ce malheur de Philippe le Bel. C'est que ce Prince étoit Persécuteur, Fils de Persécuteurs : & que Dieu n'ayant pas voulu tout d'un coup déployer ses jugemens sur

sur ceux qui avoient prêté la main au massacre des Albigeois, visita jusques à la troisième & quatrième génération l'iniquité des Peres sur les enfans. La famille de Simon de Montfort n'en fut à la vérité guères plus avancée, pour avoir fait périr tant de milliers de personnes innocentes. Mais il ne sembloit pas que les Souverains sous les yeux, & par l'aveu de qui l'on avoit commis tant d'injustices eussent ressenti leur part de l'indignation de Dieu. Le temps en vint donc sous un autre règne: & les enfans qui suivirent la maxime de leurs Peres, en reçurent aussi la juste punition. Sur quoi il y a deux observations à faire. La première, que comme le Règne de Philippe Auguste où le Conquérant échût dans l'un de ces siècles de plomb, où l'ignorance étoit fort profonde, il ne faut pas trouver étrange que Dieu n'ait pas fait venir sur lui le fruit des violences & des massacres, qui s'exercèrent dans une grande partie de ses Etats. Il s'en faut bien que Dieu ne traite avec une parfaite égalité ceux qui vivent dans des siècles éclairez, & ceux qui vivent dans des siècles ténébreux. Il suppor-

te plus long-temps ceux-ci que les autres : & l'on peut dire, même selon l'Écriture sainte, que les temps de l'ignorance des hommes sont aussi les temps de la patience de Dieu : principalement quand cette ignorance peut se couvrir de quelque excuse apparente. Or il n'y a point de prétexte plus spécieux de l'ignorance des hommes, que la conspiration des Docteurs qui doivent les instruire, à les aveugler par de fausses maximes & des préjugés superstitieux. C'étoit-là le caractère des temps dont je parle : & par conséquent, il ne faut pas s'étonner que Dieu ait encore usé alors des richesses de sa patience. Mais parce que la persécution est un crime qui ne se pardonne point en son jugement ; il n'a pas renoncé à la punition des Persécuteurs, il n'a fait que la différer. Ce délai donc ne tire point à conséquence pour ceux qui vivent dans un siècle de lumière : & l'on auroit tort de conclure, sur ce seul exemple, que Dieu renvoyera la punition des coupables à longues années. La seconde observation, c'est qu'il ne semble pas que la destruction des Templiers puisse passer

ser pour une persécution, puis qu'il n'entroit point de questions de Religion dans leur affaire : & qu'on les chargea d'accusations horribles, dont les tourmens leur firent confesser la vérité. Mais je répons à cela que l'on a eu grand soin de cacher à la postérité le secret de cette aventure. L'imputation des crimes les plus odieux étoit l'artifice le plus ordinaire, pour exposer à la fureur des Peuples ceux que l'on faisoit passer pour Hérétiques. Il entra même quelques reproches formels d'hérésie dans leur procès : & sur tout on leur objecta la plus horrible & la plus damnable de toutes les erreurs, selon le génie de ce temps-là ; sçavoir, qu'ils n'avoient pas de respect pour la puissance spirituelle : c'est à dire, que, sur le sujet de la Hierarchie Romaine, on les soupçonnoit d'être un peu Albigeois. Car ce fut là ce qui attira les Croisades contre ces prétendus Hérétiques ; & contre les Comtes de Toulouse leurs Protecteurs. On leur eût peut-être pardonné le reste de leurs erreurs, s'ils eussent confessé que la tyrannie du Clergé étoit une domination légitime : mais comme ils croioient

le

le contraire, cet horrible attentat contre les prétentions de l'Antechrist rendoit insupportable tout le reste de leur doctrine & de leur morale. Mais je m'éloigne trop de l'Espagne, où j'ai encore quelques remarques à faire.

Les Sarrasins, Peuple politique, malgré son inconstance, & sa brutalité, n'y mal-traitèrent pas les Chrétiens autant qu'on le pourroit croire: & ils laissoient vivre assez doucement ceux qui s'étoient rendus à eux: mais quand ils voulurent persécuter, la main de Dieu se fit bien-tôt éprouver à eux par de terribles effets. Un certain Haly Hatan s'avisâ de se signaler par la persécution de ses Sujets Chrétiens. Dieu avoit supporté les impiétez même & les blasphêmes de cette Secte maudite: mais il ne pût supporter ses persécutions. Il jetta leur Etat dans de longues broiilleries; dans la suite desquelles il leur fit perdre, avec la bataille de Muradal, l'Empire de toute l'Espagne. Un nouveau Conquérant vint pour s'emparer quelque temps après de quelque pièce de leur débris: & pour se distinguer de ceux qu'il
you.

vouloit déposséder, qui étoient paisibles & modérez, il se déclara Persécuteur. Il n'étoit pas juste qu'un Empire, qui se fondeoit sur ce mauvais principe eût une longue durée; c'est pourquoy Dieu ne le laissa subsister guères plus de cinquante ans. Si l'on regarde le cours des affaires du même Peuple en Asie, on y remarquera la même cause de leur décadence; & qu'aussitôt qu'ils eurent fait de leurs guerres une affaire de Religion, pour avoir un prétexte de persécuter les Peuples vaincus, ils se divisèrent, & se perdirent par leurs discordes, qui donnèrent lieu aux Turcs, alors peu redoutables, de les opprimer dans la suite. Les Princes Chrétiens qui s'éleverent en Espagne ne profiterent point de cet exemple. Ferdinand & Isabelle établirent l'Inquisition, c'est à dire, un Tribunal de Persécuteurs en titre d'office: ils violèrent la foi des Traitez; ils forcèrent la conscience des Juifs & des Maures. Ce fut la première vapeur d'où se forma la foudre qui a terrassé leur postérité. Jeanne leur unique héritière devint folle: Philippe leur Gendre mourut jeune: & ce furent là les

essais

essais de la colere de Dieu contre leurs violentes maximes. Charles-Quint leur petit-fils ne manqua la Conquête de l'Europe, que parce qu'il se mit la persécution en tête: & qu'il réduisit par là les Protestans à s'appuier contre lui de ligues & d'alliances. Son Fils égala par ses cruautez les plus violens Persécuteurs. On sçait ce qu'il lui en coûta: & l'on voit fleurir aujourd'hui un Etat libre & Souverain, formé de l'union des Provinces persécutées; dont la perte a entraîné enfin la Monarchie Espagnole dans une triste desolation. Ferdinand Second voulut faire dans l'Empire ce que Philippe avoit fait en Espagne, & éteindre la Religion Protestante. Il révoqua les Edits & viola les libertez dont les Protestans jouissoient. Cela lui attira les plus fâcheuses affaires qu'un Prince puisse avoir jamais sur les bras: & si Gustave avoit eu encore deux ou trois ans de vie, on auroit vû apparemment changer le destin de l'Empire & de la Religion en Allemagne. On y donna ordre par un assassinat. Mais la Maison d'Autriche n'en a pas été plus à son aise; & elle n'est pas encore bien rele-

relevée des coups que Gustave lui a portez : cependant elle n'est pas encore guérie de la maladie de persécuter. C'est pourquoi l'on ne voit pas que ses affaires se rétablissent : & si elle a quelque succès qui lui coûte bon du côté de Hongrie ; elle est en récompense bien abattue dans le reste de l'Europe.

Mais il ne faut pas chercher des exemples de ce que la persécution sçait faire dans l'Espagne seule. On en peut trouver dans la France sa voisine, qui valent bien ceux qui se tirent de ce Pais ultramontain. Peut-être diroit-on vrai, si l'on attribuoit la subite décadence de la Maison de Charlemagne à sa manière de convertir les gens. Il faisoit des Chrétiens à coups d'épée : & il imposoit aux Saxons rebelles, comme une peine de leur felonnie, la nécessité de croire en Jesus Christ. C'étoient là d'étranges Chrétiens, qui ne connoissoient l'Evangile que par la contrainte qui les y soumettoit : & qui n'apprenoient les veritez du salut que de leur propre crainte, ou de l'insolence des vainqueurs. Aussi Dieu ne benit-il point ces Conquêtes. Il arracha

cha

cha bien-tôt l'Allemagne à la famille qui l'avoit convertie si peu Chrétienement : & sa Providence a voulu que des mêmes lieux où l'on avoit planté un Evangile persécuteur, il soit sorti une Réformation qui a fait perdre à l'Eglise mere des persécutions presque tout ce qui étoit compris autrefois sous le nom de Saxe. J'ai parlé de la persécution des Albigeois en France sous Philippe Auguste. Je parlerai ici de celle des Protestans qui y commença sous François Premier. Ne touchons point aux affaires que ce Prince & Charles - Quint se donnèrent mutuellement pendant leur vie : ni à la prison de François. Son Successeur nous fournit des remarques plus importantes. Les circonstances de sa mort seroient assez considérables pour tenir place dans cet écrit : d'autant plus qu'elles eurent quelque chose d'extraordinaire ; & que trois de ses Successeurs, dont le nom ou la volonté servirent d'occasion à d'horribles violences, moururent aussi d'une manière peu commune. Mais je n'ai pas dessein de raisonner sur des présages personnels : c'est pourquoi je n'ai rien dit

de

de la mort surprenante de tant de gens dont la persécution a rendu le nom illustre. Par la même raison, je ne m'arrêterai point à l'Histoire des Princes de la Maison de Guise, où l'on trouveroit de belles choses à dire, si l'on vouloit particulariser ce que tout le monde sçait de leur mort. Il y a seulement une chose qui regarde cette Maison, que je ne veux pas qui m'échappe. C'est que Dieu ayant trouvé bon, pour des raisons impénétrables de sa sagesse, de permettre que l'on opprimât en France la Religion Réformée, il n'a pas voulu que la Maison de Guise, qui avoit formé ce dessein, & qui l'avoit poussé si avant, eût le plaisir de le voir exécuter. Cette Maison, dont l'ambition cruelle avoit tant versé de sang Réformé, dans la pensée de se signaler par l'anéantissement de la Réformation, étoit périë avant que la profession de cette Religion fût interdite en France: & lors que le dernier mâle de cette famille mourut, il n'y avoit pas encore apparence que l'on portât les choses si loin que l'on a fait contre les Protestans de ce Royaume. C'est à dire, que Dieu a voulu

voulu que les Protestans vissent éteindre la race de leurs anciens Persecuteurs, avant que de périr eux-mêmes: la Sagesse Eternelle n'ayant pas voulu qu'il y eût encore des yeux de cette famille, qui fussent spectateurs de cette désolation, qu'elle avoit tant recherchée. Les Persecutez ont vû la ruine de leurs bourreaux; mais les Persecuteurs n'ont pas joui de la destruction des Réformez, dont ils avoient donné les premiers conseils. Cela soit dit en passant, pour laisser lieu aux réflexions du Lecteur. Je reviens à Henri Second. La persécution, qui fut violente sous son règne, attira sur sa postérité une fin pareille à celle des Enfans de Philippe le Bel. De quatre enfans de Henri, il y en eut trois qui régnèrent: mais pas un ne laissa de postérité. Je laisse à juger si ce fut l'oppression des Peuples où la guerre faite aux consciences qui attira cette vengeance sur la Maison de Valois: mais il semble que la branche qui leur a succédé auroit dû apprendre de cet exemple à ne commettre ni l'un ni l'autre de ces excès: & il n'y a personne qui ne puisse recueillir de ces histoires,

res, que l'on compte en vain sur une nombreuse postérité, quand il y a quelque chose dans la conduite des Pères, qui peut attirer l'indignation céleste sur la tête des Enfans. La Ligue, qui amena la France à deux doigts de la totale ruine est une partie trop importante de l'histoire de ce temps-là, pour la laisser sans réflexion. Ce fut un moyen dont Dieu se servit pour mettre aux mains l'un contre l'autre les deux plus grands Persécuteurs du siècle, Philippe d'Autriche & Henri III. & comme elle donna la mort au dernier, elle ébranla aussi l'Empire de l'autre: car pendant qu'il arrêtoit les progrès du Duc de Parme en Flandre, pour l'envoier au secours des Ligueurs de France, il donna lieu aux Provinces révoltées contre lui d'affermir les fondemens de leur République: & en courant à la Conquête chimérique du bien d'autrui, il perdit la possession réelle de ses Provinces héréditaires.

J'aurois une ample matière, si je voulois ici m'étendre sur les mauvaises suites de la persécution dans les autres Etats de l'Europe. Sigismond
Roi

Roi de Suède & de Pologne perdit le premier de ces Royaumes, parce qu'il crût être assez fort pour persécuter impunément les Protestans, qui en faisoient la meilleure partie. Ce fut de cette perte que les Jesuites, dont il avoit appris à violer sa parole, à révoquer ses sermens, à forcer les consciences, payerent la complaisance qu'il eut pour leurs détestables maximes. Son Prédécesseur Etienne avoit été bien plus sage, s'il est vrai qu'il tint pour maxime, comme des Ecrivains du pais le lui attribuent, qu'il *appartient incommunicablement à Dieu de gouverner les consciences, aussi bien que de créer de rien quelque chose, & que de prévoir l'avenir.* Je pourrois aller chercher jusqu'en Moscovie des exemples propres à mon dessein. Un certain Démétrius héritier légitime ou supposé de ce vaste Empire, s'étoit fait reconnoître, moyennant le secours des Polonois. Mais comme il se gouvernoit par l'avis des Jesuites, il ne fut pas long-temps sans violer les conditions qu'il avoit jurées; & sans vouloir soumettre ses Peuples à la doctrine & au culte de ces pestes du genre

ré humain. Cette entreprise trop précipitée, selon l'impatience ordinaire de la Société, ne servit qu'à renverser ce Trône mal affermi; & qu'à faire enfin périr misérablement Démétrius, après diverses vicissitudes. Je trouverois encore mon compte en Ecosse, si j'en voulois consulter l'Histoire: & j'y ferois remarquer que l'esprit persécuteur des Ducs de Guise y étant entré avec leur alliance, les cruautés & les perfidies des chefs de ce parti attirèrent sur eux des vengeances épouvantables, qui auroient renversé l'Etat, si Dieu n'avoit veillé à sa défense, pour des raisons de sa sagesse, dont nous verrons l'effet quand il lui plaira. Mais cet article de la persécution est plus long que le reste de mon Ouvrage: il est juste de le finir; & d'ailleurs j'en ai assez dit, pour conclure que l'esprit de persécution est d'un mauvais présage, pour les Etats où l'on se gouverne par ses principes. On me demandera peut-être, d'où vient donc que la Religion Romaine, & l'Empire de son Pontife, qui est proprement la source de toutes les persécutions passées & présentes, & à qui
le

le profit en appartient , a subsisté si long-temps , malgré les violences qui sont sorties de son Conseil & de son génie ? Je répons trois choses. Premièrement que Dieu a des raisons sages de tout ce qu'il fait : & qu'il est sur tout admirable dans ce qu'il permet que cette puissance se maintienne , pour se servir d'elle à exercer son Eglise ; & même quand il laisse engager dans les sentimens & dans les intérêts de cette nouvelle Babylone , les Puissances de la terre qui doivent un jour être les instrumens de sa vengeance contre elle. Secondement , que cette puissance n'y perd rien pour attendre : & que Dieu lui fera bien sçavoir un jour , quand le temps de sa chute sera venu , que le sang des Saints & des Martyrs , dont elle s'est abruvée , sera l'une des plus certaines causes de sa ruine. Il s'en est expliqué , dans sa parole , assez clairement , pour contenter ceux qui le veulent apprendre : & l'on en peut recueillir que la dernière persécution qu'elle excitera sera le commencement de sa ruine. Si c'est celle qui dure presentement , ou s'il en faut craindre encore
une

une autre , je n'en sçai rien : un peu de temps décidera la question. Troisièmement , qu'à parler des choses selon la politique humaine , il ne faut pas s'étonner que Rome n'ait pas encore senti l'effet du présage dont je parle : parce que le plus souvent elle ne persécute pas elle-même ; mais elle fait exercer la persécution par les Princes ses dépendans. Or il est naturel que l'instrument qui sert à un ouvrage soit plutôt usé que la main de l'Ouvrier : & la Providence de Dieu veut bien brûler la verge , avant que de casser le bras qui s'en sert. La Prudence de Rome fait que le profit de l'action est pour elle : mais elle laisse aux Princes les risques de l'exécution ; & les suites de la violence. Ils dépeuplent leur país ; ils font le dégât dans leurs Provinces ; ils ruinent leurs Sujets ; ils mettent dans le cœur de leurs Peuples le ressentiment & le desespoir. Naturellement les effets de tout cela ne regardent que les lieux où la violence régné : ce sont les Etats où le mal se fait qui en doivent craindre les conséquences. Mais il faut attendre l'heure de Dieu , avant que les éclats

de la ruine publique rejallissent jusques à Rome.

Je ne traiterai pas fort au long le présage que je veux tirer de l'excès de superstition & d'Idolatrie ; parce que si je voulois en faire une ample discussion , il faudroit que je fissie en même temps l'Histoire de tous les siècles & de tous les Peuples. Tout ce que j'ai donc à dire sur ce sujet , c'est qu'on ne sçauroit nier qu'il n'y a rien que Dieu regarde avec tant d'horreur, que de certains excès de ce culte impur, qui deshonne sa Majesté, sous le prétexte de son service. On sera convaincu de ce que je dis, si l'on considère combien de fois Dieu a témoigné cette horreur dans sa parole : & combien ont été effroiables les jugemens dont il a visité le monde, quand la corruption de ce culte est arrivée à son comble. Mais il faut sur tout remarquer que Dieu a été bien plus sévère, quand il a puni l'Idolatrie de son propre Peuple, que celle des autres Nations ; parce que l'outrage qu'il recevoit de ce Peuple son allié le touchoit de plus près, que ceux qui lui étoient faits par tous les autres. Cela est fondé sur ce
que

que les crimes sont moins excusables devant Dieu, quand il a donné aux hommes qui les commettent plus de lumières, pour leur en faire connoître la nature & les conséquences, & plus de motifs pour les éviter. Il s'en suit de là que les Juifs Idolatres étoient plus coupables que les autres Nations, parce qu'ils avoient plus de moyens de connoître de Dieu, & plus de motifs de lui obéir. Que les Chrétiens sont encore plus inexcusables que les Juifs, parce que l'Évangile leur a donné encore de nouvelles connoissances, & leur a enseigné en quoi consiste le culte le plus convenable à Dieu. Qu'entre les Chrétiens, ceux qui vivent dans les temps & dans les lieux où Dieu a versé le plus de lumière, sont encore plus criminels, s'ils corrompent le service que Dieu leur commande. Par conséquent si l'ire de Dieu menace tous les pays où l'Idolatrie régné, malgré les lumières du Christianisme, il est évident qu'elle menace encore plus ceux où ces lumières ont été plus pures, plus vives, plus éclatantes: s'il y a donc quelque pays où les lettres ayent extraordinairement

fleuri depuis cent cinquante ans, sans que cette occasion ait empêché l'Idolatrie de s'y affermir & de s'y accroître; voilà une raison qui en rend le crime plus punissable. Si de plus on a prêché, depuis un pareil espace de temps, la vérité, dans les mêmes lieux, avec force, avec fermeté, avec évidence, sans que l'on y ait profité de sa connoissance; voilà une seconde raison qui rend encore plus juste la punition de ce pais incrédule. Si, bien loin de tirer du fruit de ces avantages, on y a favorisé plus que jamais la superstition & l'Idolatrie, tantôt cherchant à l'excuser par des tours nouveaux, & des sophismes ingénieux; tantôt en offusquant la vérité opposée par de nouvelles calomnies & par des artifices inouis: voilà qui ajoute encore un poids nouveau à la vengeance dont ce pais est menacé. Si, depuis que l'on y a fait les premières attaques à la superstition, par la prédication de la vérité, l'on y a tellement multiplié les Ministres de l'Idolatrie & de l'erreur, que l'on y en trouve aujourd'hui soixante, pour un que l'on y trouvoit il y a cent ans: & si ce faux culte y a fait

de si grands progrès, qu'au lieu qu'un seul avoit bien de la peine à y vivre de son métier, au temps que je marque, les soixante y trouvent aujourd'hui de quoi le porter haut, & vivre à leur aise: voilà qui fait voir que l'Empire de l'Idolatrie & de la superstition y fleurit plus que jamais. Si même ce compte s'y trouve, sans parler des nouveaux ordres de Moines, qui s'y sont établis à la faveur de la bigoterie, & des subtils raffinemens du culte étranger: voilà qui montre que jamais le service défendu n'a eu un si prodigieux pouvoir sur les esprits: puis que pour entretenir tant de milliers de gens qui tirent leur subsistance de cette fausse piété, il faut que le Peuple y soit horriblement prostitué. Si par dessus tout cela, on voit les objets de la superstition tellement multipliez, en comparaison du passé, qu'au lieu qu'on ne voyoit il y a cent ans qu'une ou deux images dans chaque Ville, on les voit aujourd'hui placées presque sur toutes les portes & dans tous les carrefours; on ne peut douter que ce ne soit un excès d'abandon à l'Idolatrie, dont on ne sçauroit qu'à peine s'imaginer

le degré. Que dirai-je donc s'il se trouve encore que, pour porter la chose plus loin, l'on enchérissè dans ce pais par dessus tout ce que l'on avoit encore pratiqué, envers la plus vénérable Idole du Papisme; sçavoir un peu de pâte déifiée; & que par dessus les adorations ordinaires; les cloches qui en donnent le signal; les fêtes qui sont dédiées à ces actes d'impiété, les expositions de cette oublie, dont les sçavans même murmurent, comme d'inventions contraires à l'antiquité; les processions pompeuses où elle est portée; les Offices que l'on a composez à son honneur; les Confrairies qui s'y sont consacrées; le salut que l'on y chante; les gardes que l'on fait veiller la nuit, pendant que ce Dieu nouveau fait est exposé sur les Autels; & autres pareilles dévotions; que dirai-je si par dessus tout cela on ajoûte encore de nouveau des institutions de certains Ordres, dont le vœu principal & l'occupation essentielle, est de pleurer, de jeûner, de se mortifier par de dures austérités, & d'assister sans cesse, jour & nuit, devant cet objet d'idolatrie, pour expier, par de continuelles pénitences,

nitences, les blasphêmes & les impiétez que les Hérétiques & les profanes commettent tous les jours contre cette prétenduë Divinité? Ne regarderai-je pas comme un épouvantable excès, que Dieu ne scauroit long-temps dissimuler, cette pratique nouvelle, qui vient de s'établir à nos yeux, dans des pais où tout est permis contre l'Evangile? On avoit bien connu dans le Paganisme des Dieux dont on pleuroit la mort ou les tristes aventures: Adonis chez les Pheniciens, Thammuz chez les Juifs corrompus, Osiris chez les Egyptiens: mais cela n'arrivoit qu'à de certaines solemnitez. Il n'y a que le Christianisme à l'usage de l'Eglise Romaine qui ait établi à l'honneur de son Idole des larmes perpétuelles; ou des démonstrations d'une affliction qui ne finit point. Cependant je puis ajoûter à cela que ce sont peut-être ces mêmes lieux, ou, comme si l'on s'étoit défié de la protection de Dieu, sous laquelle le pais avoit fleuri plusieurs siècles, & comme si le reste de la superstition ne suffisoit pas pour attirer l'ire de Dieu, on a publiquement par des actes réitérez mis &

l'Etat & la famille dominante sous le patronage de la Créature : & cela lors que la voix de la Réformation frappoit les oreilles de tout le monde , & les rappelloit hautement de ces vaines superstitions au service du Dieu vivant. Après cela , n'ai-je pas lieu de conclure que les lieux , où l'Idolatrie a pris de si prodigieux accroissemens , malgré les lumières de la vérité , qui avoient tant d'éclat & tant de force , que ces lieux , dis-je , quelque prospérité que l'on y remarque , ne sont , peut-être , pas loin d'une funeste révolution ?

Je mettrai fin à la considération de ces présages , quand j'en aurai encore expliqué un nouveau , que je tire de l'autorité du Clergé. Il semble que la décadence des Etats est attachée à la prospérité de ce Corps également ambitieux & infidèle. J'avertis que je ne compte ici pour le Clergé que ceux qui y tiennent le premier rang. Je ne regarde les menus Clercs que comme des instrumens de la passion de ceux qui les menent : comme les simples soldats ne sont que des exécuteurs des ordres de leurs Commandans. La force

te du parti est, si vous voulez, dans le nombre de ceux qui composent ce bas ordre; mais le Conseil, & la vertu motrice est dans l'Ordre supérieur. C'est pourquoi je le regarde comme la source de tout le mal; & comme digne de tout le reproche. J'avertis aussi que je ne parle point de ceux qui ayant rompu avec l'Eglise Romaine, ont sans doute, ou doivent avoir renoncé aux maximes qui s'étoient peu à peu établies dans la conduite Ecclesiastique, quoi qu'elles y soient entrées presque aussi-tôt que le crédit & les richesses. Long-temps devant la conversion des Empereurs, l'esprit de cabale & d'inquiétude avoit saisi les Pasteurs, qui aimoient à courir, pour porter la broüillerie & la discorde dans tous les quartiers du monde. On en trouve des plaintes assez amères dans les écrits de S. Cyprien, qui taxe peut-être par là les entreprises du Clergé de Rome, qui avoit déjà de grandes vûes, & de hautes prétentions. Mais la chose alla bien plus loin, depuis que le Christianisme fut élevé sur le Trône. Cela fait pitié de voir comment les Evêques tournoient l'esprit de Con-

stantin. Il eut plus d'affaires à régler leurs différens, qu'il n'en avoit eu à vaincre tous ceux qui lui avoient disputé l'Empire. Ils lui brouillèrent tellement l'esprit par leurs disputes & par leurs querelles, que je crois qu'il ne sçût jamais pendant sa vie de quelle Religion il étoit ; & qu'il mourut Arien par occasion plutôt que par choix. Il avoit bien jugé d'abord quelles gens c'étoient que les Pasteurs Chrétiens de son temps, quand il fit brûler les Volumes immenses de plaintes que les Evêques lui avoient faites les uns des autres : & que desespérant de vuider leurs différens par les formes, il les accommoda par autorité. Mais il auroit bien fait de suivre toujours cette maxime ; & de ne prêter jamais l'oreille aux accusations dont ils l'étourdissoient sans cesse. L'Eglise Chrétienne en auroit peut-être quelques Conciles de moins : mais elle en auroit aussi apparemment plus de paix & de pureté : & les Evêques ayant perdu le pouvoir de s'assembler, sous prétexte de défendre la vérité, n'auroient pas eu l'autorité de la corrompre, comme ils ont fait dans la suite, à

l'oc-

l'occasion de leurs Synodes. Il n'y a qu'un Concile que l'on a qualifié un *Brigandage* : mais entre ceux même qui ont par hazard décidé la vérité, il ne laisseroit pas de s'en trouver qui ne seroient pas indignes de ce beau titre, si l'on vouloit leur faire justice. Quoiqu'il en soit, le haut crédit du Clergé, sous Constantin, embarrassa ce Prince dans mille affaires : parce que tout ce qui regardoit un corps si redoutable étoit devenu affaire d'Etat, & qu'il eût mieux valu offenser le Roi de Perse, que l'Evêque d'une bicoque. Ce fut encore pis sous le règne de ses Enfans ; où les divisions des Evêques pensèrent broüiller les deux freres : les Orthodoxes implorant la protection de Constant, contre les Ariens que Constance favorisoit. Cela est beau, de remarquer dans les histoires les courses de ces Evêques vagabonds, qui, non contents de prêcher l'Evangile à leurs Diocèses, assez grands alors pour les occuper, alloient au bout du monde, y mettre tout en mouvement, & assembler Synodes sur Synodes, qui s'entr'excommunioient d'une manière fort édifiante. Pendant

ces troubles , il est aisé de juger que l'Etat ne tiroit pas de grands secours de ses membres : & ceux qui comprennent bien ce que c'est que l'homme , n'auront pas de peine à concevoir , que les Peuples attentifs à ces troubles de Religion , dont les entrailles de l'Empire étoient déchirées , ne songeoient pas beaucoup à ce qui se passoit sur les frontières. Cela pensa rendre au Paganisme le crédit qu'il avoit perdu : & il ne faut pas douter que les cabales dont les Evêques de tous les partis broüilloient l'Empire , n'ayent aidé à Julien , que les Payens révoltèrent contre Constance , à former ce dessein avec moins de crainte. Les Payens eussent moins osé , si les Pasteurs Chrétiens avoient été plus paisibles. Mais dans un temps où leur crédit leur donnoit le moyen de troubler l'Etat , il faisoit bon les attaquer , parce qu'ils n'étoient pas préparés à se défendre. Si Julien ne réussit pas , il ne faut pas s'en prendre aux Evêques , qui lui donnoient assez beau jeu. C'étoit l'ouvrage de Dieu , que de détruire l'Idolatrie : c'est pourquoi , pour l'empêcher de se rétablir , il ne laissa pas

pas vivre long-temps ce dangereux Prince : & la Providence prit le soin de la Religion Chrétienne, dont les Pasteurs avoient converti le ministère en des intrigues de Cour. La fin de tout cela, ce fût la chute de la Maison de Constantin ; & peu après, celle de l'Empire même.

Mais quand le mystère d'iniquité eut fait un peu de progrès, ce fut encore bien autre chose. Il n'y eut point de partie du Christianisme où le crédit du Clergé ne se fit sentir par de funestes effets : & l'on ne scauroit lire l'Histoire, sans trouver par tout dans ce puissant Corps des marques d'une ambition démesurée, d'une avarice insatiable, d'une cruauté barbare, d'une audace à tout entreprendre, d'une ingratitude qui ne se peut peindre avec des couleurs assez noires. L'ambition de ces gens les a faits grands Seigneurs par tout ; & Princes en de certains lieux. Leur avarice leur a fait négliger le salut des ames, pour amasser des richesses & des revenus. Leur cruauté a fait périr des hommes par millions. Leur audace leur a persuadé que c'étoit à eux à couronner les
Rois,

Rois, comme si c'étoit d'eux que les Rois devoient tenir leur puissance : en quelques lieux même, comme, par exemple en Navarre, quoi que les autres États du pais prêtassent serment aux Rois, le Clergé se dispensoit de ce devoir ; & recevoit bien, à la vérité, des Rois le serment de garder les immunités Ecclesiastiques ; mais ne juroit point aux Rois qu'il seroit fidèle. Son ingratitude lui a fait mille & mille fois prendre parti contre ses bienfaiteurs, quand il a crû qu'il trouveroit de nouveaux avantages dans le parti de leurs ennemis. Il seroit trop long de rapporter exactement les preuves de tout cela : je remarquerai seulement ce qui a le plus de liaison avec la décadence des États. L'on sçait que la querelle des Empereurs & des Papes sur le sujet des Investitures a été cause de la ruine de l'Empire. Le Clergé, qui y étoit tout puissant, par les grands fiefs & les grands revenus qu'il y possédoit, ne vouloit plus reconnoître de Souverain : & par une ingratitude infernale ne vouloit pas relever ses possessions des Princes qui les lui avoient données. Car l'Investi-

ture n'étoit rien qu'une cérémonie d'aveu que l'on tenoit les biens temporels, annexez aux Charges Ecclesiastiques, de la liberalité des Souverains. On peut voir dans une infinité d'ouvrages les conspirations, les séditions, les trahisons où ces bons Prélats ont trempé, pendant la durée de ces troubles: & avec combien de zèle ces graves Docteurs qualifioient hérétiques ceux qui appuioient les prétentions des Empereurs. Ce que j'ai de ma part à dire sur ce sujet, c'est que si ces Princes avoient été assez sages, pour empêcher le Clergé de monter à une si haute puissance, ils auroient prévenu la décadence de leur propre autorité: & l'Empire, qui n'est plus aujourd'hui qu'une ombre, seroit peut-être encore quelque chose. L'Orient n'a pas été de ce côté-là plus heureux que l'Occident: & l'on y a vu des Conciles tenus en présence même des Empereurs, comme entr'autres celui qui passe à Rome pour le huitième Ecuménique, où l'on traite les Princes avec tant d'orgueil qu'il semble qu'ils ne tiennent leur dignité que de la concession des Evêques.

On voit une longue suite de siècles pendant lesquels les Synodes étoient fréquens en tous lieux : mais ce seroit une rare découverte que celle d'un Synode où le Clergé eût oublié à excommunier les détenteurs de ses biens & à faire de sévères réglemens contre ceux qui pourroient les usurper. Au contraire on en peut trouver beaucoup où ils ne traitent de rien moins que de ce qui regarde la Religion. Cette passion pour les biens temporels faisoit toujours tenir les Ecclesiastiques aux oreilles des Rois, afin de leur extorquer quelque gratification : & de là vient que pendant que les Rois, qui s'étoient élevez en Espagne contre les Maures, pousoient leurs conquêtes contre ces barbares, les Evêques qui les suivoient les obligeoient à leur faire part du butin ; & à leur faire present des Villes & des contrées d'où ils avoient chassé les ennemis : tout cela par un principe de conscience, pour expier le crime de verser tant de sang humain & d'exercer toutes les violences qu'on appelle le droit de la guerre. Les Princes portoient les armes, pour enrichir les Evêchez & les Abbayes.

C'est

C'est à dire, que le Clergé ôtant par ce moyen aux Rois une partie de leurs conquêtes, diminueoient aussi d'autant leur puissance, & arrêtoient ainsi le cours de leur prospérité: ce qui est arrivé effectivement quelquefois, par la garde peu vigilante & peu fidèle que le Clergé faisoit de ses places: de sorte qu'après que les Maures l'en avoient chassé, il falloit que les Rois, au lieu de meilleures affaires, eussent le soin de les reprendre. Dès le temps des Goths, le Clergé avoit donné des marques de sa perfidie. Il osa aider à l'exclusion de Bamba Roi légitime; & afin qu'il ne manquât rien à l'attentat, il confirma Euvige, qui avoit empoisonné ce malheureux Prince. Il ne tint pas à Sigebert Archevêque de Tolède qu'il n'en fit autant à Egica: mais les affaires n'y étoient pas disposées. Cependant comme ces bons Peres ne cessèrent de brouiller l'Etat, par leurs Conciles, qui sous le nom d'assemblées Ecclesiastiques, étoient devenus des Conseils parfaitement seculiers, ils firent si bien que la Monarchie ne dura pas long-temps; & que les Rois Goths, ne pouvant
pen.

penser à tout, furent détruits par les
 Sarrafins. Cela n'empêcha pas le cré-
 dit des Evêques de se relever, avec les
 petits Etats qui se formèrent depuis
 en Espagne: & leur orgueil suivit pas
 à pas le progrès de leur crédit. Ils fi-
 rent faire amende honorable à Sanche
 Ramires Roi de Navarre: mais pour-
 quoi? Pour avoir commis peut-être
 quelque crime abominable? non:
 mais pour avoir osé, dans un besoin
 de son Etat, lors que le reste de ses
 Sujets n'en pouvoit plus, lever quel-
 ques deniers sur le Clergé. C'est à di-
 re, que s'il eût attendu le secours de
 son Clergé dans sa nécessité, son Etat
 encore mal affermi auroit couru ris-
 que de tomber. Ferdinand III. prit
 Seville sur les Maures. On y rétablit
 un Archevêque, qui devint grand
 Seigneur par la restitution des anciens
 droits de l'Evêque, & par les nouvel-
 les concessions du Conquérant. La re-
 connoissance fut digne du bienfait.
 Alphonse le sage, Fils de Ferdinand,
 avoit été élu Empereur. Ses retarde-
 mens donnèrent lieu d'en élire un au-
 tre, que le Pape confirma. Cela n'o-
 bligea point Alphonse à quitter ses pré-
 tentions.

tentions. Il en fallut venir aux moyens extrêmes. Le Pape l'excommunia, s'il persistoit à retenir le nom d'Empereur. L'exécuteur de cette sentence fut l'Archevêque de Seville. Ce fut une belle récompense de la faveur que Ferdinand avoit faite à cette Eglise. Mais l'Histoire de tous les Pais est pleine de semblables marques des bonnes intentions du Clergé. J'ajouterai seulement ici une chose qui me paroît assez singulière. C'est qu'il y avoit une ancienne coûtume dans le Pais de Biscaye de ne souffrir point qu'il y entrât un Evêque. Je ne sçai point l'origine de cette coûtume ; dont je suis bien fâché : car il y a de l'apparence qu'elle étoit fondée sur quelque raison importante. Je n'ai pas assez de connoissance de l'Etat present de l'Espagne, pour sçavoir, si cette coûtume subsiste encore : & il y a bien de l'apparence que le Clergé, qui est fort jaloux du point d'honneur ; n'aura pas perdu l'occasion de la faire violer, si elle s'est présentée. Cette exclusion formoit une tache sur ce Corps orgueilleux qui valoit bien celle de la Pyramide, autrefois dressée à Paris

pour

pour conserver la mémoire des belles actions des Jesuites. Comme donc ceux-ci n'ont point eu de patience, qu'ils n'ayent fait abattre ce monument de leur doctrine parricide, il y a bien de l'apparence que les autres n'ont rien négligé, pour abolir cette coutume odieuse, qui n'étoit pas établie pour leur faire honneur. Charles-Quint & Philippes Second firent assez de changement en Espagne, & portèrent assez d'atteintes aux libertez de leurs Peuples, pour avoir anéanti ce privilège extraordinaire. Quoi qu'il en soit, il subsistoit encore quand Charles vint à la Couronne. Car Ferdinand son Grand-Pere avoit confirmé par serment toutes les libertez des Biscains : & de son temps la coutume dont je parle étoit encore dans sa vigueur. Ce Prince entra inconsidérément dans la Biscaye accompagné de l'Evêque de Pampelune. Les Peuples murmurèrent de cette entreprise faite contre leurs privilèges : & le Roi fut obligé de faire retirer l'Evêque. Après cela les Biscains, sur la terre de qui cet Evêque avoit passé, s'occupèrent plusieurs jours à racler
les

les chemins où il avoit marché ; & tous les lieux même où sa mule avoit mis le pied : & quand ils avoient amassé quelques monceaux de cette terre raclée, ils la portoient dans la mer, & l'y jettoient avec mille imprécations. Il me semble que cette coutume dit plus contre le Clergé, que tout ce que l'on pourroit recueillir de l'Histoire. Une coutume si rare ouvre à l'esprit, qui voudra en deviner l'origine, un vaste champ de pensées. Quelle conjecture peut atteindre au sujet d'une si étrange aversion ? L'on ne refuse le passage à personne : & quand un lepreux, ou un pestiféré auroient passé dans quelque lieu par surprise, on ne gratteroit pas la terre qu'ils auroient touchée : cependant on le faisoit pour un Evêque, comme s'il avoit plus sali la terre qu'un pestiféré : & je ne doute point que si ces Peuples avoient pu séparer l'air qu'il avoit respiré d'avec celui qu'ils respiroient eux-mêmes, ils n'en fussent venus là de tout leur cœur. Cela se peut conclure de ce qu'ils accompagnoient de grandes imprécations le reste de la cérémonie. Pour moi, j'avoué que je
fuis

suis jaloux de la sagesse des Biscains ; qui avoient si bien jugé que la présence des Prélats portoit avec eux je ne sçai quoi de contagieux & de funeste : & sur tout de ce qu'ils avoient bien compris que les vices de ceux qui leur avoient inspiré cette aversion étoient des vices de l'Ordre, non des personnes : à cause de quoi ils n'excluoient pas de leur Pais seulement un tel ou un tel Prélat, mais en général tout ce qui s'appelloit Evêque. Le monde y auroit beaucoup gagné, si l'on avoit eu par tout la prudence d'en faire autant ; au moins depuis que cet Ordre superbe a achevé de se corrompre par les maximes Antichrétiennes.

Je ne ferois que copier cent & cent Auteurs qui en ont parlé, si je rapportois ici ce que l'Etat d'Angleterre a souffert du trop grand crédit de son Clergé, pendant qu'il étoit encore adhérent au Pape. Les querelles de Thomas de Cantorberi avec son Roi sont trop connues, pour être encore une fois écrites. Tout le monde sçait que ce scélérat monta au degré de Saint par des rebellions, des ingratitudez, des méchancetez, qui dans un autre
qu'un

qu'un Evêque, auroient mérité la rouë. Mais il obéissoit aux principes de la dignité : & c'est ce que l'on doit attendre d'un Clergé animé par les maximes Romaines, quand il le trouvera assez fort pour donner de la peine aux Souverains. Une petite revûe de ce qu'il a fait en France en divers temps confirmera la même chose. Le crédit des Ecclesiastiques étoit grand sous la seconde race des Rois : & il avoit commencé sous la première à passer les bornes. C'est pourquoi les Evêques étoient alors les arbitres de l'Etat ; & leur autorité donnoit le branle aux affaires. Cela continua long-temps sous la Postérité de Charlemagne, dont les Princes ne pouvoient s'agrandir ni se conserver, que quand ils avoient le suffrage des Evêques : mais aussi l'on peut tirer de la même cause le commencement de la décadence de cette famille. Le Clergé prit tant de part au Gouvernement sous Louis le Debonnaire, qu'un esprit plus ferme que ce Prince auroit eu bien de la peine à s'en tirer. Cet infidèle corps le fit passer par les diverses conditions d'excommunié, de pénitent,

tent , de réconcilié , de déposé , de rétabli : & se fit un joiuet de la puissance Impériale , qu'il lui fit quitter & reprendre selon les caprices : comme si l'Empire n'avoit été qu'une commission exercée par ce pauvre Prince, sous le bon plaisir des Evêques. Cela continua encore depuis : & souvent les Princes de cette race furent réduits à se gouverner par l'avis des Evêques , & à se soumettre à leurs jugemens : en sorte que les affaires d'Etat ne se traitoient plus que dans les Synodes. Mais dans ces derniers siècles les Prélats ont eu encore plus d'une occasion de montrer ce qu'ils savent faire, quand ils ont la force de leur côté. Ils prirent parti dans la Ligue contre Henri III. & encore plus contre Henri IV. son Successeur. Le prétexte en étoit beau : il s'agissoit de la Religion ; & ils craignoient qu'un Prince, dans le Pais de qui l'on avoit appliqué les biens Ecclesiastiques à d'autres usages qu'à la nourriture d'un Ordre fainéant & séditieux , n'en fit autant dans le Royaume dont la succession lui étoit échûë. C'étoit une raison suffisante pour prendre parti parmi les

Ligueurs. Si l'on dit ici que tous ne suivirent pas cet exemple ; je répons que tous ceux qui suivirent les maximes de leur Religion & de leur génie, se joignirent aux rebelles ; & que Henri IV. ne fut suivi que d'un petit nombre qui avoient d'autres intérêts & d'autres vûës. Et cela est à remarquer pour les occasions pareilles, où l'on pourroit alléguer la même exception. S'il y a quelques Prélats qui demeurent dans leur devoir, le plus grand nombre le viole ; & au lieu que la fidélité des uns vient ou de leurs inclinations personnelles, ou de leurs intérêts particuliers ; les attentats, les rebellions, les broüilleries des autres viennent du génie propre de l'Ordre, & du fond de leur politique. Cela paroît, par ce que tous ceux qui ont jamais eu part aux factions & aux séditions n'ont pas fait de façon de mettre toujours le nom de Religion à la tête de leurs motifs ; c'est à dire, l'intérêt de leur grandeur & de leur prospérité : car il n'y a personne qui ne sçache que dans le langage du Clergé, *Religion* signifie, non pas connoissance de Dieu, devoirs de piété, actes de foi,

ni choses semblables : mais intérêts temporels & vûes de politique humaine, sous le prétexte du nom & du service de Dieu. Je ne sçai comment ce Clergé excuseroit, devant des Juges équitables, ce qu'il fit aux Etats de Paris en 1616. L'on y voulut pourvoir à la sûreté des Rois, contre les assassins, & faire une Loi d'Etat, qui déclarât que la personne des Rois étoit sacrée; qu'ils ne pouvoient être ni excommuniés ni déposés; ni sous aucun prétexte exposés à la fureur des Parricides. Il étoit juste d'y penser. On avoit devant les yeux deux exemples assez frais de ce que les Rois pouvoient craindre, quand ils étoient ou odieux ou suspects à ceux qui peuvent tout dans le Clergé: & l'on voyoit se fortifier dans le Royaume une Secte qui enseigne que tout est permis contre un Roi excommunié. Mais le Clergé ne trouva pas bon que l'on mit les Rois au dessus de ses entreprises. Il s'opposa au desir des bons Sujets; il débaucha la Noblesse; & quelques-uns même des Princes; il corrompit le Conseil; & fit si bien que l'on se contenta, pour la sûreté des Rois, d'un

d'un certain decret illusoire du Concile de Constance. Il y avoit dans cette politique du Clergé deux profondeurs de méchanceté qu'on ne sçauroit presque s'imaginer. La première, c'est qu'en faisant dépendre la sûreté des Rois d'un decret Ecclesiastique, plutôt que des loix même de l'Etat & de la nature des choses, ils donnoient à leur Ordre un degré d'autorité supérieur à l'autorité Royale: puisque la vie même & la sûreté des Rois étoit entre ses mains, & dépendoit de ses réglemens. La seconde, c'est que l'on peut éluder ce decret par une distinction; disant qu'il n'y est parlé que des Rois, & non des Tyrans, ou de ceux qui ne sont plus Rois. Or on sçait que selon la doctrine du Clergé, un Roi n'est plus Roi, quand il a encouru l'indignation du Pape, par les Bulles duquel il est déposé ou excommunié. De sorte que pour jouir du decret du Concile, il faut qu'un Roi s'assure des bonnes grâces du Pape & de son Clergé. Autrement il n'a nulle assurance de son repos ni de sa vie.

Il est vrai qu'il semble que depuis peu le Clergé a réparé cette ancienne

faute par la décision des quatre articles , mais il ne faut pas compter sur ses démarches presentes. C'est un Corps qui sçait s'accommoder au temps ; & qui est trop bon ménager de son crédit , pour le hazarder, quand il trouve un contrepoids capable de le balancer. Il se sert de la commodité presente pour s'accroître & pour se fortifier : mais l'avenir lui donnera celle de récompenser ses bienfaiteurs à sa manière accoûtumée. Qu'on ne prenne pas ce que je dis pour une conjecture en l'air. Il s'est passé des choses, dans l'affaire de la Régale , qui donnent lieu de juger ce que le Clergé sçaura faire , quand le temps lui sera plus favorable. On voit une Harangue imprimée du défunt Archevêque de Rheims , celui de tous les Prélats qui étoit le plus obligé à son Souverain , parce que c'étoit celui de tous les Prélats qui avoit le moins contribué par son mérite à son propre avancement : d'ailleurs Fils & Frere des deux personnes qui ont le plus profité de la faveur de leur Maître. Le but de cette Harangue c'est de persuader aux Evêques assemblez pour ce sujet qu'ils

qu'ils ne doivent point s'opposer aux prétentions de la Cour. Mais de toutes les raisons qui pouvoient être utiles à son dessein, & qui pouvoient être tirées du fonds de la chose même, il n'y en faut chercher pas une. Le seul argument qui y régné est fondé sur un *il n'y a point de remède, le Roi le veut, il faut obéir.* Il y parle par tout comme un homme qui console, qui a plus d'envie de faire prendre patience que de persuader: & qui conseille d'obéir seulement à cause du temps: sous l'espérance qu'on reprendra plus quelque jour, que l'on ne perdra présentement. C'est à quoi revient tout le discours, où ce raisonnement est tourné de tous les côtez. Cela exprime naïvement le caractère du Clergé. Quand il obéit c'est par force: mais même en obéissant il conserve des vûes éloignées; & il s'attend bien de renouveler ses prétentions. Cette politique du Clergé est si bien connue à une République dont on vante beaucoup la sagesse, qu'elle tient cet ordre éloigné du maniement des affaires; & qu'elle lui fait sentir sa sujettion plus qu'il ne l'éprouve en

nul autre lieu de l'Europe. De sorte qu'elle lui a ôté, par cette prudence, avec le plus commode moyen de s'accroître & de s'enrichir, celui de troubler l'Etat, & de s'établir sur ses ruines. Il me semble que ce que j'en ai dit jusqu'ici pourroit suffire à démontrer que le haut crédit du Clergé est d'un mauvais présage pour les Etats: & que dans les lieux où il est le seul qui ne s'apperçoit point de la misère publique, on doit craindre que tôt ou tard sa grande prospérité ne le porte à de grandes entreprises. Les raisons qui l'arrêtent peuvent ne durer pas toujours: & c'est une occasion à laquelle on peut appliquer cet oracle, qui regarde directement ou indirectement les affaires de ce redoutable Corps: *on sçait ce qui le retient: mais il le retarde seulement jusqu'à ce qu'il ne soit plus.* Dans des lieux où il n'y a qu'une partie qui ne souffre point, quand toutes les autres gemissent, il est aisé que le fort acheve d'opprimer le foible. Que ne pourra pas le Clergé, dans les Pais où les Peuples sont accablez, la Noblesse méprisée, les Marchands ruinez, la Justice vénale,

les

les Officiers qui la doivent rendre abaissés jusques dans la poudre, les Financiers épuisez, & tout le monde mécontent ? Il ne manque plus là qu'un Gouvernement foible ou une Minorité, pour faire d'un grand Etat un fief de l'Eglise, ou du moins le jouet de la politique de ce parti dominant.

Mais si l'on ne trouve pas que ce présage soit encore assez expliqué, l'on y peut ajouter une considération nouvelle. C'est que, si l'autorité du Clergé a été dangereuse aux Etats, dès l'origine de sa grandeur; elle est devenuë bien plus redoutable, depuis que les Moines, sortant du nombre des Laïques, dont ils faisoient partie autrefois, sont entrez dans le Corps & dans les privilèges de cet Ordre impé-rieux: mais qu'elle est devenuë sur tout funeste & mortelle, depuis que les Jesuites sont venus au monde. Cette noire Société, le dernier fleau dont l'ire de Dieu peut visiter la corruption & l'iniquité des hommes; ou, si on l'aime mieux, la dernière ressource de l'Enfer, pour empêcher que la Justice & la verité ne se rétablissent sur

la terre : cette Société, dis-je, a mis le présage dans une évidence qui passe la conjecture. Elle a porté la désolation par tout où elle a eu du pouvoir. La France l'a vû par expérience, & pendant la Ligue, où ces perfides étoient les négociateurs de sa ruïne : & dans les entreprises qu'ils ont conduites & enfin exécutées, contre l'un des plus célèbres de ses Rois. Elle en voit encore quelque chose aujourd'hui, dans l'état où la réduit la désertion d'un si grand nombre de familles ; & les pleurs & les gemissemens de tant d'autres : ouvrage de la politique de cette cruelle Compagnie. L'Espagne sa favorite, n'en a pas été mieux traitée. On vit cette Société travailler à sa grandeur dès sa naissance, sous le prétexte d'agrandir la Maison régnante : & elle eut beaucoup de part aux entreprises sous lesquelles Philippe Second succomba. Elle a fait ses affaires, & s'est établie par tout aux dépens de cette Monarchie. Que lui importe encore aujourd'hui que la Hongrie ait été le théâtre de tant de révolutions & de tant de guerres depuis tant d'années ? On y pouvoit mainte-

nir

nir la paix en observant les promesses tant de fois faites & de bouche & par des Edits, de conserver les privilèges du Royaume, & la liberté des consciences. Mais les Jesuites n'y auroient pas gagné, si l'on avoit suivi ces maximes équitables : puis qu'on les auroit privez ainsi des confiscations du bien des Hérétiques, qu'on leur avoit accordées. Il a mieux valu, pour leur intérêt, désoler ce beau Pais par le fer & par le feu ; le dépeupler par les guerres, par les massacres, & par les supplices, le rendre desert par les armes des Mécontens, des Turcs & des Impériaux ; & le remettre au pouvoir de son ancien Maître dans un état qui lui causera plus de peine & plus de dommage, qu'il n'en tirera de 30. ans de profit & de revenu : cela, dis-je, a mieux valu, que de souffrir que le repos & l'abondance y régnaissent au grand regret des Jesuites. J'ai déjà remarqué le service qu'ils rendirent à Sigismond en Suède ; & à Démétrius en Moscovie. Ces pauvres Princes furent sacrifiez aux intérêts de ces ennemis du genre humain : de qui la politique impatiente ne veut pas même

attendre que le temps meurisse leurs desseins. Il faut qu'ils poussent les choses à bout en tout temps, aussi-tôt que l'intérêt leur conseille de l'entreprendre. Il ne leur en peut coûter que le repos ou la vie des Princes qui les favorisent : & cela leur paroît si peu de chose, qu'ils ne voudroient pas, pour l'éviter, consentir seulement à un delai de quelques années. Pourquoi y faire tant de façons? Les Souverains sont trop heureux d'être les victimes de l'accroissement de cette Société : & c'est encore beaucoup d'honneur pour les Têtes couronnées, que l'on puisse écrire sur leur tombeau, *Cygit un Prince sacrifié à la politique des Jesuites.* S'il y a quelqu'un de ceux que la Providence a mis sur le Trône, qui se trouve aujourd'hui engagé avec eux dans de pareilles entreprises, il a intérêt d'y prendre garde : & d'empêcher, s'il se peut, que la précipitation de ces gens, pour qui les Rois sont des ames viles, & qui ne valent pas la peine d'être épargnées, ne l'expose à payer les dépens de toutes leurs visions.

Mais il est temps que je vienne à la
fin

fin de ce petit Ouvrage : & il n'y a plus, pour en venir là, que trois ou quatre réflexions, nécessaires à expliquer tout ce qui précède. La première, c'est que chacune des choses que j'ai remarquées, prise à part, & considérée en elle-même, a de la force pour présager les révolutions des Etats : mais que la force de leur signification devient encore plus grande, quand il y en a plusieurs qui concourent ensemble : & que l'on peut dire encore plus, quand elles se trouvent toutes unies. Quand on voit un grand Empire, qui subsiste depuis longtemps ; dans une prospérité presque uniforme ; & dont les interruptions n'ont été que des occasions d'une plus grande gloire ; où l'on voit régner tous les vices qui peuvent attirer l'ire de Dieu & le ressentiment des hommes : dont les Peuples sont opprimez ; dont les voisins sont en allarme ; où l'autorité ne reconnoît point de bornes, & s'élève jusques à la Toute-puissance ; où la flatterie est excessive, & se porte à des extrémités dont on n'avoit jamais vû d'exemple : où la persécution passe, non seulement pour une

chose légitime ; mais pour une maxime nécessaire d'Etat , & pour un devoir nécessaire de Religion : où l'idolatrie & la superstition sont montées à des excès épouvantables : où le Clergé peut tout ce qu'il veut ; & où les Jésuites président dans tous les Conseils , avec un mécontentement universel de tous les Ordres , quand , dis-je , on voit tout cela , qui est - ce qui peut s'empêcher de croire que les choses tendent à une grande révolution ? Je croi que s'il y a dans l'Europe un Etat où l'on remarque ce caractère , tous les autres s'attendent à y voir du changement , & que la plupart même ne seront pas fâchez d'y contribuer.

Une seconde réflexion , c'est que l'on voit la plus grande partie de l'Europe imbûe de la doctrine des persécutions : en sorte que l'on remarque par tout ou l'effet ou le desir de forcer les consciences. Il y a des lieux où l'on y travaille à découvert : il y en a d'autres où l'on en couvre le dessein par de belles apparences. Il y a des lieux où l'on n'a rien d'Agneau que les armes que la nature lui donne ; mais où l'on parle
 hau-

hautement comme le Dragon. Il y en a d'autres où l'on n'a rien de Dragon que le cœur; & où l'on parle comme l'Agneau. Mais sous des paroles diverses on cache les mêmes desseins; & si en quelques Pais la Religion qui veut engloutir toutes les autres, se sert ouvertement pour cela des forces qu'elle y possède depuis long-temps; en d'autres, où elle ne peut pas assez, pour faire de plus grandes entreprises, elle se contente, jusques à présent, d'être tolérée. Il ne faut pas s'étonner de cette diversité. Dans les premiers, elle est adulte, & elle a des forces complètes; dans les autres, elle est, pour ainsi dire, naissante, & elle n'a pas encore atteint la perfection d'un âge robuste. Les Lions ne naissent pas furieux; ils le deviennent avec le temps. Pendant qu'ils sont encore jeunes on les apprivoise facilement; on leur apprend à bondir & à badiner; & ils font alors le plaisir & l'amusement de leur Maître. On les laisse jouer sans crainte avec les agneaux, parce que l'on ne se défie pas de leurs dents & de leurs ongles. Mais quand l'âge leur donne des forces, ils se souviennent qu'ils sont

font Lions : & ils font bien-tôt leur proie , si on le permet , de ce qui avoit été leur jouïet. De même cette Religion , qui ne peut souffrir les autres , ne fait que jouïer dans les lieux où elle veut s'introduire. Ce n'est qu'un Lion naissant , dont la foiblesse cache la fureur ; & qui ne demande que la liberté de bondir avec les brebis. Ce n'est encore qu'en jouïant qu'elle les mord ou les égratigne. Mais les forces viendront avec l'âge ; & le Lion tâchera de dévorer alors le troupeau qui n'avoit servi jusques là qu'à le divertir. Si quelqu'un y a intérêt , c'est à lui à y prendre garde. Je veux dire ici seulement que , puisque l'esprit de persécution semb'e être généralement répandu en tant de lieux de l'Europe , il semble que le présage que j'en tire est trop général , pour menacer un lieu plutôt que l'autre d'une décadence prochaine. Mais j'observe sur cela qu'il y a peut-être un lieu qui inspire cet esprit à tous les autres ; & qui ayant intérêt à donner à ses voisins des affaires chez eux , pour n'être point troublé dans les siennes , fait en sorte , par des intrigues secretes , que l'on per-

persécute par tout. La chose est assez bien inventée, pour croire que les Sages du monde l'ont bien comprise. Il n'y a point de meilleur moyen d'empêcher qu'un Prince ne porte la guerre au dehors, que de le mettre aux mains avec la conscience de ses Sujets. On est assuré qu'on rompt par là toutes les mesures de son ambition; & qu'on lui donne trop de raisons de se défier du dedans, pour oser rien entreprendre au dehors. Il semble même que ceux dont la prospérité faisoit trembler toute la terre, ont mis des bornes à leur propre bonne fortune, quand ils ont commencé chez eux ce ravage domestique, On les craint moins ailleurs; ils osent moins de leur part; ils trouvent moins de facilité ou de sûreté dans leurs entreprises. Si donc il y a quelqu'un qui soit l'Auteur direct ou indirect de toutes les persécutions que l'on exerce ou que l'on médite en Europe, il semble que c'est lui que le présage regarde. Mais si cela n'est pas; & que chacun persécute chez soi par sa propre inclination, qui empêche que la Providence ne les mette aux prises ensemble, afin que
l'un

l'un serve à punir l'autre , & qu'ils exécutent réciproquement l'un contre l'autre les jugemens de Dieu ?

Une troisieme réflexion , c'est que j'ai attribué quelquefois un même événement à diverses causes ; comme la décadence de la Maison de Charlemagne à la grande prospérité ; à la manière violente de planter le Christianisme , à l'excessive autorité du Clergé ; & ainsi du reste. Mais on ne doit pas le trouver étrange. Il est assez naturel qu'il concoure diverses causes à la production d'un grand effet : sur tout quand ce sont des causes enchaînées ; & qui sont mutuellement l'instrument ou l'occasion les unes des autres. De plus , quand il s'agit de fonder les causes des Jugemens de Dieu , il faut toujours se les imaginer compliquées. Dieu s'est révélé à nous avec de telles propriétés , que , quand il s'agit de ses bienfaits , il les accorde aux premières actions des hommes qui ont des marques de justice & de vertu : mais que , quand il s'agit de ses vengeances , il faut des crimes redoublez pour les attirer : parce que prenant plaisir à faire du bien , il y est excité

par

par le moindre effort de la piété des hommes: mais qu'il ne se porte à la punition des coupables que comme à regret: comme si les actions de justice rigoureuse lui coûtoient plus que celles de miséricorde.

Une quatrième réflexion sera pour ceux que ces présages confirmeront peut-être dans l'esperance d'une prochaine delivrance de l'Eglise. Je ne veux point leur ôter la consolation d'espérer: aussi bien n'en ai-je pas le pouvoir; quand je serois assez cruel pour en avoir la volonté. Les hommes espèrent volontiers, même outre esperance. Mais je ne laisserai pas de dire qu'il ne s'ensuit pas toujours de ce que ceux qui persécutent l'Eglise doivent en être punis, que l'Eglise doive être delivrée. On ne voit pas que le Christianisme refleurisse dans quelque lieu, aussi-tôt que l'on en a chassé les Sarrasins ou les Ottomans. Au contraire, s'il se trouve quelques gens delivrez de la superstition & de l'erreur dans les lieux dont les autres Chrétiens se rendent maîtres, ils ne font que changer l'objet de leur crainte: & si-tôt qu'ils ne craignent plus les

avaries du Turc , ils commencent à craindre pour leurs consciences. Il seroit encore aisé de confirmer cette remarque par des exemples anciens & nouveaux. Mais ce seroit une digression où je n'ai que faire d'entrer. J'ajouterai seulement , que , comme la décadence des Etats n'arrive ordinairement que par quelqu'un de ces fleaux , que l'on appelle communément les fleaux de Dieu ; & principalement par les guerres & les confusions du Gouvernement ; je ne vois pas comment l'Eglise pourroit trouver sa paix dans les troubles de cette nature. Je sçai bien qu'on dit que Dieu sauva l'Eglise de Jerusalem , avant que cette Ville fût assiégée : & qu'il la maintint en paix dans une bicoque , pendant que les armes desoloient le reste de la Judée. Soit : ce n'est pas ici le lieu de disputer du fond qu'on peut faire sur les *on dit* des Historiens aussi crédules qu'Eusebe. Je crois bien que Dieu peut en faire autant aujourd'hui ; & que sa Providence peut avoir préparé trois ou quatre Pella pour une , afin d'y mettre son Eglise à couvert de ces orages. Mais il

n'y

n'y aura que l'Eglise retirée à Pella qui pourra jouir de ce repos. La prise de Jerusalem ne fut rien moins que le triomphe du Christianisme. Dix ou douze ans après, Domitien, qui ne valoit guères mieux que Neron, fit bien sentir à l'Eglise que sa delivrance n'étoit pas encore venue. D'ailleurs, si quelqu'un, quoi que fidèle dans le cœur, voulut demeurer à Jerusalem, après la retraite de ses freres, je croi qu'il fut enveloppé dans le malheur de la Nation. Il en peut arriver autant à ceux qui se trouveront encore dans les lieux où la vengeance de Dieu pourra tomber quelque jour : & la foudre qui brûlera leurs voisins pourra les noircir eux-mêmes. Je ne scaurois me figurer des miracles qui garantiront du dégât & du pillage les maisons des gens de bien qui se trouveront enfermez avec les coupables dans une Ville prise d'assaut : & dans les guerres passées, on n'a guères vû de semblables delivrances. Quand Dieu a voulu sauver quelqu'un, il l'a fait sortir des lieux qui étoient menacez de sa vengeance. Ceux qui n'ont pas voulu en sortir, y sont péris avec les coupables. Nous en
avons

avons l'exemple dans le salut de Noé, au temps du deluge; & de Lot, quand Sodome fut foudroyée.

Je dis donc que le plus sûr; pour ceux qui attendent leur delivrance, c'est de sortir des lieux qui leur paroissent menacez; de peur qu'en demeurant mêlez à ceux que Dieu veut punir, ils ne se trouvent participans de leurs playes. Cette retraite des Fidèles hors de certains lieux auroit pû tenir son rang entre les présages que j'ai rapportez. Car comme ils sont le sel de la terre, qui empêche la corruption & la dissipation des corps où il est mêlé; ils empêchent aussi que les Etats dont ils font partie ne tombent dans la désolation. Mais quand ils se retirèrent ailleurs, ils emportent avec eux le sel qui conservoit le pais: & par conséquent ils le laissent exposé à une corruption prochaine. Leur presence arrête l'ire de Dieu: mais quand ils n'y sont plus, l'obstacle est levé; & il n'y a plus rien qui empêche Dieu de se vanger. Il pourra donc arriver que, pendant qu'il y aura encore des Fidèles dans un nombre proportionné à celui des autres, selon la mesure qu'il
sem-

semble que Dieu se prescrit lui-même, en parlant de la destruction de Sodome, les Pais menacez pourront encore être à couvert : mais quand la fuite, ou l'apostasie, où le temps auront réduit ce qu'il y reste de Fidèles au dessous de ce nombre, peut-être que la désolation viendra en un moment, & que la vengeance ne tardera plus. Mais ce présage est un peu plus de la compétence des Théologiens que les autres ; c'est pourquoi je n'y entrerai pas plus avant. Je voudrois bien seulement qu'il me fût possible de trouver autant de présages qui me fissent espérer que l'Eglise sera bientôt delivrée, que j'en trouve qui me font craindre que ses ennemis ne soient punis plutôt qu'ils ne pensent. Mais je ne vois rien qui me puisse donner d'assurance de la paix des Chrétiens, & sur tout des Chrétiens qui ont renoncé à l'Idolatrie & à l'erreur, pendant que je ne les verrai pas convertis. Quelques fruits solides de repentance me feroient plutôt espérer ce bonheur que cinquante volumes de Prophéties : mais pendant que je verrai les Chrétiens aussi corrompus dans leur

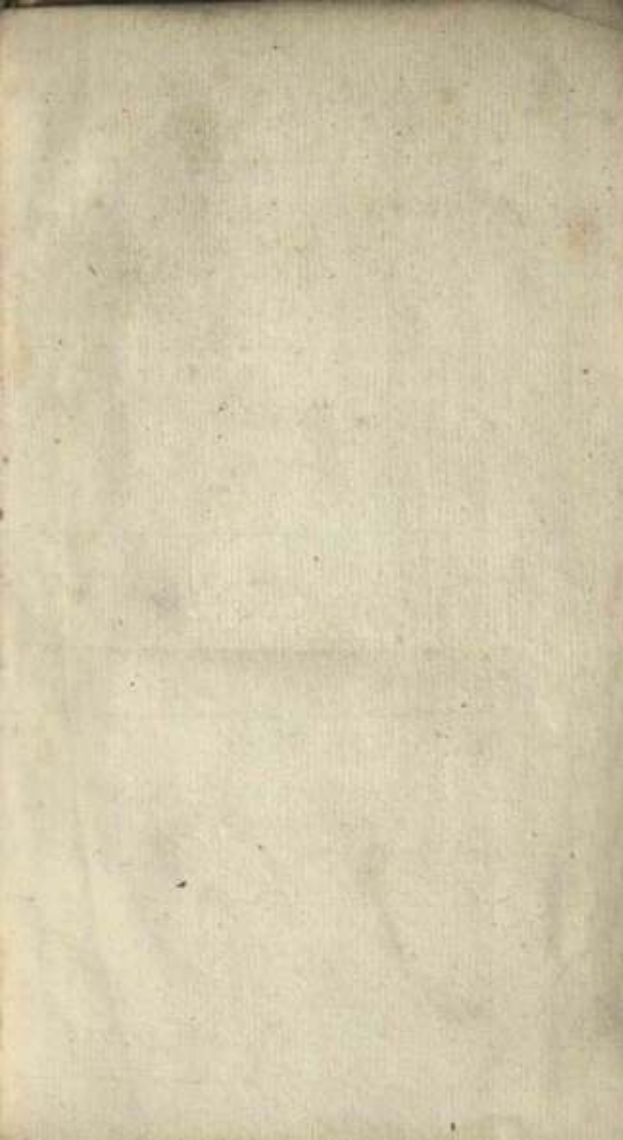
vie

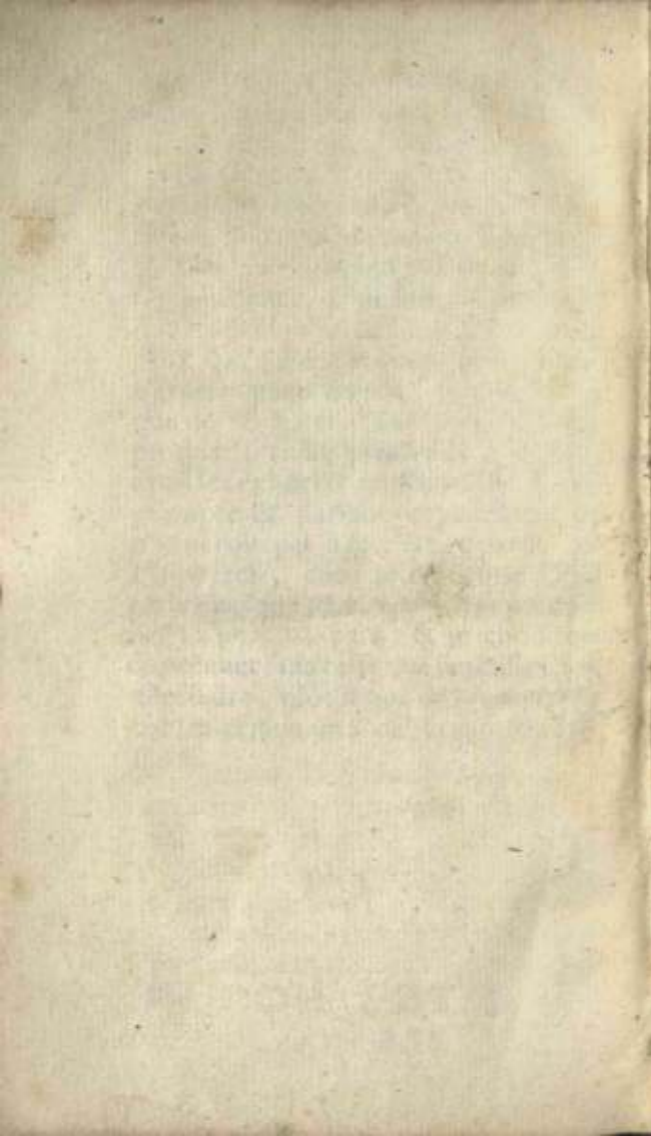
Ch. P.

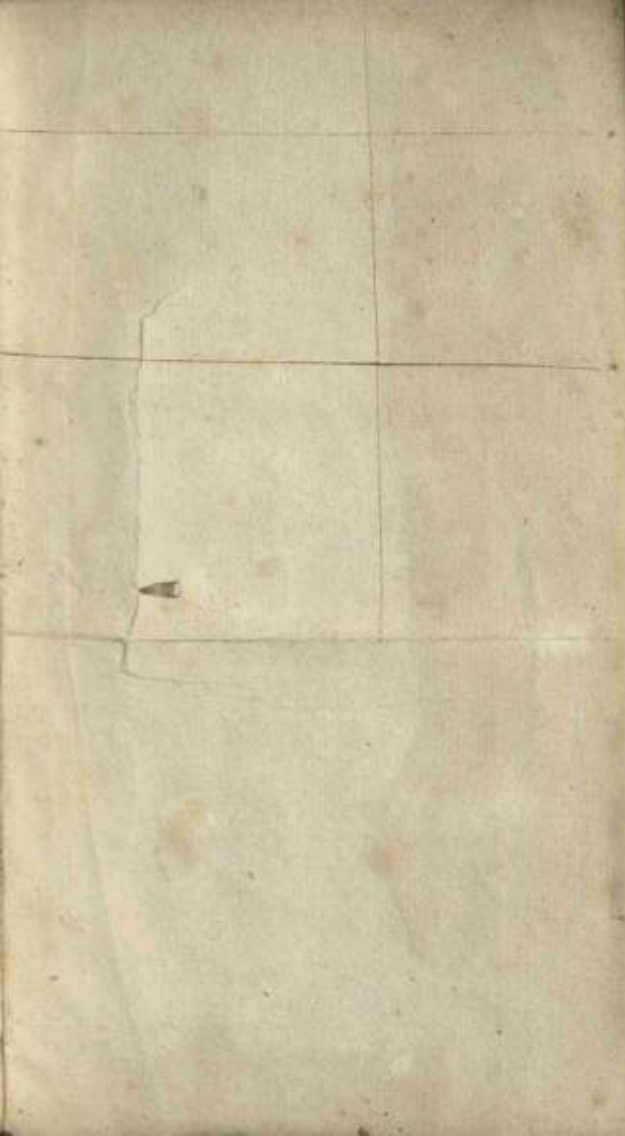
262 *Présages de la décadence, &c.*
 vie qu'ils sont purs dans leur culte & dans leur doctrine, j'avouë que toutes les Prophéties du monde ne me feront pas autant espérer le repos des Chrétiens, que la vie même des Chrétiens me fera craindre pour eux les suites de l'impénitence. Je ne suis pas persuadé que les promesses de Dieu soient pour ceux qui vivent comme si les Loix n'étoient pas pour eux: & ainsi avant que de les flater d'une paix & d'une prospérité toute prochaine, je voudrois les exhorter puissamment à une prompte & parfaite repentance. Je n'aimerois pas à être rangé parmi ces Prophètes, dont je crois que Dieu parle quelque part, qui disent paix où il n'y a point de paix: & je choisirois de prêcher sans cesse une sanctification nécessaire, plutôt que de promettre à contre-temps une delivrance mal assurée.

F I N;

CH. PETIT.
PARIS







UNIVERSITY OF LONDON
WARBURG INSTITUTE

CH. PETIT
PARIS



